

PROJET SOCIAL 2021-2025



Coopérative d'idées
& Fabrique de projets



SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION	P.3
2 - DÉMARCHE PROJET	P.5
3 - PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	P.8
4 - L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ÉCONOMIQUE ET CULTUREL	P.11
5 - LES MOYENS DU CENTRE SOCIAL	P.18

PROJET 2017-2021 P.24

1 - ÉVALUATION	P.25
2 - DIAGNOSTIC	P.40

PROJET 2021-2025 P.53

1 - ENJEUX	P.54
2 - AXES - OBJECTIFS - ACTIONS	P.57
3 - FICHE OUTILS	P.64
4 - MODE DE PARTICIPATION EFFECTIVE DES HABITANTS & MODALITÉS DE GOUVERNANCE	P.81
5 - LES MOYENS À METTRE EN OEUVRE	P.83
6 - ORGANIGRAMME VHB	P.86
7 - ÉVALUATION	P.88

ANNEXE P.96

1 - LEXIQUE	P.97
2 - ÉVALUATION COMPLÈTE	P.101
3 - BUDGETS PRÉVISIONNELS	P.115
4 - PROJET JEUNESSE	P.118





1

INTRODUCTION

Un projet arrive à son terme, un autre prend vie ! C'est toujours un moment intense dans la vie d'un Centre Social que ce passage d'un projet à un autre. On se questionne, on s'interroge, on échange beaucoup, on entre en ébullition, on rêve...

Certes, l'année 2020 ne s'est pas déroulée comme nous l'avions imaginée mais le renouvellement du projet social est toujours resté au cœur de nos préoccupations. La route a été semée d'embûches mais cela ne nous a pas empêchés de nous retourner pour mesurer le chemin parcouru, sortir des sentiers battus, faire des haltes pour échanger, imaginer, se projeter...

Quand il n'était pas possible de se réunir en grand groupe, c'est "l'aller vers" qui a remplacé les temps forts collectifs, nous permettant ainsi d'associer le plus grand nombre à notre démarche : les habitants dans leur diversité, les élus, les partenaires, les bénévoles, les salariés... et nous avons repris les échanges collectifs dès que possible.

La construction de ce projet s'est ainsi faite, en s'appuyant sur les fondations posées et renforcées projet après projet, en s'ajustant constamment et en incluant toutes les composantes du territoire.

Le projet social 2021-2025, à l'image de VHB, est né d'un travail d'équipe. Il sera notre guide pour les 4 années à venir. Et tel un phare guidant les bateaux, il nous permettra de garder le cap par tempête comme par beau temps...



2

DÉMARCHE PROJET



La démarche projet a été **engagée en 2019 pour se terminer en mars 2021**. Étant faite en continu, la partie évaluation a démarré plus tôt, avec des temps forts pendant la démarche projet proprement dite.

La commission projet créée en 2019 à l'occasion du projet d'EVS était constituée des **membres du comité de présidence (6)**, de la **référente Familles-Habitants** et de la **Directrice**. C'est elle qui a poursuivi le suivi de la démarche et qui a été présente à chaque étape essentielle : évaluation, diagnostic, définition des axes et des objectifs, nouvelles actions, relecture et corrections. Les administrateurs n'ont pas pu participer à tous les moments clés de la démarche du fait du contexte particulier de l'année 2020. Ils ont à minima été présents au début et à la fin de la démarche. Les professionnels ont travaillé de leur côté, coordonnés par la référente Familles-Habitants et la Directrice. Un temps de travail commun a été organisé en février 2021.

Pendant la démarche, de nombreux moments ont permis d'échanger avec les **habitants et les partenaires** : Assemblées Générales, Pauses Partenariales, réunions et rencontres diverses, activités, "aller vers"... Le choix a été fait d'**échanges en continu** avec les habitants pour vérifier les constats, orienter les axes d'investigation, échanger autour de nos axes de réflexion et de propositions d'actions.

2019

2020

2021

CA
juillet 2019

Commission
EVS
mars & mai
2019

Comité des
financeurs
octobre
2019

Pauses
partenariales
mars 2020

CA
mars 2020
novembre 2020

Comité des
financeurs
octobre
2020

Débat
d'enjeux
décembre
2020

Pauses
partenariales
mars 2021

CA
mars 2021

Présentation
partenaires
mars
2021

DIAGNOSTIC HVA
ÉVALUATION
des projets 2017-2021

DIAGNOSTIC HB
ÉVALUATION
des projets 2017-2021

CONSTRUCTION
ÉCRITURE

Comité
de présidence

Salariés
réunions d'équipe
entretiens annuels

Comité
de présidence

Salariés
entretiens annuels

Équipe salariés
décembre 2020
janvier 2021
février 2021
mars 2021

Comité de
présidence
décembre 2020
janvier 2021
février 2021
mars 2021

Salariés
Administrateurs
février 2021



3

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



HISTORIQUE

L'association Vivre en Haut Beaujolais (VHB) est née le 29 avril 1997 (JO du 31 mai 1997). Ses statuts ont été revus et approuvés par les Assemblées Générales extraordinaires du 5 avril 2012, du 8 avril 2015, du 27 avril 2016, du 5 avril 2017 et enfin du 2 avril 2019.

Elle est née suite au travail effectué dans le cadre du PARM mis en place fin 1994 par la MSA.

L'association a un **agrément Jeunesse et Éducation populaire et un agrément Centre Social**. Elle adhère à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels.



SES OBJECTIFS ET SES VALEURS

L'association a pour objectif, sur le Haut-Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues, de **susciter, concevoir, piloter et animer un projet de développement local à caractère social, culturel, humain et économique**.

L'association a aussi pour mission de gérer les moyens humains, matériels et financiers utiles à la réalisation de ce projet.

Les différentes actions de l'association favorisent le **maintien et le développement de la vie en milieu rural**. Il s'agit de :

- renforcer le lien social et la solidarité pour lutter contre l'isolement et l'exclusion,
- favoriser les initiatives individuelles et collectives par la participation et la prise de responsabilité,
- développer les relations intergénérationnelles et de proximité afin de favoriser les échanges de savoirs et les apprentissages,
- s'engager dans une démarche démocratique et susciter des pratiques citoyennes,
- s'inscrire dans une dynamique globale de l'action sociale aux côtés d'autres partenaires.



LA VIE ASSOCIATIVE



Un **Conseil d'Administration** composé de

- membres actifs au nombre de 12 à 20 avec voix délibérative, élus pour trois ans,
- membres de droit au nombre de 22 avec voix consultative : 2 Conseillers Départementaux, 2 élus de la CCSB, les maires des 8 communes HB et des 8 communes HVA, 1 représentant de la CAF, 1 représentant de la MSA,
- membres associés au nombre de 3 à 5 avec voix délibérative : les associations qui participent aux activités ou ont une activité proche de celle du centre social,
- membres invités : en fonction de l'ordre du jour ou associés à l'histoire de l'Association. Ils ont une voix consultative.

Tant qu'ils sont en activité professionnelle, les assistants sociaux de la MSA à l'origine de l'Association sont invités. Le directeur ou la directrice du centre social est invité permanent avec voix consultative. Mais le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, siéger sans sa présence.



Un **comité exécutif** de 3 à 8 membres (en 2019/2020 un comité de présidence de 6 co-présidents).



Un **réseau de 77 bénévoles**.

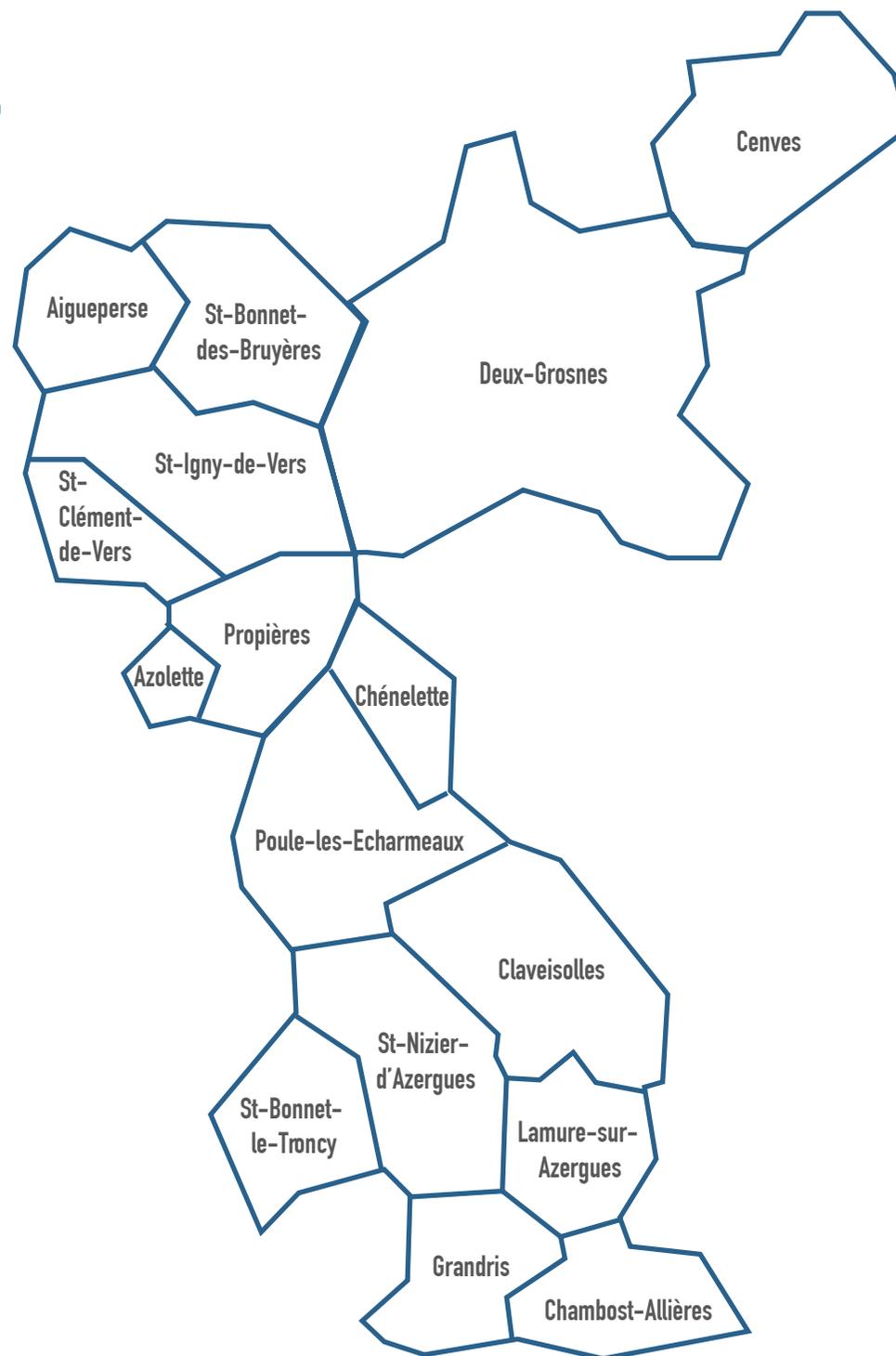


Des adhérents : en 2019, **618 adhérents** (358 familles), et 9 structures adhérentes.



SON TERRITOIRE : PETITE HISTOIRE

L'association VHB est née **suite au travail effectué dans le cadre du PARM** mis en place fin 1994 par la MSA. Le territoire concerné par le PARM à ce moment-là était défini par l'Europe (financier du PARM) et le territoire d'intervention des assistants sociaux de la MSA mis à disposition dans ce cadre. Il s'agissait des cantons de Lamure-sur-Azergues et de Monsols. Le premier projet social est parti de ce territoire-là, en accord avec les élus, les partenaires, les financeurs. Suite aux différents redécoupages administratifs et à la création d'une commune nouvelle en 2019, le territoire couvre **16 communes du Haut-Beaujolais et de la Haute Azergues**. Il s'étend du nord au sud **sur 50 kms** et compte une **population totale de 10 711 habitants**. Ce territoire est à cheval sur 2 cantons (celui de Tarare pour les 3 communes les plus au sud et celui de Thizy-les-Bourgs pour les autres), 1 communauté de communes (la CCSB) et 1 communauté d'agglomération (la C-OR).





4

ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE & CULTUREL



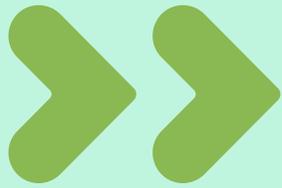
LA POPULATION EN HAUT-BEAUJOLAIS

		HAUT-BEAUJOLAIS																	
		AIGUEPERSE		AZOLETTE		CENVES		DEUX-GROSNES		PROPIÈRES		ST-BONNET-DES-BRUYÈRES		ST-CLÉMENT-DE-VERS		ST-IGNY-DE-VERS		TOTAL	
POPULATION LÉGALES MUNICIPALES + COMPTÉE À PART	2018	246-1		121-0		383-7		1909-53		477-21		357-2		220-4		577-16		4290-104	
	DENSITÉ AU KM ²	19,2		28,7		14,8		22,8		29,3		16,8		25,2		21,3		22,26	
VARIATION ENTRE 2012 & 2017		+0,2%		-1,1%		+0,6%		-0,5%		+0,2%		-1,3%		+0,8%		-0,6%		-0,36%	
0 À 14 ANS		32	13%	18	14,9%	73	18,6%	361	19%	73	15,6%	66	18,6%	38	16,7%	67	11,5%	728	16,9%
15 À 29 ANS		36	14,6%	23	19%	51	12,9%	277	14,5%	60	12,9%	35	9,8%	36	15,9%	49	8,4%	5167	13,2%
30 À 44 ANS		32	13%	15	12,4%	74	18,9%	368	19,3	73	15,6%	63	17,6%	32	14,1%	80	13,7%	737	17,2%
45 À 59 ANS		66	26%	24	19,8%	96	24,6%	394	20,7	84	17,9%	71	20%	61	26,9%	114	19,6%	910	21,2%
60 À 74 ANS		52	21,1%	28	23,1%	66	17%	342	18	109	23,3%	78	21,8%	45	19,5%	160	27,5%	880	20,5%
75 ANS ET PLUS		29	11,8%	13	10,7%	31	7,9%	163	8,6	68	14,6%	43	12,2%	15	6,6%	112	19,2%	475	11%

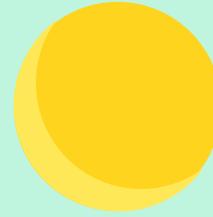


LA POPULATION EN HAUTE VALLÉE D'AZERGUES

		HAUTE VALLÉE D'AZERGUES																	
		CHAMBOST-ALLIÈRES	CHÉNELETTE	CLAVEISOLLES	GRANDRIS	LAMURE-SUR-AZERGUES	POULE-LES-ÉCHARMEUX	ST-BONNET-LE-TRONCY	ST-NIZIER-D'AZERGUES	TOTAL									
POPULATION LÉGALES MUNICIPALES + COMPTÉE À PART	2018	836-12	332-2	605-89	1184-19	1049-66	1084-19	317-2	797-14	6204-223									
	DENSITÉ AU KM ²	59,3	29,1	22,4	77,6	67,6	35,3	20	32,6	42,9									
VARIATION ENTRE 2012 & 2017		+1,4%	+0,3%	-0,2%	+0,3%	+0,2%	-0,1%	+0,5%	+1,8%	+0,5									
0 À 14 ANS		204	24,3%	52	16%	120	18,9%	206	17,4%	217	20,7%	233	21,2%	65	20,8%	180	22,7%	1277	20,5%
15 À 29 ANS		115	13,7%	45	13,9%	86	13,5%	140	11,9%	172	16,4%	140	12,7%	27	8,5%	112	14,1%	837	13,4%
30 À 44 ANS		191	22,7%	52	16,2%	101	16%	187	15,8%	195	18,6%	213	19,4%	45	14,5%	140	17,7%	1124	18%
45 À 59 ANS		156	18,5%	74	23%	157	24,7%	227	19,2%	198	18,9%	216	19,6%	73	23,3%	158	19,9%	1259	20,2%
60 À 74 ANS		112	13,3%	64	19,8%	107	16,8%	201	17%	166	15,8%	203	18,5%	76	24,3%	139	17,5%	1068	17,1%
75 ANS ET PLUS		63	7,5%	35	11%	64	10,1%	220	18,6%	100	9,5%	96	8,7%	27	8,5%	63	7,9%	668	10,7%



L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE & CULTUREL



SCOLAIRE

Écoles ou RPI
3 collèges
MFR à Lamure

SANTÉ

Maison médicale de Lamure
Maison médicale de Monsols
Médecins
Pharmacie
CMP Grandris

CULTUREL

Bibliothèques
Écoles de musique
HVA culture
Écran mobile (cinéma)
Salles des fêtes
Quartier Métisseur

SPORTIFS

Stades - gymnases
Terrains de tennis
City stade
Bike park

ASSOCIATIONS

Des classes, Comités des fêtes
Chasse, Pêche, Sportives
Culturelles, caritatives
Des familles, de jeunes, de retraités
Sou des écoles, cantine scolaire
D'animation locale et de loisirs,
Protection de l'environnement
La Ruche

ACCÈS AUX DROITS

France Services à Monsols
Permanences VHB
Permanences Mairies
MDR Monsols et Lamure
Centre Multimédia
Solidarité Femmes Beaujolais

ÉCONOMIQUE

Espace coworking
Club des entrepreneurs

STRUCTURE D'ACCUEIL

Personnes âgées
Personnes handicapées
Maison d'enfants

AIDE À DOMICILE

ADMR - ADHA

COMMERCES

POSTE OU AGENCE POSTALE

CROIX-ROUGE & SECOURS CATHOLIQUE

AU NIVEAU DE LA PETITE ENFANCE

Les **assistantes maternelles** continuent à représenter le **mode de garde majoritaire**. À Lamure, une **Maison d'Assistants Maternelles** a été créée en 2018 et d'autres sont en projet. Dans le Haut-Beaujolais une micro-crèche privée a ouvert à St Bonnet-des-Bruyères en 2019 et à St-Mamert commune de Deux-Grosnes en 2020. Dans la Haute Vallée d'Azergues, une **micro-crèche** est en projet à Claveisolles pour fin 2021. Ces micro-crèches sont toutes gérées par le même gestionnaire privé.

LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES ET RYTHMES SCOLAIRES

Sur le Haut-Beaujolais comme sur la Haute Vallée d'Azergues, l'accueil périscolaire (avant et après l'école) est **organisé par les communes**. L'existence de garderie et le mode de fonctionnement (encadrement, coût, horaires...) diffèrent donc en fonction des communes. VHB contribue au périscolaire sur le Haut-Beaujolais par la mise à disposition de jeux.

Les écoles travaillent sur **4 jours** et sont revenues à une organisation classique après la période des nouveaux rythmes scolaires et de la semaine à 4 jours ½.

AU NIVEAU SCOLAIRE

Sur le **Haut-Beaujolais**, 3 communes n'ont pas d'école (Azolette, Saint Jacques des Arrêts et Saint Mamert), et 6 sont en regroupement pédagogique.

Chaque école ou regroupement pédagogique dispose d'un système de restauration scolaire géré par la municipalité ou une association. Les repas sont de moins en moins fabriqués sur place et le prestataire est alors un restaurateur local, le collège pour Monsols ou un prestataire de restauration collective.

Le lycée de secteur est à Belleville.

Sur la **Haute Vallée d'Azergues**, toutes les communes sont pourvues d'une école voire parfois de 2 du fait de la cohabitation d'écoles publiques et privées (Poule- les-Echarmeaux et Claveisolles).

Chaque école dispose d'un système de restauration scolaire géré par la municipalité ou une association et depuis 2021 la plupart des communes se font livrer par la cuisine de l'internat des clés du soleil.

Il y a un collège public à Lamure et un collège privé à Claveisolles. Le lycée de secteur est à Villefranche.

Il y a sur Lamure, une MFR (métiers de la forêt et du bois) et un internat scolaire à partir de 6 ans à Claveisolles.

SYNTHÈSE

La **répartition des équipements est toujours inégale** sur le territoire et la tendance à leur raréfaction (au niveau du nombre et du rythme des permanences assurant une présence sur le territoire par exemple), leur déplacement (en dehors du centre bourg pour la pharmacie de Lamure par exemple) voire leur disparition est toujours importante. Même si les **élus sont mobilisés**, et que des leviers en lien avec l'aménagement des bourgs centres sont activés, les **habitants sont inquiets** notamment pour les commerces et les écoles. Et les gains sont souvent de courte durée.

**DES PARTENAIRES
LOCAUX**



Partenaires qui ont participé aux pauses partenariales en 2019-2020



Partenaires avec lesquels VHB a mené des actions en 2019-2020

**DES PARTENAIRES
EXTÉRIEURS**

MISSION
LOCALE

ATOUT PRÉVENTION
RHÔNE ALPES

CAF

DRJSCS

MAISON DES ADOS

**AVEC DES
PERMANENCES SUR
LE TERRITOIRE**

**DONT LE TERRITOIRE
S'ÉTEND SUR LE HAUT
BEAUJOLAIS
ET/OU LA HAUTE VALLÉE
D'AZERGUES**

FÉDÉRATION DES
CENTRES SOCIAUX

LA HALTE

MSA

CROIX-ROUGE

FORUM RÉFUGIÉS
COSI

ACTEM
(EMPLOI INSERTION)



Partenaires qui ont participé aux pauses partenariales en 2019-2020



Partenaires avec lesquels VHB a mené des actions en 2019-2020



5

LES MOYENS DU CENTRE SOCIAL



DES MOYENS HUMAINS

DES BÉNÉVOLES

CHARTRE DES BÉNÉVOLES

Mis à jour en Mars 2020

Bénévoles

Personnes avec des compétences différentes qui participent à la vie associative de VHB par différents biais. Le bénévolat est libre, gratuit, volontaire et non soumis à des règles de subordination. Aucun contrat au sens juridique du terme n'est instauré. Cependant il y a des **règles du jeu** à respecter. Cette chartre a été construite avec les bénévoles présents au sein de VHB de 2014 à 2016.

VHB

"Centre de proximité en milieu rural particulièrement pratique, utile et apprécié qui a besoin de bénévoles pour fonctionner"
Parole de bénévole lors de la soirée d'échanges de 2014

VHB est un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. S'inspirant des valeurs de dignité, solidarité et démocratie, VHB est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres. VHB développe ses services et ses activités en fonction d'un projet social élaboré avec les habitants, qui jouent un rôle central dans les choix et les orientations. Le territoire de VHB couvre le Haut Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues (16 communes).

Missions Projet 2017-2021

- BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE
- BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR SON TERRITOIRE
- AGIR SUR SON TERRITOIRE
- ÊTRE PARENT SUR SON TERRITOIRE

LA PLACE DES BÉNÉVOLES DANS LE PROJET ASSOCIATIF

57
bénévoles

Conseil d'administration
10 membres

Comité de présidence
6 membres

13
salariés

ÊTRE UN RELAIS
Entre les habitants/VHB
Chercher les élus/VHB
Être partenaire d'initiatives de proximité...

POUR SUIVRE DES ACTIVITÉS

ÊTRE SOLIDAIRE
Oser à l'écoute
Prendre service
Aider
Encourager

ATTENTES POUR SOI & LES AUTRES

ÊTRE UTILE

FAIRE DES ACTIONS COLLECTIVES

DISPONIBLE
Se rendre disponible
Écouter du temps
Faire des démarches

ENGAGEMENT ÉDUCATIF
Être acteur
Faire des actions à plusieurs
Aider au suivi individuel
(personnel/collectif)
Relever les nouvelles activités
La transmission personnelle et sociale
de l'expérience

ENRICHISSEMENT PERSONNEL

CONVIVALITÉ
Mettre en
Association des
différences
Ouverture
Création d'actions
Développement

RENCONTRE ECHANGE PARTAGE

FAIRE ÉVOLUER LA QUALITÉ DE VIE

DON
Accueillir
Donner
Transmettre
Participer à la vie associative
Aider au développement de
nos actions de vie

ÊTRE BÉNÉVOLE À VHB

- Issues des échanges de la soirée bénévoles de 2014 -

Chacun peut trouver sa place en fonction de ses compétences, ses envies, le temps disponible qu'il souhaite proposer.

Être bénévole à VHB ce peut être :

- Proposer une activité (partage de compétence...) ou participer à l'animation d'une activité
- Être membre du conseil d'administration pour mettre en oeuvre le projet de l'association, assurer le suivi des actions
- Piloter le projet de l'association en devenant membre du comité de présidence ou du bureau
- Aider pour l'organisation d'événements (cinéma, Journées événementielles, courrier...)
- Apporter un appui spécifique (création, informatique...)
- Participer à la diffusion des informations : faire connaître le centre et ses activités

VHB S'ENGAGE À L'ÉGARD DE SES BÉNÉVOLES À

En matière d'information

- Informer sur les finalités et le fonctionnement de l'association
- Faciliter des rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les habitants

En matière d'accueil et d'accompagnement

- Accueillir
 - Une première rencontre avec le référent professionnel pour échanger sur la proposition de bénévolat, les motivations, les besoins de l'association qui peuvent correspondre
 - Une rencontre collective avec la directrice et une personne du CA, pour présenter l'association et échanger autour de la charte
 - Un lien est maintenu entre le bénévole et le référent professionnel, dont une rencontre annuelle pour faire le point
- Définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole avec l'aide d'un référent professionnel
- Être à leur écoute et organiser des échanges réguliers
- Proposer le passeport bénévole, les aider dans les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience, ...
- Soutenir avec proposition de formations si nécessaire
- Mettre à disposition de la documentation en rapport avec le bénévolat ou le domaine d'intervention

En matière de protection assurantielle

Garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées. L'association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

LES BÉNÉVOLES S'ENGAGENT ENVERS VHB À

- Adhérer à la finalité et à l'éthique de l'association (la cotisation est facultative)
- Se conformer à ses objectifs
- Respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur
- Assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités définis conjointement avec le référent professionnel de façon annuelle
- Exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

Fait le _____, à _____

Comité de présidence

Signatures

Référent professionnel

Bénévole (coupon retour)

221 Rue des Esses - Mairie de HAUT-BEJOLAIS - 04 74 04 71 01

618 Rue Centrale 08 070 LAURENCE-SUR-AZERGUES - 04 74 04 56 59

secretariat@vhb.org

DES PROFESSIONNELS SALARIÉS

Des professionnels permanents

- ✓ Une **directrice** qui a pour fonction :
 - de dynamiser la vie sociale locale
 - d'impulser le projet social et le mettre en œuvre en dirigeant le Centre Social
 - ✓ Une **secrétaire comptable chargée d'accueil** qui a pour fonction :
 - d'assurer la comptabilité du Centre Social
 - d'assurer le secrétariat du Centre Social
 - d'accueillir le public sur place et au téléphone, d'orienter et d'informer.
 - ✓ Une **chargée d'accueil et de communication** qui a pour fonction :
 - d'assurer la conception et la mise à jour des documents de communication du Centre Social.
 - d'accueillir le public sur place et au téléphone, orienter et informer.
 - d'élaborer la stratégie de communication du Centre Social.
 - ✓ Une **animatrice référente du projet familles** qui a pour fonction :
 - d'être la garante avec la directrice du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles (en référence à la circulaire CNAF de juin 2012), en cohérence avec le projet social du centre.
 - de développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter-familiales.
 - de développer des actions collectives à visée émancipatrice permettant de développer le pouvoir d'agir des habitants.
 - de contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
 - de participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille, de la parentalité et de la vie sociale.
 - ✓ Un **animateur enfance** qui a pour fonction :
 - de prendre en compte la vie et les rythmes des enfants.
 - de créer une synergie d'actions, de moyens et d'objectifs autour d'une population (l'enfance et les adultes qui l'entourent).
 - d'écouter, d'informer, d'orienter lors des actions hors les murs.
 - d'être acteur de la mission d'animation et d'éducation du Centre Social.
 - ✓ Une **animatrice jeunesse** qui a pour fonction :
 - de mobiliser les individus vers une prise en charge plus responsable de leur vie sociale.
 - de prendre en compte la vie et les rythmes des jeunes.
 - de créer une synergie d'actions, de moyens et d'objectifs autour d'une population (la jeunesse et les adultes qui l'entourent) avec les autres acteurs du territoire.
 - d'être actrice de la mission d'animation et d'éducation du Centre Social.
 - ✓ Deux **animatrices petite enfance** qui ont pour fonction :
 - d'animer le Relais Assistants Maternels, Familiaux, Parents et Enfants d'une Communauté de Communes (dont l'une a également en charge la responsabilité de la halte-garderie).
 - de créer une synergie d'actions, de moyens et d'objectifs autour d'une population (la petite enfance et les adultes qui l'entourent).
 - ✓ Deux **auxiliaires petite enfance** qui ont pour fonction :
 - de participer à la mise œuvre du projet de la structure et du Centre Social et contribuer à son évaluation et actualisation.
 - d'encadrer des activités d'éveil, de contribuer à l'éveil du jeune enfant et à sa so, apprentissage de la vie sociale.
 - d'assurer les soins d'hygiène et de vie quotidienne des enfants.
 - ✓ Deux **auxiliaires petite enfance** qui ont pour fonction :
 - de participer à l'animation de l'accueil spécifique organisé par le Centre Social.
 - ✓ Du **personnel d'entretien** salarié du centre social ou mis à disposition par l'ADMR.
- Une **réunion d'équipe** tous les 15 jours.
- Un **plan de formation optimisé** au maximum.

Des animateurs pour les accueils de loisirs

qui ont pour mission :

- d'encadrer des activités dans le cadre des ALSH et des camps mis en place lors des ALSH.
- d'organiser matériellement et pédagogiquement les activités qu'ils animent.
- de participer à la mise en œuvre du projet social, notamment en ce qui concerne l'animation.
- Et le cas échéant d'être le référent pour le directeur des Vacances à la Carte d'un ALSH ou d'un camp en particulier.

Des jeunes en formation

- Animateurs en formation BAFA : stage d'observation pour découvrir la fonction d'animateur et vérifier leur motivation, préfinancement du stage de base sous forme d'avance sur salaire puis stage théorique au sein de nos accueils de loisirs.
- Des stagiaires peuvent être accueillis dans différents domaines. Avant de s'engager dans l'accueil d'un stagiaire nous nous assurons d'être en capacité de le faire et que le stage soit réellement formateur et enrichissant.

DES PARTENAIRES

Voir pages 16 & 17

Des intervenants

qui ont pour mission :

- d'animer un atelier spécifique, en fonction de leurs compétences, notamment dans le domaine de la prévention et de la parentalité
- d'accompagner les professionnels du centre social dans le cadre de groupe d'analyse de la pratique

Des ressources locales sont recherchées et privilégiées afin de valoriser les savoir-faire du territoire tout en recherchant une ouverture et une diversité des approches.





DES MOYENS MATERIELS

LES LOCAUX

Des locaux **mis à disposition gratuitement et ponctuellement par les communes** pour les activités.

Des **locaux « permanents »** pour l'accueil :

- À Lamure, 2 rue centrale (anciens locaux de la CCHVA) depuis 2014
- À Monsols, 327 montée des Esses (anciens locaux de la MDR) depuis 2019.

Des locaux "permanents" pour les activités :

- À Claveisolles, un appartement en rez-de-chaussée pour la halte-garderie
- À Lamure, un appartement dans l'école pour les Accueils Collectifs en Soirée.

Deux **garages** à Monsols pour stocker le matériel.

AUTRES MOYENS MATÉRIELS

- L'**outil informatique** : des ordinateurs fixes et portables, une connexion internet, des logiciels de comptabilité, de paie et de gestion des activités...
- **Documentation** : abonnements (quotidiens locaux, revues spécialisées) et bibliothèque thématique (parentalité, grand-parentalité, communication).
- **2 véhicules** pour transporter le matériel des RAM et des VAC.
- **1 mini-bus** 9 places.



L'INFORMATION & LA COMMUNICATION

- Un site internet.
- Une page facebook.
- Un courriel mensuel en direction des adhérents et des partenaires (envoyé format papier pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail).
- Multiplication des supports d'information : journaux communaux, journaux des communautés de communes, presse locale, site internet des communes.
- Une salariée dont une partie du temps de travail est dédiée à la communication.
- Ambassadeurs (voir p.70)



DES MOYENS FINANCIERS

Le budget du centre social se caractérise par un **multi financement** en partie sur la durée du projet et en partie plus ponctuel et spécifique. Le comité des financeurs est l'instance qui permet de réunir annuellement les financeurs du Centre Social.

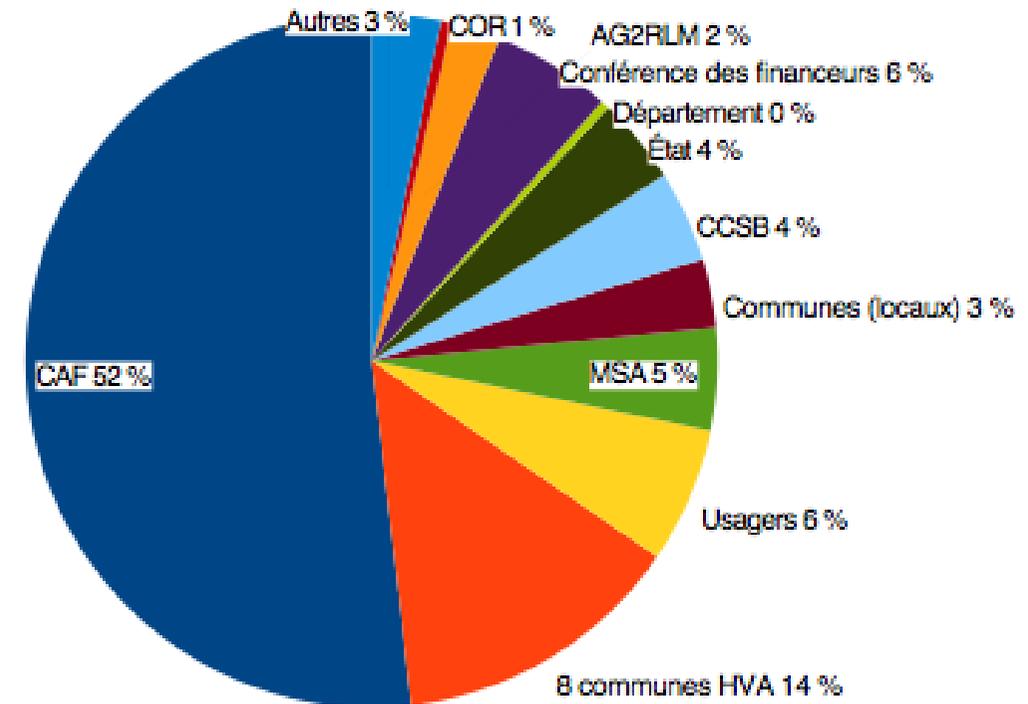
SPÉCIFICITÉS LIÉES AU TERRITOIRE

Les mises à **disposition des locaux par les communes** sont valorisées à raison de 0,26 € du m² (avec augmentation annuelle liée à l'évolution du coût des loyers). Chaque commune signe une attestation annuelle de mise à disposition mentionnant les surfaces des salles, les jours de mise à disposition ainsi que l'objet de la mise à disposition.

Il existe un **CEJ** signé avec la CCSB pour les 8 communes du Haut-Beaujolais et avec la commune de Grandris porteuse pour les 8 communes de Haute Vallée d'Azergues.

Suite aux différentes fusions des intercommunalités, le **territoire n'est plus classé en ZRR**.

Nous bénéficions de **2 postes FONJEP**. Un pour le poste de la référente Familles-Habitants et l'autre pour l'animatrice enfance jeunesse (jusqu'à fin 2021).



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS



PROJET SOCIAL

2017 - 2021



1

ÉVALUATION 2017 - 2021



MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

CHAQUE ANNÉE
À PARTIR DE 2017

ÉVALUATION CONTINUE EN ÉQUIPE LORS DES RÉUNIONS BI-MENSUELLES : par les professionnels en lien avec le bureau, les commissions, des adhérents, des bénévoles, des partenaires.

ÉVALUATION INDIVIDUELLE AVEC CHAQUE PROFESSIONNEL lors des entretiens d'évaluation en novembre avec la Directrice et la coprésidente chargée des ressources humaines.

BILAN ANNUEL DE CHAQUE ACTIVITÉ par les professionnels à partir de données quantitatives et qualitatives, après échanges avec les participants.

ÉVALUATION ANNUELLE EN COMITÉ EXÉCUTIF (notamment par rapport au calendrier prévisionnel). À partir du projet social (objectifs et calendrier), par secteur d'activités, mise en évidence de :

- ce qui a été réalisé (prévu ou non),
- ce qui n'a pas été réalisé et pourquoi,
- ce qui reste à réaliser et si cela reste d'actualité ou non.

2017

PORTEURS DE PAROLES lors d'un Accueil Collectif en Soirée (mai)

2018

- **FILM VHB** (1^{er} semestre)
- **QUESTIONNAIRE PARENTS** (juin)

2019

- **ÉCHANGES AUTOUR DES QUESTIONS ÉVALUATIVES** au cours du CA de juillet
- **DIAGNOSTIC SOCIAL RÉALISÉ SUR LA HAUTE VALLÉE D'AZERGUES** par Itinere Conseil en vue de la création d'un EVS
- **QUESTIONNAIRE PARENTS** (avril)

2020

- **ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES** au cours des Pauses Partenariales de mars
- **ALLER-VERS DANS LE CADRE DE L'EVS POUR LA HAUTE-VALLÉE D'AZERGUES** (8 communes) : juillet : 7 - septembre : 8 – octobre : 7
- **ALLER-VERS DANS LE HAUT-BEAUJOLAIS** en juillet : 6 communes ou communes déléguées

Outils

Questionnaires, compte-rendus des commissions et des comités de pilotage, bilans des activités, rapports AG, entretiens, animations... basés sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Recueil de données basé sur

- Données statistiques mais limite des chiffres dans le contexte
- Données communales
- Animation VHB (auprès des habitants) : forum des associations, temps collectifs RAM, VAC, temps conviviaux de fin d'ateliers - comité de pilotage - CA
- Accueil à Lamure et Monsols
- Bilans des activités
- Évaluation continue des projets 2017-2021
- Arrivée de nouveaux professionnels en 2018 et 2019
- Arrivée de nouveaux intervenants en 2019 et 2020
- Partenariat : rencontres individuelles et pauses partenariales



APPROPRIATION DE LA DÉMARCHE PAR LES ACTEURS DU PROJET

LES PROFESSIONNELS

Depuis le projet précédent au cours duquel un outil d'évaluation avait été créé, testé puis abandonné, chaque professionnel commence à prendre en compte la dimension du projet dans l'évaluation de ses propres activités. Les **réunions d'équipe** représentent un temps important de l'évaluation continue même si elles ne sont pas mises en avant comme telles. Des **temps spécifiques de réflexion et d'analyse** viennent alimenter l'évaluation continue. La référente familles-habitants est animée par cette démarche qui participe de sa posture professionnelle.

LES ÉLUS

Certains, ceux qui participent aux instances associatives et à celles du projet, sont associés **en continu**. Les autres le sont plus **ponctuellement**, soit sur une partie bien spécifique du projet, soit sur le projet dans sa globalité. En 2019, les élus de la HVA ont été sollicités et rencontrés dans le cadre du diagnostic autour du projet d'EVS. Le diagnostic local a permis aussi d'évaluer le projet en cours de VHB.

LES PARTENAIRES

Ils soulignent l'importance des pauses partenariales (pour certains travailleurs sociaux du Département par exemple, c'est un temps dont le **besoin est réaffirmé** lors des entretiens individuels annuels) et le fait que "*vous réussissez à nous regrouper*". Indépendamment des rencontres individuelles généralistes ou dans le cadre d'un projet particulier, les pauses sont pour nous et les partenaires le lieu d'échanges autour d'une évaluation et d'un diagnostic permanent.

LES ADHÉRENTS

Ils sont **consultés régulièrement** sur les activités. Nous allons à eux pour faire le bilan de l'activité dans laquelle ils sont inscrits mais pas seulement. C'est l'occasion, comme lors du travail autour des accords, de **rechercher ce qu'ils viennent y chercher** en dehors de l'activité elle-même, ce qu'ils y trouvent, ce qu'ils y apportent... Le confinement a été l'occasion de nombreux entretiens téléphoniques avec des adhérents, essentiellement retraités mais pas seulement, ce qui nous a permis de recueillir des éléments pour l'évaluation.

LES ADMINISTRATEURS

Ils sont associés **au moins une fois par an** à un temps spécifique autour du Projet Social. Les membres du **Comité de présidence** le sont **beaucoup plus régulièrement**, notamment autour du calendrier du projet et lors des échanges qui conduisent à l'arrêt, la création, l'évolution d'une activité ou d'un projet.

LES HABITANTS

Ceux qui ne sont pas adhérents mais proches de VHB (fréquentant l'accueil, participant à des actions ne nécessitant pas d'être adhérent, ayant reçu les appels téléphoniques pendant le confinement) participent de la même manière que les adhérents à l'évaluation. Pour ceux qui sont plus éloignés du Centre Social nous pratiquons "**l'aller vers**". Pratique qui aurait dû s'amplifier en 2020 avec la création de l'EVS sur la HVA et qui a été freinée par le confinement.

QUELQUES OUTILS DU PROJET 2017-2021

- Les accords
- "L'aller vers"



ÉVALUATION AU REGARD DE 4 QUESTIONS EVALUATIVES

Pour évaluer le projet, nous avons défini en amont des questions en lien avec les axes prioritaires du projet. Nous nous sommes appuyés sur un certain nombre d'indicateurs pour éclairer les réponses à ces questions.

RAPPEL DES INDICATEURS

(entre parenthèses le numéro des questions auxquelles ils renvoient) :

- Un habitant accueilli en a accompagné un autre à VHB (1-2-3-4)
- Les personnes – accueillies ou participant à une activité – reviennent (1-2)
- Un participant à une activité s'inscrit à une autre activité de VHB (1-3-4)
- Des formations ont été mises en place (pour les professionnels, les bénévoles) (1-3)
- Des liens sont faits avec les partenaires autour des accompagnements individuels (1-2)
- La grille des tarifs et les modalités de règlement (paiement échelonné) sont adaptés au public le plus en difficulté et à tous les publics (2)
- VHB s'adapte – dans ses postures, ses mises en œuvre – aux publics, aux changements... (2-4)
- Des actions ont été mises en place avec les partenaires (2-3-4)
- Les habitants se déplacent (dans leur commune, d'une commune à une autre) (4)
- Après l'achèvement d'une action, d'un accompagnement... une suite est donnée, un projet émerge... (2-3)
- La démarche d'accompagnement de projet et DPA a produit des effets chez les personnes (2-3-4)
- De nouvelles personnes se renseignent, expriment des demandes (1)
- De nouvelles personnes s'inscrivent à des activités de VHB, franchissent la porte après s'être renseignées ou après avoir été orientées (1-3-4)
- Le territoire est pris en compte dans l'organisation des actions (2-3-4)
- Des habitants, après leur passage à VHB, s'investissent dans la vie de leur commune ou du territoire (3-4)

01

VHB A-T-IL RENFORCÉ SA MISSION D'ACCUEIL, D'ORIENTATION
ET D'INFORMATION ? COMMENT ?

02

VHB PERMET-IL DE LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES FRAGILITÉS ?
EN QUOI ?

03

VHB FAVORISE-T-IL LE BIEN VIVRE ENSEMBLE DES HABITANTS SUR LEUR
TERRITOIRE ? COMMENT ?

DES PROJETS D'HABITANTS ONT-ILS ÉTÉ ACCOMPAGNÉS ? COMBIEN ?
COMMENT ?

VHB SOUTIENT-IL L'OUVERTURE À L'AUTRE, FAVORISE-T-IL LES
ÉCHANGES DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ ENTRE PAIRS, RAPPROCHE-
T-IL DES PERSONNES DIFFÉRENTES ? EN QUOI ?

04

LES ACTIONS DE VHB FAVORISENT-ELLES L'APPROPRIATION DU
TERRITOIRE PAR LES HABITANTS ?
EN QUOI ?

Augmentation du nombre de partenaires accueillis pour leurs permanences ou des rdv :
Forum Réfugiés, Croix Rouge, PJJ

Communication :
Lettre d'info mensuelle
(présence des partenaires)
Carnet d'adresse des partenaires

Nouveaux locaux à Monsols
Réaménagement de ceux de Lamure
autant que faire se peut

Embauche de Fabienne
(accueil-communication)
à Lamure et augmentation
du temps de travail en 2020

Élargissement des horaires
d'ouverture liens sur le site internet
Formation permanente des
salariés qui permet de mieux
informer
Plus d'activités dans les locaux
partenaires

VHB **connaît mieux l'existant** (de par la formation, la veille assurée et le partenariat) et peut **mieux orienter** le public.

Interlocuteur premier pour le maillage partenarial et l'accueil des personnes, VHB est identifié par des partenaires même inconnus du Centre Social. Partenariat : inter connaissance / autour d'accompagnement individuel / des partenaires nous contactent parce que les personnes qu'ils accompagnent leur ont parlé de nous.

Les travailleurs sociaux de la MDR de Beaujeu Monsols : « *la réunion partenaire est réaffirmée lors des entretiens individuels annuels* »

Travail transversal dans l'équipe : en fonction d'un besoin ou d'une demande on oriente vers sa collègue.

Important à VHB : la **formation au pouvoir d'agir** de tous les professionnels → permet un accueil de qualité et la mise en place d'actions adaptées.

Souplesse et réactivité : Multiplication des initiatives. Adaptation constante (horaires, temps pris, posture...).

Les gens reviennent, en accompagnent d'autres, s'inscrivent à d'autres activités. Les jeunes aussi, en moins grande proportion mais quand même.

Les nouveaux arrivants sont assez bien **orientés par les mairies** des 2 territoires (VAC surtout) ou d'autres partenaires (CMP). Les personnes viennent soit pour une activité, soit pour une info. Elles ne trouvent pas toujours le service qu'elles cherchaient mais une écoute, des informations, une orientation quand cela est possible, un call to action.

Des liens sont faits **avec les partenaires** autour des accompagnements individuels (MSA, Forum Réfugié, Le Mas, SAVS AGIVR, Mission Locale, Croix Rouge). Partenariat (Mission Locale, MSA, Croix-Rouge...) pour les personnes isolées (problème voiture par exemple).

La **posture d'accueil et d'écoute** est un des éléments de la lutte contre les inégalités et les fragilités. La qualité de l'accueil permet à tous de pouvoir exprimer leurs difficultés, leurs demandes sans jugement et dans un cadre bienveillant. Cet accueil individuel est primordial avant le passage à du collectif ou à une orientation hors du Centre Social.

Activités accessibles à tous (pas de discrimination financière ex : VAC). Cependant peu d'inscriptions de familles avec des très bas QF. Les inscriptions restent cohérentes si on compare avec les revenus des familles du territoire. Pour les retraités, les tarifs restent abordables mais pour certaines personnes cela peut représenter une part importante de leur budget. Pour d'autres « *c'est presque pas assez cher* ». Un tarif en fonction du QF serait l'idéal mais cela obligerait à demander l'avis d'imposition...

Si les personnes les plus fragiles ne sont pas encore celles qui sont accompagnées dans des démarches collectives, **certaines se mettent en action individuellement**. Ainsi, une personne maîtrisant mal la langue française s'est mise à faire les démarches seule, sans être accompagnée par une autre personne ; une autre, n'ayant pu trouver la ressource auprès du Centre Social comme habituellement pendant le confinement, a effectué elle-même la démarche conseillée et a ensuite fait un retour. De demandeuse elle est devenue pourvoyeuse d'information.

Interrogation : est-ce que tous les habitants du territoire (ceux qui pourraient en avoir besoin) ont connaissance de l'existence de VHB ?

1 et 2 : Au delà des activités, ce qui est intéressant disent les partenaires c'est :

- Accompagnement individuel et collectif du Centre Social
- Vu la baisse de présence de la MDR et le fait qu'on fasse moins d'accompagnement physique, c'est un relais, un service complémentaire (chacun avec nos spécificités)
- En rural, il y a un manque d'accompagnement administratif. Il y a à VHB un soutien.

Tarification :

au QF / dégressif

Partenariat avec Les restos du coeur (cinéma)

Adhésion du collège et pas des jeunes pour les actions qui se déroulent au collège

Toutes les activités mais certaines plus que d'autres :

Ateliers estime de soi

Théâtre

Coup de pouce blabla

Accompagnement des projets d'habitants

Actions par rapport à la parentalité

(soutien aux petits (les + fragiles)

et aux parents dans des moments difficiles

VHB donne les outils nécessaires)



VHB FAVORISE-T-IL LE BIEN VIVRE ENSEMBLE DES HABITANTS SUR LEUR TERRITOIRE ? COMMENT ?

DES PROJETS D'HABITANTS ONT-ILS ÉTÉ ACCOMPAGNÉS ? COMBIEN ? COMMENT ?

VHB SOUTIEN-T-IL L'OUVERTURE À L'AUTRE, FAVORISE-T-IL LES ÉCHANGES DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ ENTRE PAIRS, RAPPROCHE-T-IL DES PERSONNES DIFFÉRENTES ? EN QUOI ?

Mixité culturelle devenue
réelle à partir de 2018/2019

Multiplicité des portes d'entrée à VHB.
Offre variée en terme d'activités, de lieux ou de
tranches d'âges.

Activités organisées autour de l'itinérance,
de l'intercommunalité et selon les activités autour d'un
public spécifique (enfants, ados, parents, retraités...)
ou de la mixité de public (collégiens et retraités,
parents-enfants, parents-assistantes maternelles-
enfants)

Il y a à VHB de la **mixité**, une ouverture à tous en terme d'âge, de milieu social. Certaines actions sont centrées sur des **échanges entre pairs** (soit au niveau de la tranche d'âge, soit au niveau du statut : parents, assistantes maternelles...) et d'**autres davantage orientées vers le mélange** et la rencontre que ce soit entre des habitants de communes différentes, d'âges différents, d'origines sociales et culturelle différentes...

À la moitié de la mise en œuvre de ce projet social, l'**ouverture à des personnes d'origines culturelles différentes est vraiment devenue une réalité** avec l'arrivée de familles syriennes sur le territoire fin 2018 et les difficultés liées à l'emploi qui ont rendu visibles des familles polonaises présentes depuis plus longtemps. Des habitants d'origine turque ont aussi commencé à participer davantage qu'auparavant aux activités.

Le fait que le projet ait une facette à la fois individuelle et à la fois collective favorise l'ouverture.

Pour les partenaires, l'ouverture vient aussi de la pluralité, de la multiplicité des portes d'entrée, de la mixité. Le **lieu n'est pas stigmatisé**, c'est important de ne pas être montré comme en difficulté !

Du fait de l'**aspect itinérant et intercommunal** des activités, le territoire fait pleinement partie du projet de VHB. Celui-ci n'est pas hors-sol, ne pourrait pas être implanté ailleurs car il est fondamentalement relié au territoire.

Les actions de VHB permettent aux habitants :

- de rester sur le territoire
- de faciliter l'implantation des nouvelles familles
- de rompre l'isolement
- de s'impliquer dans leur commune (ambassadeurs, candidature aux élections municipales) et plus largement à une échelle intercommunale

Dans l'accompagnement des projets d'habitants (banc, centre multimédia), l'échelle du territoire et de ses compétences est abordée.

L'**appropriation ne se fait pas à l'échelle du territoire global de VHB**. En effet, si pour des raisons historiques le territoire de VHB est composé des communes du Haut-Beaujolais et de celles de la Haute Vallée d'Azergues, il y a peu d'interactions entre elles. Nous constatons cependant qu'au cours du projet, des personnes ont commencé à considérer l'entiereté du territoire de VHB comme la leur. Ainsi des habitants de HVA se sont inscrits sur des activités se déroulant dans le HB et des actions ont été organisées permettant de réunir sur un même lieu des ateliers qui ont lieu pendant l'année dans des communes du HB et de la HVA.

VHB pratique l'**aller vers les partenaires** (rencontres individuelles, pauses partenariales, orientation des habitants). Ce qui a été nouveau au cours de ce projet.

2017-2021, c'est l'orientation de **nouveaux partenaires vers VHB par nos partenaires**. Souvent il s'agit de partenaires qui ne sont pas présents physiquement sur le territoire mais dont le territoire de VHB fait partie de leur territoire d'intervention beaucoup plus vaste. Ainsi des partenaires (Le Mas, la Halte...) ont été orientés vers nous par la Croix Rouge car ils étaient en recherche de relais locaux. Pendant le confinement, une association (Alinéa) inquiète de ne pas avoir de nouvelles d'un habitant dont elle assurait le suivi, nous a appelés car le monsieur lui avait parlé de nous. Nous ne connaissions pas du tout ce partenaire.

À la fin de l'évaluation, nous nous apercevons que cette question n'est plus un enjeu et que si VHB, ses différentes facettes et ses missions étaient davantage connues, l'appropriation du territoire par les habitants en serait facilitée et renforcée.



CALENDRIER ÉVALUATION

AXE 1 - BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE : BIEN GRANDIR, BIEN VIEILLIR ET À TOUT ÂGE SE CULTIVER, DÉCOUVRIR, PARTAGER, APPRENDRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	2017-2018		2019-2020	
RENFORCER LA MISSION D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DU CENTRE SOCIAL	Animer sur le HB et la HVA, un espace d'accueil individuel afin d'écouter, orienter, accompagner les habitants autour de ce qui les préoccupe.	OK		OK : Amélioration des conditions d'accueil à Monsols avec le déménagement en mai 2019. Amélioration à Lamure avec l'augmentation du temps de travail de Fabienne en 2020.	
	Réorganiser et réaménager les locaux de Lamure dans ce sens.	OK : Dans la limite du possible		OK : Dans la limite du possible (Matériel - Banque - affichage)	
	Assurer une veille et une écoute large sur le territoire par rapport aux préoccupations des habitants.	OK		OK : Tout le monde. Mandat d'écoute (Roselyne et Gaëlle). Outil : « cahier d'écoute » en réunion d'équipe + revue de presse. En 2019, formation FAVE (animer des actions à visée émancipatrices – pouvoir d'agir) de 4 professionnels qui n'étaient pas encore formés sur 8.	
	Faire en sorte que la fonction soit portée de manière transversale par l'ensemble de l'équipe.	OK		OK	

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	2017-2018		2019-2020	
<p>PRENDRE EN COMPTE LA DEMANDE D'AIDE ADMINISTRATIVE, NUMÉRIQUE ET SOCIALE</p>	<p>Associer les acteurs concernés : lors d'une première rencontre puis lors de rencontres régulières et de temps forts partenariaux mis en place.</p>	<p>OK : avec MDR Monsols (pause partenariale + réunion en 2018) et en partie avec MDR Lamure (pause partenariale + rencontre avec Roselyne en 2018). Pas de suite donnée à notre demande de rencontre par la MSAP en 2017. Rencontre avec le maire de Monsols. 3 pauses partenariales par an par territoire.</p>	<p>Disparition presque totale des relations avec la MDR de Lamure (sauf PMI) et baisse des relations avec la MDR de Monsols du fait de la présence de moins en moins grande des travailleurs sociaux sur Monsols voire de l'arrêt total des permanences à certaines périodes. Reprise des contacts à la rentrée 2020 suite à une rencontre entre Gaëlle et des responsables territoriaux. 3 pauses partenariales par an par territoire.</p>		
	<p>Réorganiser cet accueil-accompagnement spécifique individuel : en équipe et avec les partenaires.</p>	<p>OK : Plus grande orientation vers MDR. 1/2 journées dédiées (mardi et jeudi après-midi) à Monsols.</p>			
<p>FAVORISER UNE SANTÉ AU SENS LARGE À TOUT ÂGE</p>	<p>Poursuivre les actions favorisant la découverte, les apprentissages.</p>	<p>OK</p>			
	<p>Développer des actions allant dans ce sens : de prévention / de loisirs.</p>	<p>OK : surtout retraités, petite enfance et ados</p>			
	<p>Favoriser l'estime de soi.</p>	<p>OK : posture générale de l'équipe + actions spécifiques notamment 1 conférence et ateliers collège (développés à Monsols à la rentrée 2017/2018)</p>			
	<p>Offrir une écoute bienveillante aux personnes.</p>	<p>OK : posture générale de l'équipe</p>			

AXE 2 - BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR SON TERRITOIRE : ÊTRE EN LIEN

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	2017-2018	2019-2020
<p>FAVORISER LES ÉCHANGES DE PROXIMITÉ, LES SOLIDARITÉS ENTRE DES GROUPES DE PAIRS, ENTRE PERSONNES DIFFÉRENTES ET SOUTENIR L'OUVERTURE À L'AUTRE</p>	<p>Animer des espaces d'échanges, favoriser la création de liens et de réseaux.</p>	OK	OK
	<p>Favoriser la mixité au travers des actions, intergénérationnelles et intercommunales notamment.</p>	OK	OK : Surtout enfants/parents et 2 fois par an avec les Rencontres Intergénérationnelles (retraités/ collégiens).
	<p>Penser l'itinérance et l'accessibilité dans la mise en place des actions.</p>	OK	OK
	<p>Animer le partenariat.</p>	OK : Pause partenariale. Rdv individuel en été RG et GNG : Quartier métisseur, HVA culture et OT du Haut-Beaujolais en 2017, Carsat en 2018 – Le p'tit bal des possibles et cinéma avec ANHB en 2018 + cinéma avec HVA culture en 2017 et 2018	OK : Pause partenariale. Rdv individuel avec le CSAPA, le service culture de la C-OR en 2019, avec la Halte en 2020. Réflexion en 2019 autour du partenariat : comment on est partenaire, comment on co-organise une action en partenariat, comment on est partenaire d'une action.
	<p>Coordonner la transversalité des actions en interne CS.</p>	OK	OK : Parentalité. L'accueil.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS		
<p style="text-align: center;">ACCOMPAGNER DES PROJETS D'HABITANTS</p>	<p>Accompagner le bénévolat.</p>	2017-2018	2019-2020
	<p>Aider, accompagner des groupes d'habitants à faire émerger et à mettre en œuvre leur projet.</p>	<p>OK : Cantine bio collège Monsols – centre multimédia St Mamert débuté en 2018</p>	<p>En 2019 : aboutissement de l'accompagnement centre multimédia En 2019-2020 : poursuite accompagnement « bancs » En 2020 : constitution de 2 groupes juste avant le confinement : « l'arbre à partage » et « centre de loisirs du mercredi en HVA »</p>
	<p>Accompagner l'autonomisation d'activités existantes.</p>	<p>Non, l'occasion ne s'est pas présentée</p>	<p>Les D'marcheurs – Parenthèse colorée.</p>

AXE 3 - AGIR SUR SON TERRITOIRE ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	2017-2018	2019-2020
<p>RENFORCER LA MISSION D'INFORMATION ET DE FORMATION DU CENTRE SOCIAL</p>	<p>Animer le partenariat : le favoriser, le développer, envisager des projets communs.</p>	<p>OK : Pause partenariale. Rdv individuel en été RG et GNG : Quartier métisseur, HVA culture et OT du Ht Beaujolais en 2017, Carsat en 2018 – Le p'tit bal des possibles et cinéma avec ANHB en 2018 + cinéma avec HVA culture en 2017 et 2018</p>	<p>OK : Pause partenariale. Rdv individuel avec le CSAPA, le service culture de la C-OR en 2019, avec la Halte en 2020. Réflexion en 2019 autour du partenariat : comment on est partenaire, comment on co-organise une action en partenariat, comment on est partenaire d'une action.</p>
	<p>Développer et animer un réseau d'habitants relais de VHB dans leur commune.</p>	<p>OK : Ambassadeurs créés en 2017. Presque toutes les communes (ou RPI) sont couvertes par 2 ambassadeurs.</p>	<p>Animation du réseau sous forme de contacts individuels.</p>
	<p>Favoriser la relation élu-citoyen : animer le dialogue entre les habitants et les décideurs.</p>	<p>Accompagnement de projets cantine bio collège Monsols – centre multimédia St-Mamert débuté en 2018 + soirée zéro phyto à Monsols en 2018 – les CA et comité de pilotage (ex Petite Enfance HVA en septembre 2018)</p>	<p>Accompagnement de projets d'habitants (centre multimédia, bancs), les CA et comité de pilotage (ex Petite Enfance HVA en septembre 2020), comité des financeurs, AG</p>
	<p>Être un lieu où se développe l'éducation populaire, où on informe et on forme les habitants et où les habitants s'informent et se forment entre eux.</p>		<p>Les ciné-échanges – Les ressources page FB pendant le confinement – le prêt de livres (parentalité – grand-parentalité) – conférence parentalité (...) – Petit bal des possibles</p>

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	2017-2018	2019-2020
<p>FAVORISER L'APPROPRIATION DU TERRITOIRE PAR LES HABITANTS</p>	<p>Permettre aux habitants de s'exprimer, de débattre et d'échanger sur les préoccupations de la vie quotidienne et citoyenne.</p>	<p>Accueil – Ciné échanges 2017 et 2018 – Le p'tit bal des possibles 2018 – Comité bien vieillir – Papotte des parents 2018/2019</p>	<p>Accueil - Ciné échanges 2019 et 2020 - Le p'tit bal des possibles 2019 - Comité bien vieillir - Papotte des parents 2019/2020 - Diag EVS (jeunesse).</p>
	<p>Être vecteur de ce qui se passe.</p>	<p>Courriel d'info mensuel</p>	<p>Courriel d'info mensuel</p>
	<p>Accompagner des projets d'habitants</p>	<p>Voir axe 2</p>	<p>Voir axe 2</p>
<p>LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS, LES FRAGILITÉS</p>	<p>Créer les conditions d'émergence du pouvoir d'agir des habitants.</p>	<p>Écoute – Recueil d'écoute - Accueil</p>	<p>Écoute - Recueil d'écoute - Accueil - Accompagnement des projets d'habitants - Projet jeunesse</p>
	<p>Animer des actions collectives à visée émancipatrice.</p>	<p>Accompagnement de projets cantine bio collège Monsols – centre multimédia St-Mamert débuté en 2018 mais ne concerne pas les habitants les plus fragilisés.</p>	<p>Voir axe 2. Ne concerne toujours pas les publics les plus fragilisés</p>

MOYENS À DÉVELOPPER AU COURS DES PROJETS	2017	2018	2019	2020
Formation de la Directrice		Master SADL débuté en janvier	Validation du Master SADL	
Formation de l'animatrice Enfance Jeunesse	Licence Sciences de l'éducation débutée en sept 2017 sur 2 ans		Validation de la Licence Sciences de l'éducation	
Formation SST + recyclage	Non réalisée pb avec l'organisme de formation	Programmée en janvier 2019	SST pour toute l'équipe	
Stratégie de communication	Oui	Mise en œuvre avec l'arrivée de Fabienne en juin	Les bases ont été posées. Années de mise en œuvre et d'ajustement	
Évolution du site internet		Reportée du fait de l'absence de Nathanaëlle puis du recrutement de Fabienne en juin. Mise à jour, toilettage, formation	Reportée car d'autres priorités / Mises à jour très régulières et adaptation	
Mettre à jour les supports de communication avec le nouveau logo et la nouvelle stratégie	+ ou – du fait de l'absence de Nathanaëlle à partir de septembre Mais sous-traitance pour certaines	Oui	Oui poursuite	Oui finalisation
Procédures	Non (manque du temps du fait de la gestion RH)	Non (absence de GNG 1 mois 1/2 + gestion RH)	En cours	En cours
Aménagement des locaux	Oui pour Lamure (retrait de la banque)	Organisation de l'affichage à Lamure	Emménagement dans les nouveaux locaux à Monsols	Adaptation au contexte sanitaire
Signalétique extérieure		Oui pour Lamure (porte). En cours pour Monsols	Oui pour Monsols	Réflexion pour la signalétique mobile. 1 drapeau
Embauche d'un animateur Enfance-Jeunesse Supplémentaire		Travail sur le projet avec la CAF	Ok à partir de février à mi-temps	
Mini-bus 9 places (non prévu)				* 39



2

DIAGNOSTIC



DIAGNOSTIC LOCAL CONCERNANT LE TERRITOIRE DE LA HAUTE VALLÉE D'AZERGUES ET DU HAUT-BEAUJOLAIS

Ce document résulte d'échanges avec les habitants (de janvier à octobre 2020)
Les supports et temps de recueils sont les suivants :



Tout public :

- échanges avec les habitants lors de temps dans les villages
- échanges avec les partenaires notamment lors des pauses partenariales



Avec les adhérents :

- lors du démarrage et de la fin des activités
- lors d'entretiens téléphoniques lors du confinement du printemps 2020



Les données quantitatives de la CAF (2019), de l'INSEE, du diagnostic fait par le cabinet conseil Itinere (2019), la CARSAT.

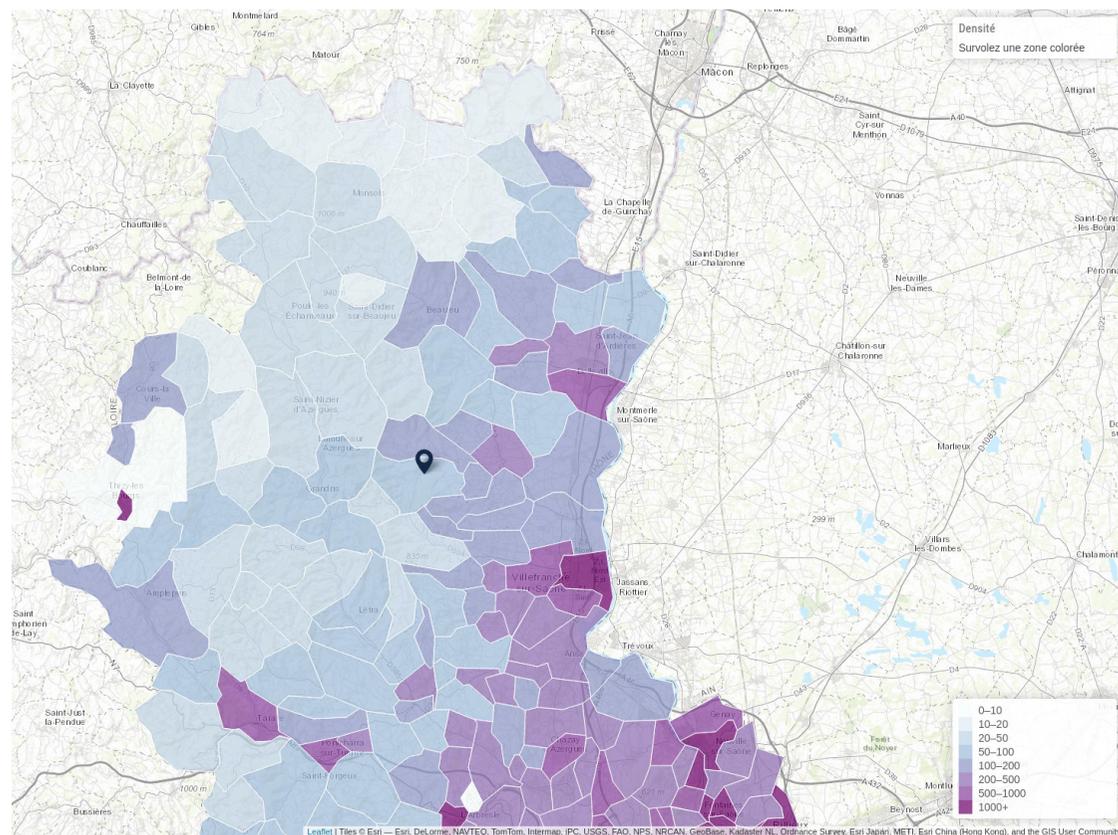


UN GRAND TERRITOIRE RURAL AVEC SES SPÉCIFICITÉS

Le territoire de VHB est un ensemble géographique relativement homogène. Le paysage est fortement marqué par la **forêt et les pâturages, avec quelques activités industrielles**.

L'habitat est diffus par la présence de **nombreux hameaux** sur des communes de faible densité. Par exemple à Poule-les-Écharmeaux une cinquantaine de hameaux et lieux-dits sont parsemés sur 3 123 ha dont 65 % sont boisés.

La carte ci-jointe donne un aperçu de la densité de population



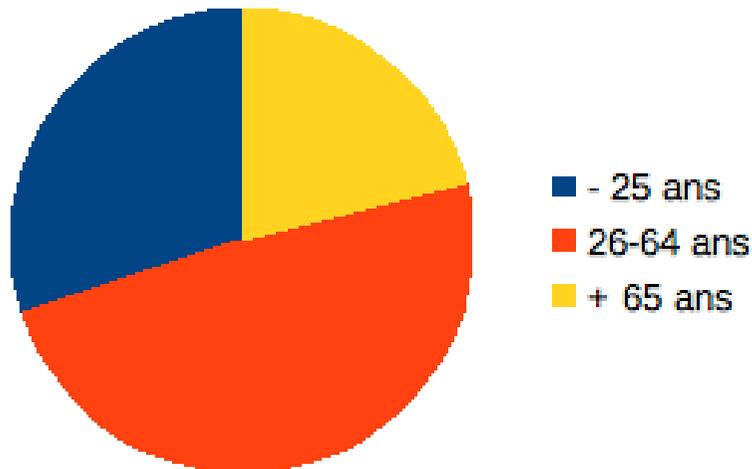
HAUTE VALLÉE D'AZERGUES

Plus spécifiquement, la Haute Vallée d'Azergues se structure par un axe de transport (route et fer) s'étendant sur 20 km du sud au nord. Les populations sont majoritairement **tournées vers la vallée de l'Azergues** et la centralité de Lamure, à l'exception de celles de Chénelette et de Saint-Bonnet-le-Troncy, orientées (ou partagées) vers d'autres territoires adjacents (Beaujeu, Chauffailles ou Cours la Ville).

La densité de population est en moyenne de **43 hab/km²**, mais elle est variable d'une commune à l'autre. (23hab/km² à Claveisolles et 82 hab/km² à Grandris). Les 8 communes constituent un bassin de **6236 habitants**. Des pourparlers ont été engagés pour la création de communes nouvelles mais n'ont pas abouti.

Au niveau des âges, la population de la Haute Vallée d'Azergues est répartie de façon assez homogène avec une part des personnes âgées en moyenne plus importante que celle du Rhône. La commune de Grandris a une proportion plus importante de personnes âgées par la présence d'un EHPAD.

Concernant les logements, 71 % sont des résidences principales, 17,2 % des maisons secondaires et 10,8 % des logements sont vacants.



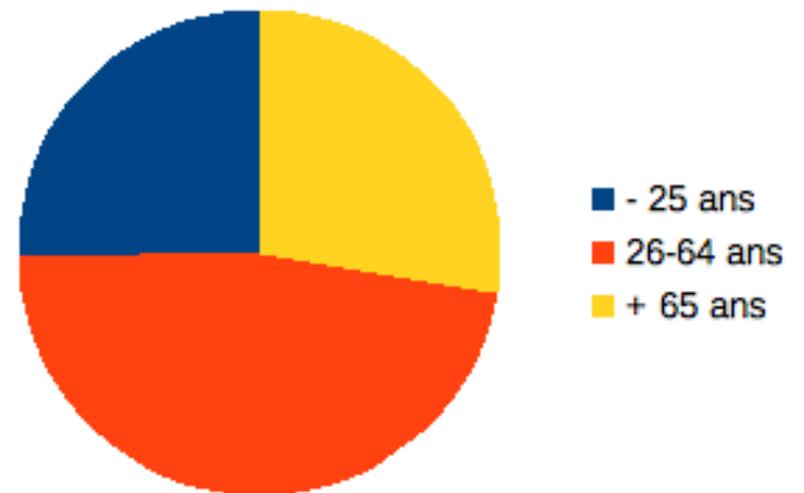
HAUT-BEAUJOLAIS

Le Haut-Beaujolais se structure autour de 3 vallées qui descendent sur la Saône et Loire (La Clayette, Matour, Tramayes). Les habitants sont ainsi **tournés vers Mâcon**, même si la majorité des démarches administratives demandent un déplacement sur Belleville ou Villefranche. La densité de population est en moyenne de **23 hab /km²**. (15hab/km² à Cenves à 28 hab/km² pour Propières).

Le Haut-Beaujolais constitue un ensemble de **4296 habitants**. Historiquement 13 communes regroupent l'ensemble du Nord du département du Rhône allant de Cenves à l'Est à Aigueperse à l'Ouest (25 km). Au 1er Janvier 2019, 7 communes (Monsols, Avenas, Ouroux, St Christophe-la-montagne, St Jacques-des-Arrêts, St-Mamert et Trades) ont créé la commune nouvelle de Deux Grosnes regroupant 1905 habitants.

Les communes de Propières et St-Igny-de-Vers ont une proportion plus importante de personnes âgées par la présence d'un EHPAD.

Concernant les logements, 64,6 % sont des résidences principales, 22,4 % des maisons secondaires et 12 % des logements sont vacants.





SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Nous observons ainsi un nombre d'habitants et une densité plus importante en HVA avec des dynamiques différentes en lien :

- Avec les **bassins de vie orientés différemment**
- La démographie montrant une **proportion plus élevée des + de 60 ans dans le HB et des moins de 25 ans dans la HVA.**
- Une proportion relativement importante de **maisons secondaires** qui amènent des allers et venues sur le territoire avec une part non négligeable d'habitants installés (une partie de l'année) sur le territoire mais également dans un autre lieu (le plus souvent dans la Métropole de Lyon). Il est important de prendre en compte ces données notamment en lien avec la dynamique de la vie des villages.

Il est observé une certaine attractivité en lien avec le **prix du foncier**, un marché du logement « ouvert » et un environnement favorable pour des personnes arrivant de zones urbaines proches et des opportunités d'installation des ménages parfois issus d'autres régions.

Une grande partie des habitations sont des maisons (93,5 % dans le HB et 88,7 % dans la HVA). Il est intéressant de noter que le parc immobilier est pour moitié de **l'habitat ancien** (57 % dans le HB a été bâti avant 1945 et 51 % dans la HVA, les constructions de - de 30 ans s'élèvent à 20 % dans le HB et 22,4 % dans la HVA.)

Une forte proportion des ménages sont **propriétaires** (80 % dans le HB, 78 % dans la HVA). Sur le taux de locataires, la répartition des logements sociaux est inégale sur le territoire : 2,7 % sur le HB (répartis sur Deux Grosnes et Propières) et 3,4 % sur la HVA répartis sur 8 communes de façon non homogène. Concernant les **logements vacants**, ils sont une proportion plus importante que dans le Rhone (7%) : 11,6 % dans la HVA et 13,5 % dans le HB.

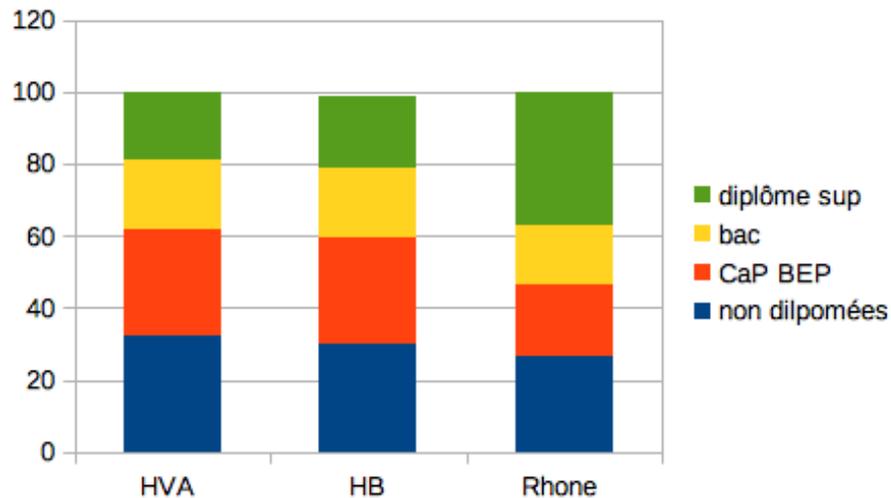
Nous pouvons observer que les personnes ayant emménagé depuis moins de 2 ans sont 8 %, celles ayant emménagé de 2 à 10 ans sont de l'ordre de 30% et celles de plus de 10 ans sont à 60 %. En comparaison, sur le département, ces chiffres sont respectivement de 15 %, 40 % et 43 %. Ainsi une proportion plus importante de **personnes habitant depuis plus de 10 ans** est marquée, mais nous pouvons également observer un certain dynamisme par des arrivées toujours présentes de **nouveaux habitants.**

UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT ACTIF AU PRIX D'UNE FORTE MOBILITÉ ET FLEXIBILITÉ

Le taux d'activité (rapport entre le nombre d'actifs - actifs occupés et chômeurs - et l'ensemble de la population) est de **73,3 % sur le Haut Beaujolais et 78,4 % pour la Vallée d'Azergues**.

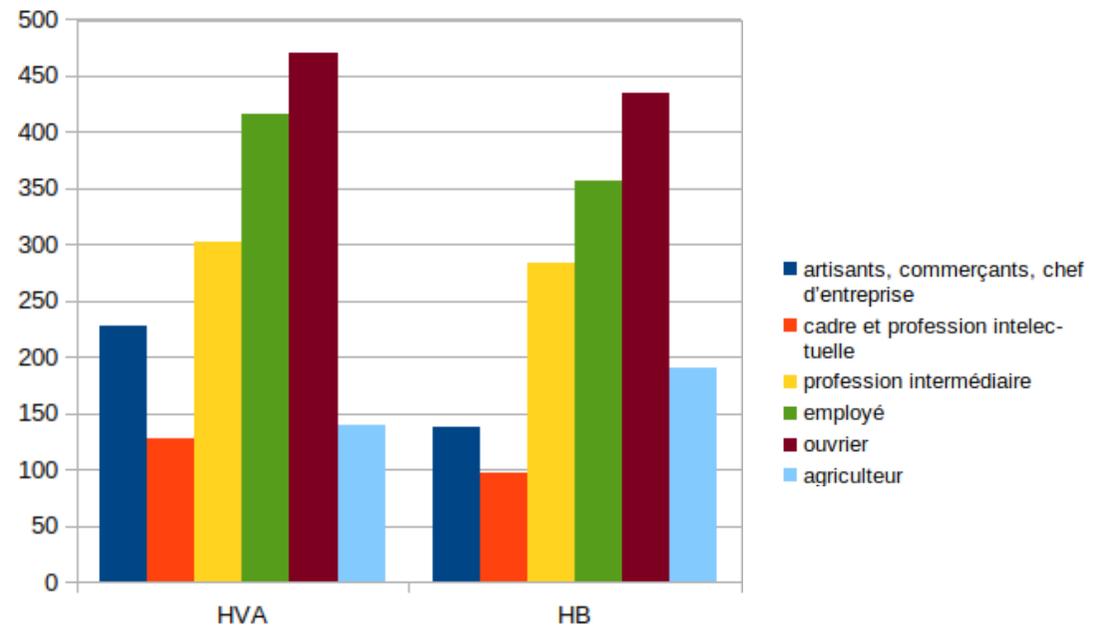
De façon significative le taux d'activités des 15-24 ans est plus élevé que la moyenne départementale (54 % HVA, 43,6 % HB, 40 % Rhône). Cela indique une **part moindre de jeunes en études** : en effet, le taux de scolarisation de 96 % avant 17 ans chute à 30 % entre 18 et 24 ans (en comparaison du Rhône où ce chiffre est de 63%).

Le niveau d'étude est globalement inférieur à celui du Rhône :



La situation de l'emploi est plus favorable. Les **taux de chômage sont partout inférieurs au département voire faibles** (7,7 % en moyenne pour 11,7 % dans le Rhône). Il est à pointer sur certaines communes un taux de femmes au chômage plus important (à Grandris par exemple ou sur le Haut-Beaujolais de façon générale avec 10,5 % pour 7,6 % pour les hommes). Notons que le taux de chômage des 15-24 ans est plus élevé : par exemple pour Deux-Grosnes, il est de 33,5 % pour les jeunes femmes et de 27,8 % pour les jeunes hommes

Sur la répartition des activités :



46% des ménages
ont une voiture



47% des ménages
ont 2 voitures



7% des ménages
n'ont pas de véhicule



Concernant les actifs, nous pouvons relever que 28 % d'entre eux travaillent dans leur commune de résidence dans la Haute Vallée d'Azergues alors que ce chiffre s'élève à 35 % dans le Haut-Beaujolais. Il y a donc **72 % des actifs de la Haute Vallée d'azergues et 65 % en Haut Beaujolais qui travaillent hors de leur commune de résidence.**

Concernant le trajet domicile-travail, nous pouvons noter que ces données diffèrent en fonction de la profession : les artisans et agriculteurs ont un trajet en moyenne de 2 kms, les cadres font en moyenne 25 kms, les professions intermédiaires 32 kms, les employés et ouvriers 16 kms. Il est cependant important de noter que ce ne sont que des moyennes et qu'en fonction des situations individuelles, ces chiffres peuvent être très différents.

Mais cela fait ressortir une réalité de terrain notamment en comparant avec les trajets domicile-travail dans le département du Rhône qui sont de 7 kms en moyenne (hormis les artisans et agriculteurs pour qui les données sont identiques).

Il est important de souligner que 82,8 % des actifs font ce trajet en véhicule motorisé, contre seulement 5,3 % en transport en commun et 3,1 % à pied (ces derniers chiffres baissent potentiellement sur le Haut Beaujolais).

Ce qui induit des **problèmes de mobilité** au vu de l'offre de transport en commun : en effet, dans la vallée d'Azergues, une ligne de chemin de fer est présente : 5 trains par jour permettent de rejoindre Lyon en 1h. Le train est remplacé sur 12 créneaux horaires par un autocar qui relie Lozanne en 1h ou Lyon Perrache en 1h30.

Concernant le Haut beaujolais, la SNCF est absente. Sur l'ensemble du territoire, les autocars du Rhône qui font les trajets scolaires peuvent être empruntés par les habitants (mais sur les horaires et le calendrier des scolaires).

De ce fait, la **pendularité des actifs sur l'ensemble du territoire est élevée** et impacte les modes de vie (journées longues). Les témoignages convergent pour constater que les installations de nouveaux habitants peuvent se heurter à des contraintes budgétaires ou organisationnelles (énergies, transports) qui se traduisent parfois par des départs.

Les questions de mobilité sont également évoquées par de nombreux acteurs, mais sans réel consensus : pour certains, le problème est marginal (quelques jeunes freinés dans leur accès à l'emploi ou aux loisirs, quelques personnes âgées limitées dans leur accès aux services), alors que pour d'autres, il apparaît très limitant pour la population.

L'enjeu perçu est bien celui de la **diversification des offres** en la matière, pour répondre à la diversité des besoins et des pratiques (transports en commun, transport à la demande, co-voiturage, réseaux sociaux ou classiques). Autant sur la Haute Vallée d'Azergues que le Haut Beaujolais sont proposés des services de taxi pour les personnes n'ayant pas de voiture. Tant au niveau de la CCSB que de la C-OR, un système est mis en place avec des conditions spécifiques (critères, horaires, tarifs, renouvellement). Sur la CCSB, il s'adresse aux personnes de + de 70 ans ou en situation de handicap ou au RSA. Sur la C-OR, un système pour les personnes travaillant est possible mais sur 4 mois non renouvelables. Dans le cadre du FAJ, la Mission Locale accorde une aide au permis pour une dizaine de jeunes par an. Mais la présence d'une seule auto-école sur le territoire est limitante.

La Croix-Rouge a initié depuis janvier 2019 un service de mobilité basé à Villefranche-sur-Saône, permettant à des personnes sans solution de déplacement de les véhiculer, à la demande, pour des démarches, des courses ou des rendez-vous médicaux (2 déplacements par semaine avec un courrier d'une assistante sociale).

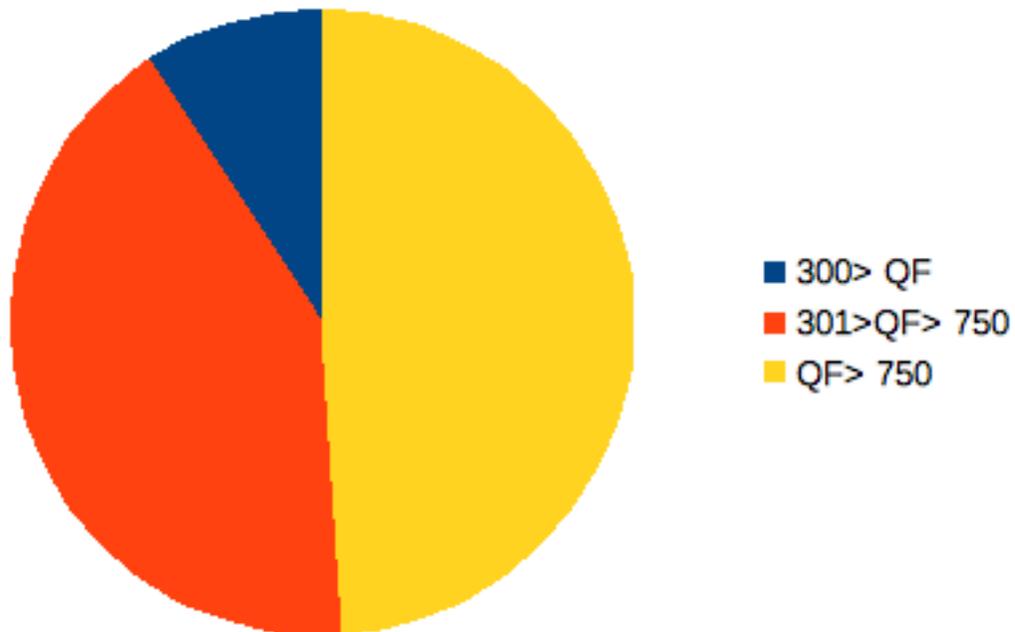
Nous observons que **l'ensemble de ces services ne répondent que partiellement aux besoins des personnes.**

DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉS AVEC DES RÉALITÉS DIFFUSES

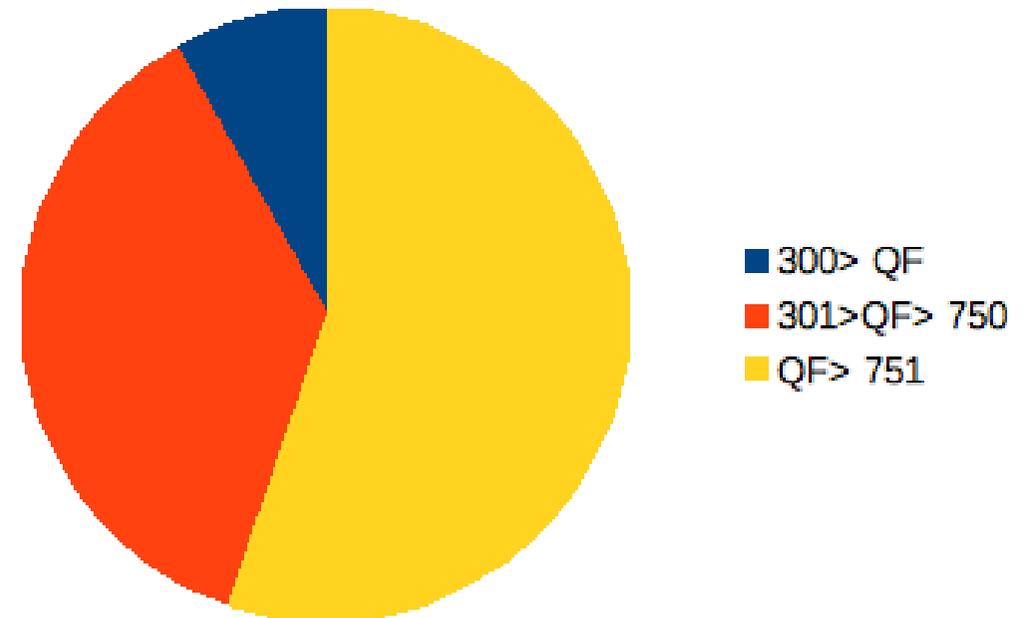
Les revenus sont de **tendance faible**. En s'appuyant sur le revenu médian disponible par unité de consommation : dans le Rhône : 21 746 euros, sur HVA, en moyenne de 20117 et dans le HB, de 19040. En notant des disparités sur les moyennes communales allant de 21535 pour Chénelette à 17332 pour Ouroux.

Si nous focalisons sur les QF CAF :

Attention chiffres fournis uniquement sur 4 communes



En comparaison, les chiffres en lien sur le département du Rhone :



Compte tenu de la taille des communes, le secret statistique ne permet pas de dénombrer les allocataires AAH et RSA pour toutes les communes. La MDR de Lamure dénombre actuellement 64 ménages allocataires du RSA - soit 118 bénéficiaires. 25 ménages sont orientés « accompagnement social », les autres sont orientés « accompagnement professionnel » ou « création d'entreprise ». La MDR estime également à 1 ou 2 par commune, le nombre de personnes marginalisées avec des facteurs cumulatifs (inaptitude, addictions).

Concernant le Haut-Beaujolais, le nombre de ménages bénéficiant du RSA s'élève à 94 (données CAF 2019).

Chaque commune ou CCAS accorde chaque année des aides légales à 1 ou 2 ménages pour des situations de précarité, ponctuelles ou récurrentes. Toutefois, les élus considèrent que **tous les ménages en difficultés ne se manifestent pas.**

Le Secours Catholique à Lamure reçoit une dizaine de ménages dans l'année, sollicitant des aides, sans profil spécifique, mais distants des services sociaux.

La Croix Rouge accueille à ses permanences des personnes (à Monsols 4 et à Propières 6) et peut accorder des colis alimentaires ou des vêtements de façon ponctuelle ou avec un courrier de la MDR.

Le service social de l'hôpital de Grandris a observé, en moins d'un an, une vingtaine de cas d'adultes ou de personnes âgées désinsérés, précaires, pour une partie connaissant des addictions et vivant dans des hameaux isolés et/ou des logements dégradés.

1/4 de ces situations, découvertes à l'occasion d'une hospitalisation en médecine, n'étaient pas connues de la MDR, et le retour au domicile est parfois problématique (mesure de protection, aide à domicile, soins...).

Les situations d'addiction apparaissent rarement prises en charge, voire méconnues.

La MSA témoigne (dans le secteur agricole) de nombreuses situations de mal-être, parfois couplées à une précarité financière et à des conduites addictives.

Des difficultés spécifiques pointent au niveau des agriculteurs sur une plus grande fragilité financière (en lien avec les aléas climatiques, l'état de santé...), une très grande imbrication de la sphère personnelle et professionnelle, des situations d'isolement avec une tendance à ne pas solliciter d'aide (pauvreté tabou). Les agriculteurs souffrent également de l'image de pollueur renvoyée par la société et le sentiment de non reconnaissance de leur travail pourtant difficile.

Pour certains publics (jeunes précaires, saisonniers), la MSA et Calad'impulsion témoignent d'addictions à d'autres toxiques que l'alcool.

Il reste délicat d'objectiver précisément l'ampleur de ces situations que ce soit sur le HB ou la HVA.

Une expérimentation sur 6 mois (juillet à décembre 2020) avec l'association AJD sur demande du Département est en cours dans un but de repérage des personnes en très grandes difficultés.

Notons enfin sur la commune de Monsols – Deux Grosnes fin 2018 l'arrivée de 4 familles syriennes (20 personnes dont 13 enfants) accompagnées sur une année par Forum Réfugiés.

La même année, les locaux de l'ancienne gendarmerie ont été investis par l'association Le Mas afin d'accueillir des personnes et familles dans le cadre de l'opération Grand Froid. La possibilité d'accueil s'est pérennisée.

L'ISOLEMENT, UNE RÉALITÉ DÉLICATE À APPRÉHENDER

La part de personnes seules est plus faible en HVA (33 %) mais plus élevée en HB (40 %) que dans le Rhône (37,8 %).

Pour la MDR, l'enjeu est plus globalement celui de **l'isolement social de certaines personnes âgées, couplé aux troubles cognitifs**, qui nécessite une mobilisation accrue en matière de repérage et de prévention de la perte d'autonomie. Des initiatives existent toutefois sur le territoire (club des aînés, animation et bénévoles dans les EPADH, ateliers avec VHB, l'ADHA et l'ADMR).

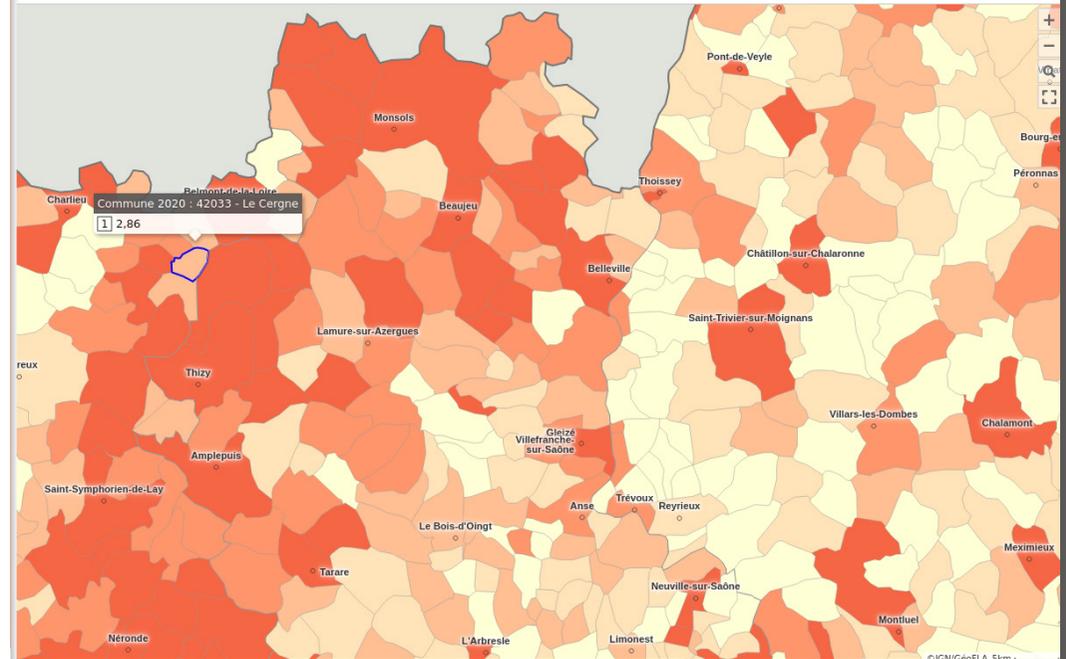
Les élus locaux considèrent que les **réseaux de sociabilité** (voisinage, référents hameaux) et les services apportés aux personnes âgées (repas à domicile, ADHA, ADMR) limitent le risque d'isolement à quelques rares cas, parfois volontaires. La présence de jeunes retraités impliqués joue favorablement.

La CARSAT calcule des indicateurs de fragilité appliqués aux retraités du régime général, à partir de facteurs d'âge, d'isolement social (veuvage) et de ressources. Selon ces critères 618 retraités sont considérés comme fragiles sur HVA et 485 sur le HB. Les indicateurs de cette fragilité sont similaires de façon globale sur le territoire avec un score de 3,4 tout en relevant certaines communes avec un score moyen plus ou moins élevé (allant de 2,9 à 4,2), en sachant que plus le score est haut et plus la fragilité est importante.

Les analyses de la CNAV sur les politiques de prévention en lien avec la fragilité focalisent sur différents facteurs : le parcours de vie, l'isolement, les problèmes de déplacement, le manque d'information, le sentiment d'inutilité. Nous pouvons faire un parallèle avec les indicateurs ci dessus et mettre en lumière la vulnérabilité potentielle des personnes âgées du territoire.

Parallèlement, les **risques de mise à l'écart, sur le plan numérique**, sont avérés et les offres d'accompagnement ou de formation en la matière ne sont pas suffisantes ou adaptées. Cette difficulté toucherait majoritairement les personnes âgées et certains adultes. Concrètement, sur la Haute Vallée d'Azergues, des ateliers itinérants proposent des ateliers de sensibilisation, mais les personnes nous indiquent que le niveau est difficile à suivre pour des débutants. Sur le Haut-Beaujolais, un groupe d'habitantes s'est mobilisé pour la reprise d'ateliers numériques au centre multimédia. Ces ateliers qui nécessitent de se déplacer jusqu'à St Mamert, ont été pris d'assaut.

1 Score moyen de la fragilité sociale des retraités du régime général - Population totale de 55 ans et plus 2019 ▼



<https://www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr>

Le problème de la fracture numérique se situe sur plusieurs plans : avoir le matériel nécessaire et une connexion internet, avoir une maîtrise suffisamment bonne de l'outil, mais également la compréhension des sites. A l'heure où la presque totalité des démarches administratives est numérisée, un non recours aux droits de nombreuses personnes est à craindre. Si cela peut simplifier les démarches pour les habitants éloignés des pôles urbains, à la non maîtrise de la démarche s'ajoute un sentiment d'exclusion, d'éloignement et de perte de liens sociaux.

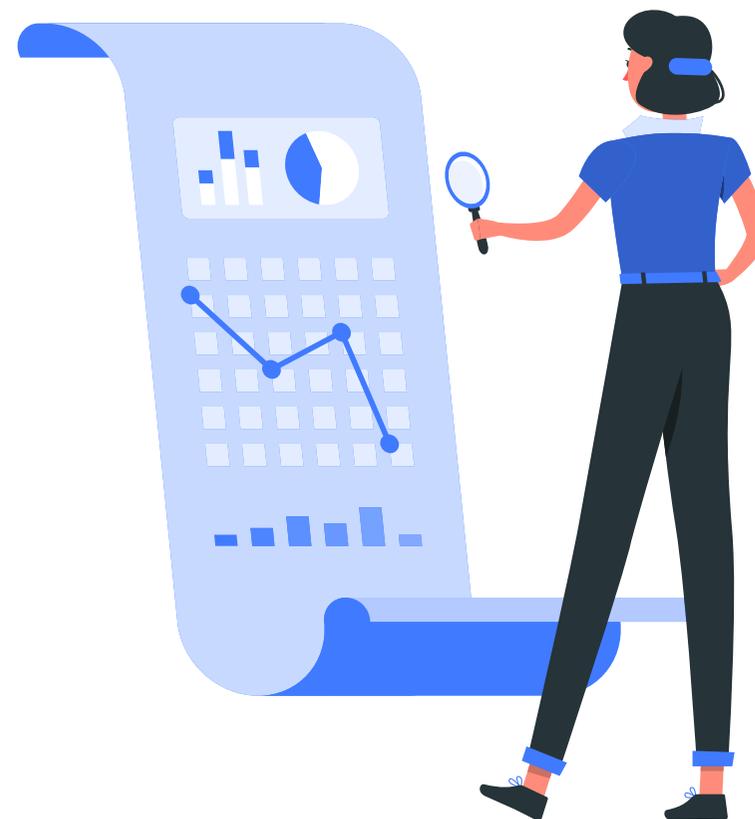
De façon générale, si une **difficulté survient dans une démarche administrative**, il est complexe pour les habitants d'être en contact avec une personne de l'organisme. Les permanences de services sont inexistantes (CAF, pôle emploi, impôt, carsat). Les personnes doivent alors se déplacer à Villefranche à une cinquantaine de kms, pour certains. Des PIMMS à Chauffailles et Amplepuis ainsi qu'une MSAP (MFS) à Monsols sont présentes mais les habitants semblent s'y rendre assez peu (manque de confidentialité, accès uniquement numérique peu accompagné, accueil non prioritaire quand le lieu est adossé à un bureau de la Poste...).

En termes d'**offre de services à la population, ceux-ci ont une présence inégale**, parfois en deçà du seuil permettant leur repérage et leur fréquentation. Notamment, l'optimisation en 2018 de la présence de la MDR est préjudiciable au niveau de la coopération avec une partie des acteurs locaux.

Nous pouvons observer la confirmation des **craintes d'abandon** énoncées lors du dernier diagnostic quant aux départs des services publiques : à Monsols Deux Grosnes ; le crédit agricole a laissé place à un simple distributeur (dont l'existence est à nouveau remise en question aujourd'hui), entre 2019 et 2020 les permanences à la MDR sont passées de une demi-journée à aucun accueil (le 1^{er} confinement et le contexte sanitaire n'ayant pas aidé au maintien). Nous avons fait remonter nos préoccupations et celles des habitants. Est-ce en lien ? Une permanence sur rendez-vous a repris le 15 octobre dans le nouveau Pôle Santé.

Sur la vallée d'Azergues, le petit casino de Lamure a fermé. La pharmacie s'est délocalisée sur la zone artisanale. Les habitants doivent se rendre à 4 km du bourg. La pharmacie de Grandris a fermé. Une **forte inquiétude concerne le départ en retraite des médecins présents sur le territoire**. Des communes ont opté pour la création de maison médicale (Deux Grosnes, st Igny, Lamure) et de télé-médecine (Lamure). Mais cela ne garantit pas l'arrivée de nouveaux médecins sur le territoire car certains sont déjà en retraite et ne sont pas remplacés.

L'éloignement amène des **solidarités** au sein de la famille notamment. Même si nous ne pouvons faire de généralités à ce sujet, des solidarités existent également au sein du voisinage, entre parents ou entre retraités. Mais le manque de liens ou d'entraide est aussi évoqué. Cela peut être le reflet d'un manque de liens sociaux, mais pas uniquement. En effet, comme nous l'avons relevé dans le précédent diagnostic, des tensions ou indifférences peuvent apparaître entre les nouveaux et anciens habitants. Au fil des discussions avec ces derniers, nous avons pu relever deux facteurs expliquant ce lien plus ou moins difficile :



Premièrement, l'**implication des personnes dans la vie de la commune** : des parents nouvellement installés dans le Haut-Beaujolais auront plus de mal à créer des liens au sein du village s'ils scolarisent leurs enfants hors de la commune. Ceci notamment parce qu'ils ne croiseront pas régulièrement les parents, mais également parce que les habitants ont bien conscience que l'école est un lieu de vie ; Si celle-ci n'est plus dans le village, ce dernier sera moins vivant et moins attractif. Dans le Haut-Beaujolais où les écoles sont presque toutes en Regroupement Pédagogique Intercommunal ou sur la sellette, l'argument est loin d'être anecdotique pour les habitants.

L'investissement dans la vie de la commune aux manifestations des mairies ou des associations est un facteur important de liens.

Deuxièmement, la **provenance des personnes a du poids** : une personne arrivant d'une zone rurale semble plus facilement créer des liens voire accueillie qu'une personne venant « de la ville ». Certains « anciens » habitants ont des représentations, fantasmées ou réelles, des « urbains » qui viendraient à la campagne pour y apporter d'importants changements (une ville bis ou à contrario une nature très préservée). Dans ces deux hypothèses, certains anciens habitants comptent bien ne rien changer à ce qui est ancré. Nous avons pu l'observer parallèlement lors des échanges concernant les communes nouvelles : une **Crainte de perte d'identité** ressort pour certains habitants.

Nous avons pu l'observer également lors des recueils de mémoire avec des retraités du Haut-Beaujolais sur l'évolution des années 50 à nos jours. Pratiquement tous ont signifié la rapidité des changements de mode de vie sur cette période avec une sensation d'accélération exponentielle, un sentiment de perdre pied, de ne plus avoir de repères. D'où la crainte d'être confrontés à toujours plus de changement de leur lieu de vie. Il semble également qu'une crainte de dévalorisation du « monde rural » soit présente face à l'« urbain » et reflète un besoin de valorisation du territoire, de sa dynamique et de ses habitants. Ce sentiment est exacerbé par le ressenti d'isolement et d'éloignement.

De plus, les nouveaux habitants arrivant de zone urbaine ont besoin de **temps d'adaptation** afin de comprendre le fonctionnement très différent du mode de vie. Des parents sont surpris en arrivant par l'absence de centre de loisirs les mercredis par exemple. Les nouveaux arrivants viennent par nécessité économique, par conviction, hasard ou envie. Ils sont alors confrontés à la réalité et ont à composer avec elle plus ou moins facilement.

Parallèlement, nous pouvons souligner que le **tissu associatif est important sur l'ensemble du territoire** et permet de maintenir une dynamique au sein des villages à laquelle tiennent les habitants. (sportive, chasse et pêche, parents d'élèves, comité des fêtes, patrimoine, « anciens », conscrits...). Les responsables des associations émettent cependant fréquemment des inquiétudes sur leur **relève incertaine**.

Nous pouvons ici relever l'importance et **l'engagement de nombreux retraités** dans la dynamique du territoire : nous pouvons observer que les nouveaux retraités ont une place assez souvent active dans les solidarités familiales, de voisinage ou associative (envers les plus âgés). Nous avons évoqué les personnes qui ont des maisons secondaires. Fréquemment, celles-ci décident au moment de la retraite de venir de façon plus importante voire définitive sur le territoire.

Dans un souci partagé avec les collectivités de service à la population, de **nombreuses initiatives sont portées par les acteurs locaux**. Ces services se maintiennent cependant dans un **équilibre précaire**. Certains habitants soulignent la fragilité de cette dynamique en pointant par exemple la fermeture d'un commerce qui amène un grand manque d'autant plus quand il était le seul du village.

Enfin, comme nous l'avions souligné lors du dernier diagnostic, les habitants restent **en demande d'information sur ce qui a lieu sur le territoire**.

PERSPECTIVES VHB

Si dans le dernier diagnostic, la perception des habitants semblait très morcellée, celle-ci semble avoir changé pour une partie des habitants. Il y a un **plus grand repérage** par les habitants comme par les élus de VHB comme acteur auprès des familles de façon large et des personnes à la retraite. Il est peut-être à noter que les personnes ayant une connaissance moindre sont les adultes travaillant et sans enfant. Il reste cependant une **confusion parfois** avec la COR sur Lamure et avec la MDR sur Monsols. Cette observation semble venir d'une méconnaissance des compétences de chacun.

Si certains élus nourrissent une vision de VHB restreinte aux « *personnes en difficultés sociales* », la création du film de présentation de VHB a été l'occasion d'échanger sur leurs représentations :

Certains élus décrivent VHB comme : « *acteur collectif partenaire de projet de notre territoire* », « *il nous semble que Vhb est indispensable pour la vie de nos concitoyens et leur bien être* », « *VHB apporte des animations, mais aussi une expertise dans le domaine social. Ils nous font remonter des besoins de la population et nous apportent des solutions ou projets* », « *un rouage essentiel dans la part sociale, le lien social, intergénérationnel...* », « *c'est pour l'ensemble de la population* », « *Si VHB n'existait plus, il faudrait l'inventer* ». Nous pouvons observer le soutien des élus qui soulignent la force de VHB dans son ouverture à tous. Les équipes municipales ayant changé pour une partie aux dernières élections, il sera important d'être attentif aux représentations de ces nouvelles équipes.

Au niveau des partenaires, VHB est nommé comme un **acteur de mise en liens partenariaux**, interlocuteur pour les familles mais également dans l'accueil, l'orientation et l'information dans l'accès aux droits : « *maillon essentiel de la vie du territoire* », « *c'est adapté au territoire, car ce n'est pas un lieu fixe* », « *la présence sur l'ensemble du territoire est importante, à l'heure où beaucoup de partenaires ne peuvent plus venir* ».

Trois axes ressortent de l'étude dans la vallée d'Azergues concernant les attentes envers VHB qui peuvent être mis en lien avec ce qui ressort au niveau du Haut-Beaujolais.

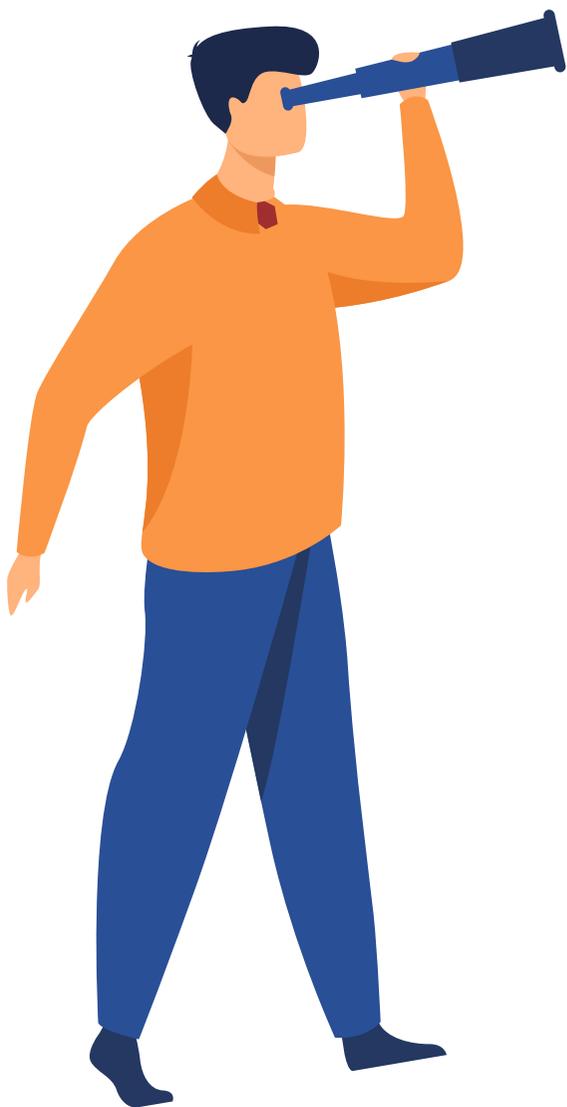
Au niveau des personnes retraitées : il y a une attente d'aide à la vie quotidienne, de prévention de la perte d'autonomie, de liens sociaux et mixité intergénérationnelle.

Au niveau des jeunes, des attentes en lien avec la prévention et l'animation d'espace.

Au niveau des familles, la mise en place d'actions autour de la parentalité et d'accès aux droits.

La période de confinement a souligné l'importance qu'attribuent certains habitants à VHB en tant que **lieu ressources** : pour briser l'isolement, aider dans l'accès aux droits, mettre en lien les personnes, proposer et construire des actions avec les habitants. La suspension des activités amène un manque au niveau de l'activité mais également de lien social et de convivialité.

Il ressort enfin du film de présentation des visions positives : « *il y a des gens sympathiques et beaucoup d'informations* », « *la solitude dans les petits villages souvent on s'enferme un peu chez soi, VHB est une bonne occasion de sortir et de participer* », « *VHB permet de faire du lien, aux gens de sortir de chez eux autour du partage, de la rencontre* ».





PROJET SOCIAL

2021 - 2025



1

ENJEUX



LE DIAGNOSTIC A PERMIS DE FAIRE RESSORTIR

Le diagnostic a permis de faire ressortir :

- la **nécessité d'une forte mobilité**
- des **ressources en moyenne plus basses** que le reste du département
- un **isolement diffus et des facteurs cumulatifs de fragilités** (fort taux concernant les personnes à la retraite)
- des **craintes confirmées** :
 - fracture numérique et administrative
 - délocalisation ou fermeture de services : pharmacies, commerces...
 - accès aux droits et aux soins

Il est à noter sur cette période, en termes de mouvement de territoire, la **création de la commune nouvelle de Deux-Grosnes** sur le Haut- Beaujolais dont les effets ne sont pas encore significatifs.

La **crise sanitaire** a amené un contexte très particulier et inédit en 2020. Elle a mis en avant la présence de VHB sur le territoire même lorsque cela n'a pas été possible physiquement.

L'évaluation a permis de montrer comment VHB a pu atteindre les objectifs du projet 2017-2021 et de mettre en évidence les attentes des habitants envers VHB :

- **lieu carrefour de ressources**
- **convivialité**
- **services comme Vacances à la carte**
- **actions avec les habitants**

Sur la période 2017-2021, nous pouvons mettre en lumière la recherche continue de **mobilisation active des habitants** autant de façon individuelle que collective. L'équipe a une posture plus transversale au niveau des missions.

Le **partenariat** a été réfléchi et renforcé (autant dans les rencontres que dans les actions de co-constructions). La **veille et l'écoute** large sont prédominantes, notamment par l'aller-vers qui est développé progressivement. Sur le projet précédent, "**l'aller vers**" était déployé au niveau des adhérents, le mouvement se dirige maintenant à l'extérieur de VHB dans les communes.



ÉMERGENCE DES ENJEUX

Au **niveau du territoire**, les enjeux majeurs ressortent **autour des fragilités** : isolement, inégalités géographiques et sociales, mobilités, accès aux droits et aux soins, ainsi que fracture numérique.

Ces fragilités sont à prendre en compte dans leurs cumuls et l'invisibilité des situations.

Au **niveau des habitants** l'enjeu majeur se centre sur le **maintien du lien social** : avec leurs pairs mais aussi dans une vision plus large de mixité. Cet enjeu est à envisager également dans la dimension de solidarités et d'implication dans la vie locale.

Des enjeux sont apparus **au niveau des familles** (problématique de mode de garde le mercredi en Haute Vallée d'Azergues), **des jeunes** (orientation et connaissance du milieu urbain). Nous prendrons en compte ces enjeux en faisant un pas de côté et en les envisageant soit sous l'angle de l'accompagnement de projet d'habitants soit sous l'angle du partenariat (animation du partenariat autour d'une thématique, impulsion auprès des partenaires).

Au **niveau de VHB**, l'enjeu majeur se centre sur la **visibilité de ces missions**.

➤➤ Freins

- répartition inégale des services et ressources
- géographie et difficultés au niveau mobilité

➤➤ Point de vigilance dans la mise en œuvre des projets

- prise en compte des bassins de vie
- aller-vers dans un mouvement physique et psychique (là où les personnes sont et là où elles en sont dans leurs préoccupations)
- investissement des habitants en priorité au niveau communal

➤➤ Potentialités

- dynamique territoire
- engagement bénévole et notamment des retraités mais pas seulement de ce public en fonction des types de bénévolat
- capacité de mobilisation et implication des habitants
- diversité et mixité du public
- potentiel offert par les communes (locaux, relais info)
- reconnaissance des élus et des partenaires
- partenariat



2

AXES

OBJECTIFS

ACTIONS



**VHB, DES LIEUX
OÙ L'ON EST ACCUEILLI,
OÙ L'ON PEUT S'INFORMER,
S'ORIENTER**

**FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS, AUX RESSOURCES
& À LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE**

ANIMER DES ESPACES D'ÉDUCATION POPULAIRE

**AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU RÔLE
& DES MISSIONS DE VHB**

AXE 1 & OBJECTIFS GÉNÉRAUX



**FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS, AUX RESSOURCES
& À LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE**

ANIMER DES ESPACES D'ÉDUCATION POPULAIRE

**AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU RÔLE
& DES MISSIONS DE VHB**



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ● ● Être un lieu où on (in)forme les habitants et où les habitants nous (in)forment et s'(in)forment entre eux
Objectif transversal
- ● Faire en sorte que la fonction accueil-information-orientation soit portée de manière transversale par l'ensemble de l'équipe
Objectif transversal
- ● Accompagner la transition numérique : Information, orientation vers les ressources du territoire, formation
- Continuer d'animer les pauses partenariales
- Développer l'accueil de permanences de partenaires dans les locaux
⚙️ **Actions** : Vie associative /partenariat (permanences, relais local, pauses partenariales, rencontres)
- ● Rencontrer les nouveaux partenaires et maintenir le lien ensuite
- ● Favoriser les relations élus/habitants – animer le dialogue entre les habitants et les décideurs
⚙️ **Actions** : Conseil d'Administration, ciné échange, goûter intergénérationnel, accompagnements projets, comité bien vieillir
- ● Créer les conditions d'émergence du pouvoir d'agir des habitants : accueil, écoute, veille
Objectif transversal
- Proposer des espaces aux habitants pour s'exprimer, échanger, débattre autour de leurs préoccupations quotidiennes, de l'actualité...
⚙️ **Actions** : accueil, ciné échange, accompagnement des projets, comité bien vieillir



**VHB, DES LIEUX
OÙ L'ON SE RENCONTRE
CRÉE DES LIENS
DE PROXIMITÉ &
OÙ L'ON S'ENTRAIDE**

**FAVORISER LES ÉCHANGES DE PROXIMITÉ LES SOLIDARITÉS
ENTRE GROUPES DE PAIRS**

**FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE PERSONNES DIFFÉRENTES
ET SOUTENIR L'OUVERTURE À L'AUTRE**

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

AXE 2 & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

**FAVORISER LES ÉCHANGES DE PROXIMITÉ
LES SOLIDARITÉS ENTRE GROUPES DE PAIRS**

**FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE
PERSONNES DIFFÉRENTES
ET SOUTENIR L'OUVERTURE À L'AUTRE**

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

 Poursuivre la mise en place d'activités favorisant la création de liens et de réseaux

 S'appuyer sur les ressources des personnes (expérience, savoir-faire, savoir-être, ressources matérielles...)

Objectif transversal

 Poursuivre l'animation d'actions permettant aux habitants de "bien vieillir" sur le territoire

 **Actions** : ateliers réguliers (gym, mémoire, tricot), actions ponctuelles de prévention, parenthèse colorée, comité bien vieillir, goûter et rencontres intergénérationnelles

 Mettre en place des actions favorisant la mixité sociale, générationnelle et communale

Objectif transversal

 **Actions** : tarification des activités

 Poursuivre la mise en place de VHB Entraide Habitants (VHBEH)

 Investir les lieux où se trouvent les personnes ("aller vers" et itinérance)

 **Actions** : "Aller vers", VHB EH, accompagnement projet habitant, partenariat, RAM, croisée des familles, VAC, ateliers prévention, actions en partenariat, comité bien vieillir, goûter intergénérationnel, ciné échanges, bus et conseiller numérique



**VHB, DES LIEUX
OÙ L'ON PEUT ÊTRE
ACCOMPAGNÉ
& OÙ L'ON PEUT
SE MOBILISER**

REDYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE DE VHB

**ANIMER ET /OU IMPULSER LE PARTENARIAT
AUTOUR DE CERTAINES PROBLÉMATIQUES**

FAVORISER L'EXPRESSION ET LA MOBILISATION DES HABITANTS

AXE 3 & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

REDYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE DE VHB

ANIMER ET /OU IMPULSER LE PARTENARIAT
AUTOUR DE CERTAINES PROBLÉMATIQUES

FAVORISER L'EXPRESSION
ET LA MOBILISATION DES HABITANTS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Renforcer la gouvernance avec un CA plus étoffé et représentatif du territoire
- Rendre visible le fonctionnement associatif de VHB et le rôle des habitants
 - ⚙️ Actions : "aller vers" / communication
- Accompagner les bénévoles & les bénévoles individuellement et collectivement
 - ⚙️ Actions : VHB EH, atelier français et atelier bénévole/ vie associative ambassadeur
- Consolider le réseau des ambassadeurs
- Renforcer le comité bien vieillir en Haut-Beaujolais
- Investir les instances partenariales autour de la jeunesse
 - ⚙️ Actions : CA et CESC des établissements scolaires, cellule de veille territorialisée du CISPD de la C-OR
- Construire un réseau partenarial autour de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique
 - ⚙️ Actions : Pauses partenariales, conseiller numérique, groupe technique Haut-Beaujolais
- Aider, accompagner des groupes d'habitants à mettre en œuvre leur projet
 - ⚙️ Actions : accompagnement projet
- Assurer une veille et une écoute large sur le territoire par rapport aux préoccupations des habitants et créer ainsi les conditions d'émergence de leur pouvoir d'agir

Objectif transversal



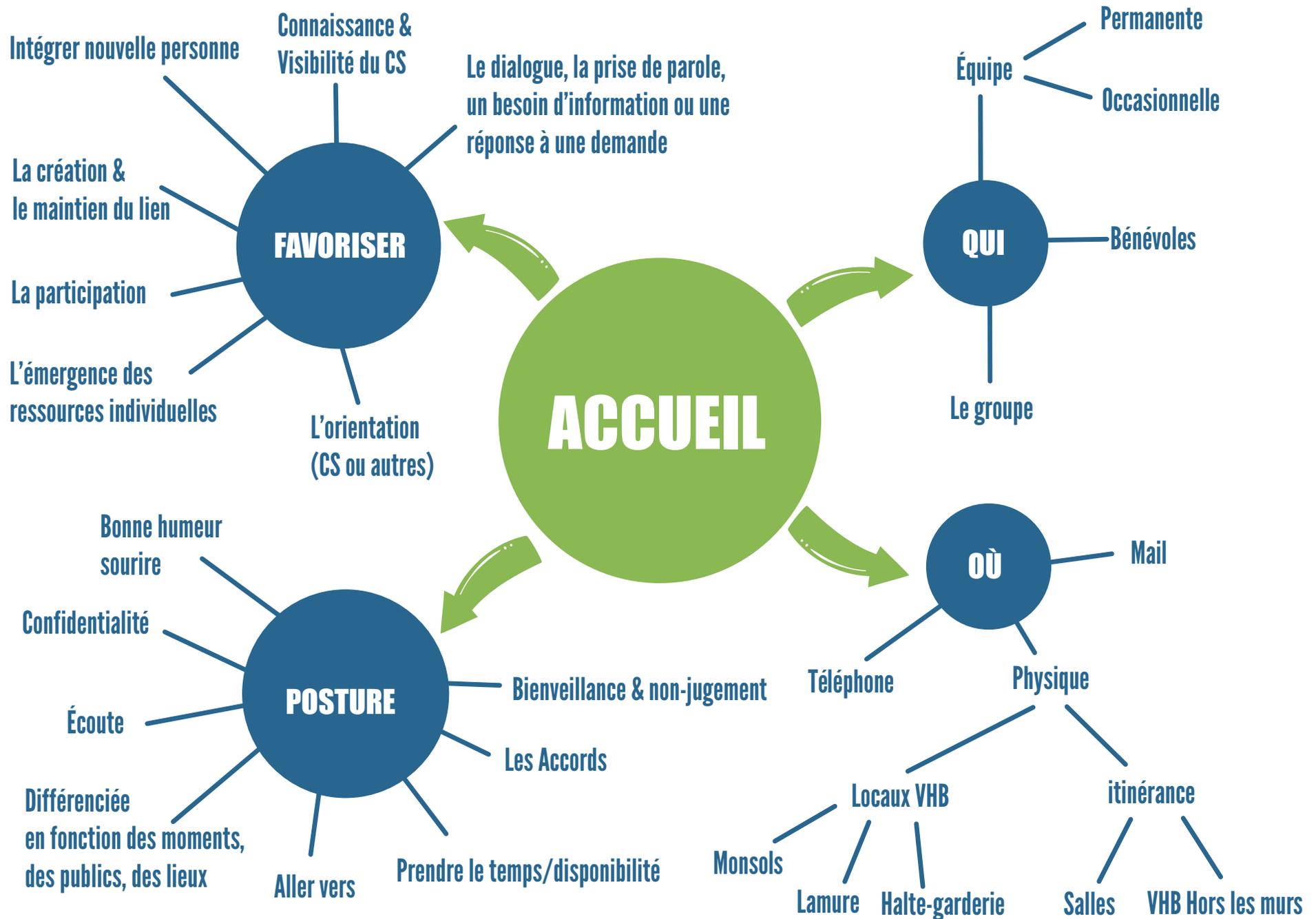
3

FICHES OUTILS



ACCUEIL - INFORMATION ORIENTATION - VEILLE - ÉCOUTE

FICHE OUTIL



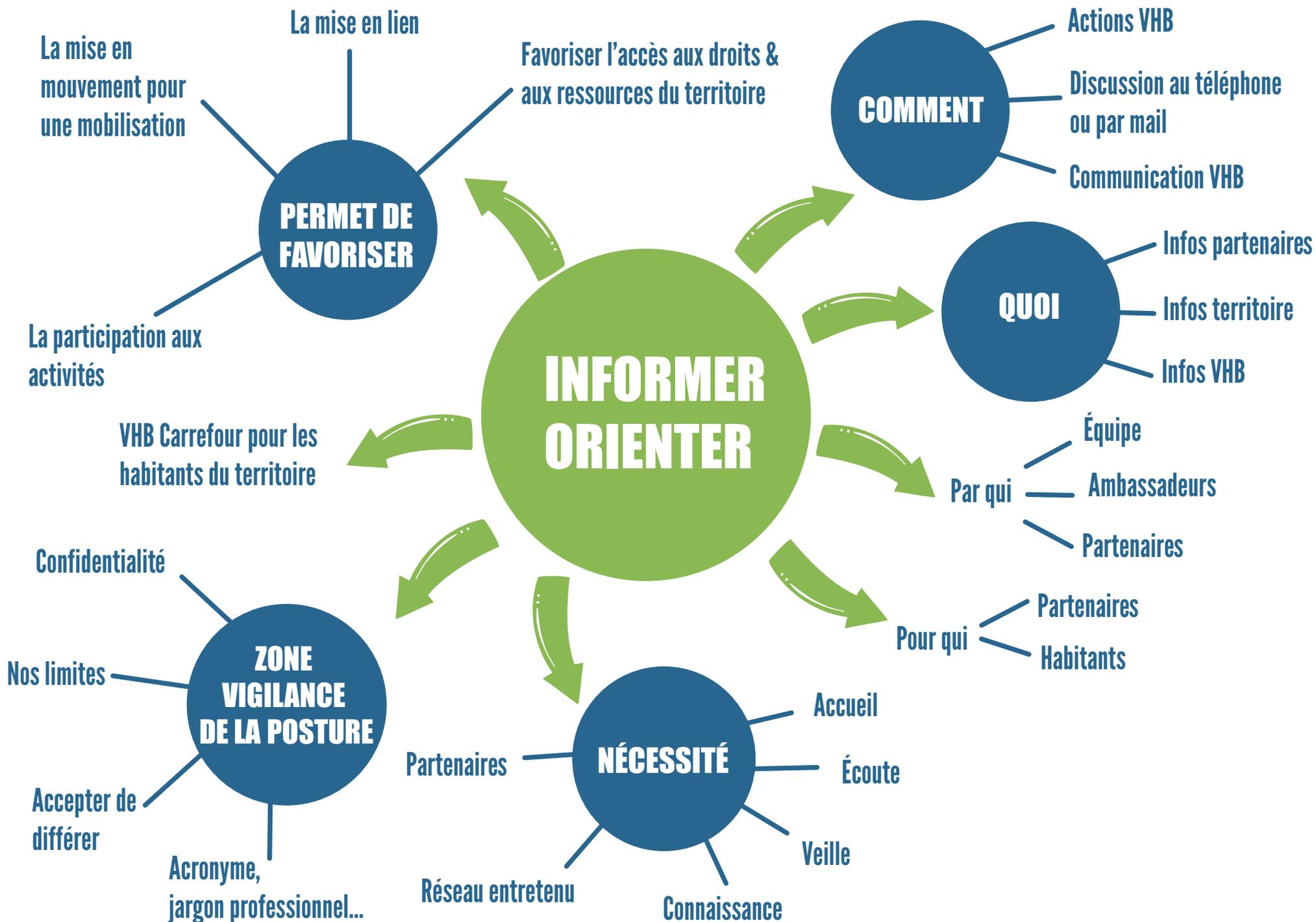
CONTEXTE & DÉFINITION DE L'ACCUEIL

L'accueil est une des missions principales des centres sociaux. Cependant, du fait du territoire, cette notion, lors des premières années de VHB s'est concrétisée davantage par une posture des professionnels que par des lieux identifiés. Lors du projet 2014-2017, l'accueil a été inscrit comme un axe important avec l'ouverture d'un local à Lamure, des temps spécifiques d'accueils et une information auprès des habitants et des partenaires dans ce sens. Aujourd'hui, les choix associatifs se maintiennent sur un **fonctionnement en itinérance, pour être au plus près des habitants** des 16 communes. Ainsi, la posture d'accueil est **portée en permanence par chaque professionnel**, quel que soit le lieu d'intervention et quel que soit son statut (permanent ou occasionnel). Les bénévoles et le groupe ont également une fonction d'accueil. **Les accords**, construits avec les adhérents et les bénévoles en 2018, illustrent cette démarche.

L'accueil est fortement imprégné des notions d'**écoute et de bienveillance**. La **convivialité** est pour nous essentielle.

Ainsi l'accueil est la «porte d'entrée» de VHB, la base des autres fonctions de l'association, le terreau de l'ensemble des axes. Il se concrétise lors de la première rencontre mais également au fil des liens qui se tissent avec les personnes.





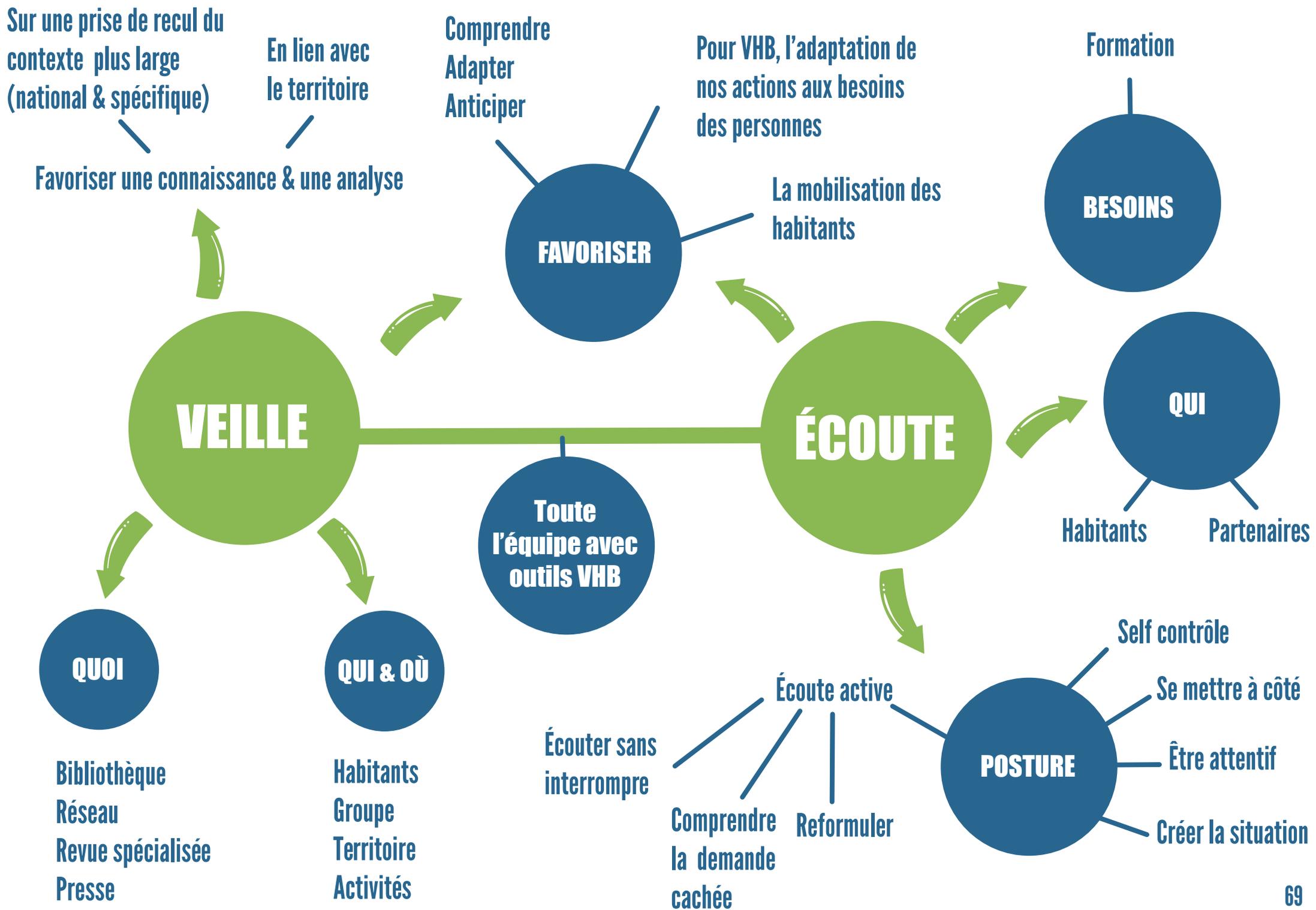
CE QUE L'ON ENTEND PAR INFORMATION ET ORIENTATION

VHB peut se définir par des **lieux carrefour** qui permettent aux personnes d'être informées et orientées. Cette notion s'inscrit dans l'**accès aux droits pour tous** mais également dans une dynamique de territoire par le biais des **ressources locales**. Le territoire est riche d'associations, évènements, ressources. Il est dynamique par sa créativité.

L'accueil peut déboucher sur une information, une orientation **en interne** (quand celle-ci est spécifique comme pour la parentalité par exemple) ou une orientation **externe en direction des partenaires locaux ou organismes**.

Lors du projet 2014-2017, nous avons mis en exergue la notion de **catalyseur d'informations** afin de donner de l'ampleur aux informations locales qui sont en lien avec nos partenaires et celles en lien avec les thématiques de nos projets.





La veille et l'écoute sont portées par l'**ensemble de l'équipe** et essentielles afin de rester au plus près des habitants.

Nous définissons le terme d'écoute par l'**écoute active**, l'attention spécifique que nous essayons de porter à chaque personne, habitant ou partenaire.

La **veille** recouvre plusieurs dimensions : elle peut être individuelle quand nous sentons une personne en difficulté ; elle peut également se porter sur le réseau des partenaires, sur la dynamique de territoire, ou à un niveau plus large de la société. Chaque membre de l'équipe porte une attention particulière à ce qui concerne son secteur et partage cette veille avec les collègues concernés.

OUTILS



- Fiche trace papier des accueils à Monsols et Lamure
- Document partagé sur le réseau pour l'écoute
- Recueil d'écoute, rempli et analysé en réunion d'équipe
- Document partagé "aller vers" sur réseau
- Catalogue des infos du territoire
- Annuaire partenaires
- Lettre/mail d'info
- Revue de presse locale

MOYENS

- Veille partenariale et au niveau du territoire
- Rencontres partenariales et pauses partenariales
- Veille thématique, réseau fédéral
- Formations
- Participation aux Forums des associations
- Réseau d'ambassadeurs
- Posture d'accueil

OUTILS OU MOYENS À DÉVELOPPER ?

- Visibilité des locaux de Lamure
- Partage en équipe des formations suivies par un membre
- Entretenir des contacts privilégiés avec les partenaires

LES AMBASSADEURS

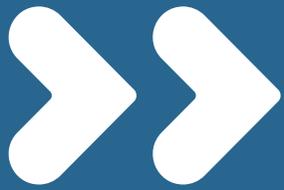
Le territoire de VHB s'étend sur 16 communes rurales, de 50 km du Nord au Sud, réparties sur le Haut-Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues. Ces deux zones sont également matérialisées par différents bassins de vie partiellement reliés, mais sans qu'il y ait beaucoup de liens. VHB, créé par les habitants de ces territoires, a toujours souhaité être dans la **co-construction**. Ces spécificités influent sur la communication faite aux habitants. Comment leur faire parvenir les informations dont ils ont besoin ? Comment faire pour que les habitants aient connaissance de nos missions (accompagnement de projet, éducation populaire, orientation...). Les personnes ne sont pas sensibles aux mêmes modes de communication. Ainsi lors du dernier projet social, nous avons repensé la communication spécifique : **mise en place d'un système d'ambassadeurs**, charte graphique, page facebook... Nous cherchons ainsi à **diversifier les modes de communication** afin de nous adresser au plus grand nombre. Nous restons cependant convaincus que le «bouche à oreille» est le plus efficace. En effet, une grande majorité des personnes interrogées nous indique que ce mode de communication reste le plus mobilisateur.

Ainsi, l'idée d'un réseau d'ambassadeurs est de pouvoir avoir dans chaque village du territoire (ou par regroupement de 2 pour les plus petits), des "Ambassadeurs", une à deux personnes qui seraient les **relais pour VHB** :

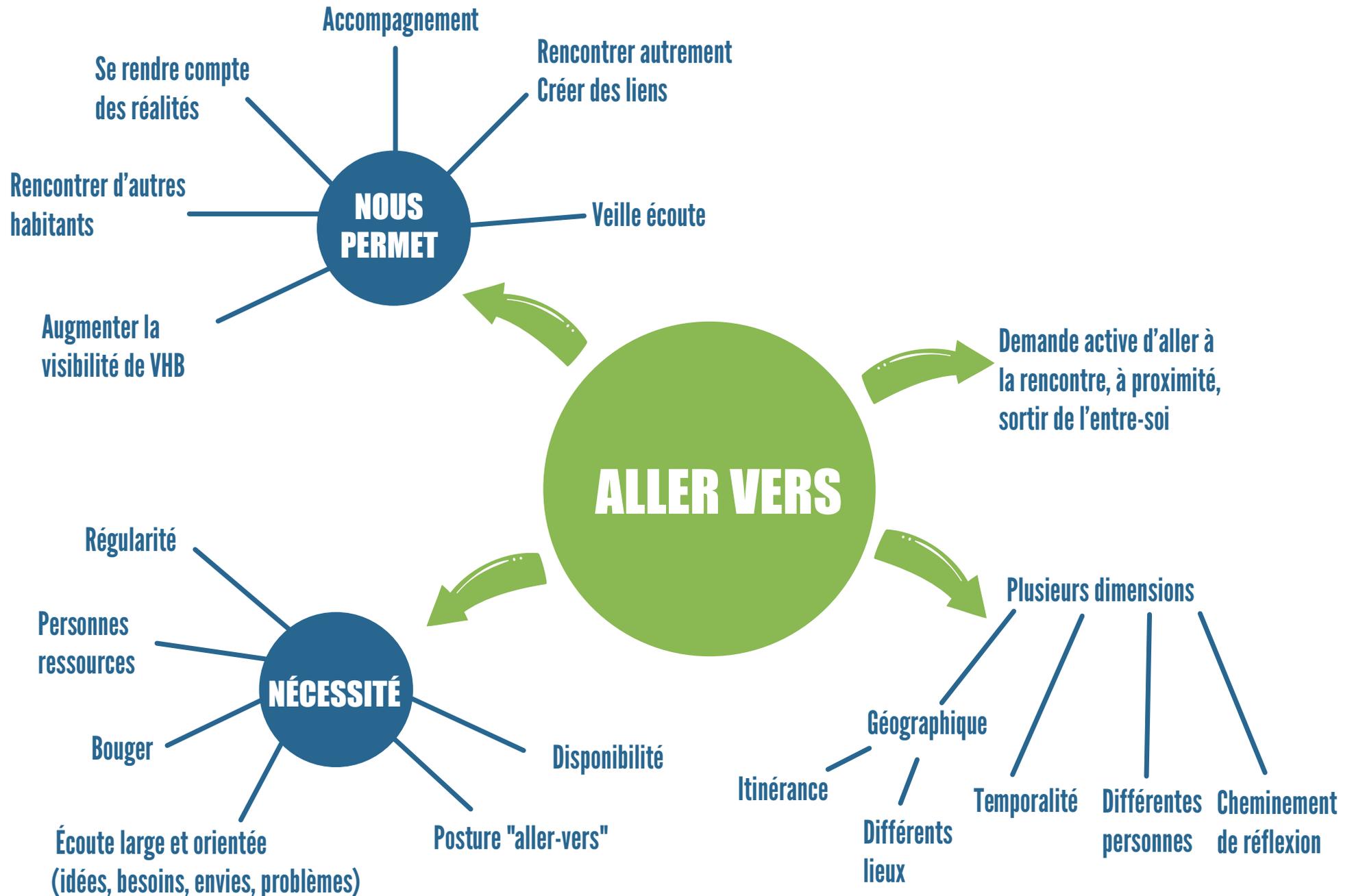
- à qui nous transmettons des informations à afficher ou à distribuer dans les lieux clés du village
- qui sont porte paroles des informations de VHB pour les habitants
- qui peuvent nous transmettre des remarques, paroles d'habitants

Concrètement, nous les sollicitons, environ trois fois dans l'année : nous leur transmettons tracts ou affiches afin qu'elles les distribuent aux endroits adéquats dans leurs communes. Nous les tenons régulièrement informés et nous les sollicitons au niveau d'une veille dans les villages. avec les collègues concernés.





"ALLER VERS" FICHE OUTIL



"L'ALLER VERS"

Historiquement le **siège social de VHB se trouve sur la commune de Monsols**, aujourd'hui Deux-Grosnes. Depuis la création de l'association, les actions rayonnent depuis ce lieu. La spécificité du territoire en lien avec les différentes communes, les vallées, les bassins de vie a induit la nécessité d'un lieu fixe sur la vallée d'Azergues. C'est ainsi que des **locaux ont été investis à Lamure-sur-Azergues** à partir de 2014. Cela a permis à l'équipe d'avoir un lieu où se poser et où accueillir les habitants et les partenaires.

Cependant, nous constatons de façon exponentielle les **limites de cet accueil** :

- premièrement, dans sa **posture statique** : un lieu fixe est intéressant pour constituer un repère, mais se trouve confronté de fait à ses limites dans un projet de territoire sur plusieurs communes.
- deuxièmement dans sa dimension actuelle où l'**occupation des salles est régulièrement saturée**.



À partir de 2019, la totalité de l'équipe de professionnels du centre social a été **formée à "l'aller vers", à l'écoute et à l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants**. VHB souhaite construire un mouvement "d'aller vers" au-delà des seuls adhérents de l'association en l'élargissant à un plus grand nombre de personnes : tant en permettant un accueil de meilleure qualité des partenaires et des habitants dans les locaux que des rencontres au plus près des personnes dans les villages.

Parallèlement, il ressort au fil des diagnostics toujours plus de crainte d'abandon des services sur le territoire et d'une certaine désertification. VHB souhaite mettre en place des conditions **au plus près des habitants**, permettant des traits d'union tant avec l'équipe au niveau de l'information et du développement d'actions de mobilisations individuelles ou collectives qu'avec les partenaires.

Ainsi, au fil des années, le fonctionnement de VHB s'adapte à cette démarche, la déploie par tous les membres de l'équipe et la développe à différents niveaux :

- la notion d'accueil et d'écoute active est transversale à l'aller-vers
- le réseau d'ambassadeurs
- la participation à des événements locaux : projets partenariaux, forum des associations...
- la rencontre des nouveaux habitants ou nouvelles associations

L'Espace de Vie Sociale, débuté en 2020 concrétise cette démarche et parle d'elle-même en se nommant «VHB hors les murs» : c'est la volonté d'aller au plus près des habitants, de façon simple pour aller géographiquement où ils sont.

Mais au-delà de cette démarche physique active, "l'aller vers" a une dimension plus large en prenant en compte le **cheminement des personnes et leurs préoccupations**. Ainsi, "l'aller vers" est en étroite liaison avec la veille et l'écoute pour guider les choix de nos actions et leur mise en place.

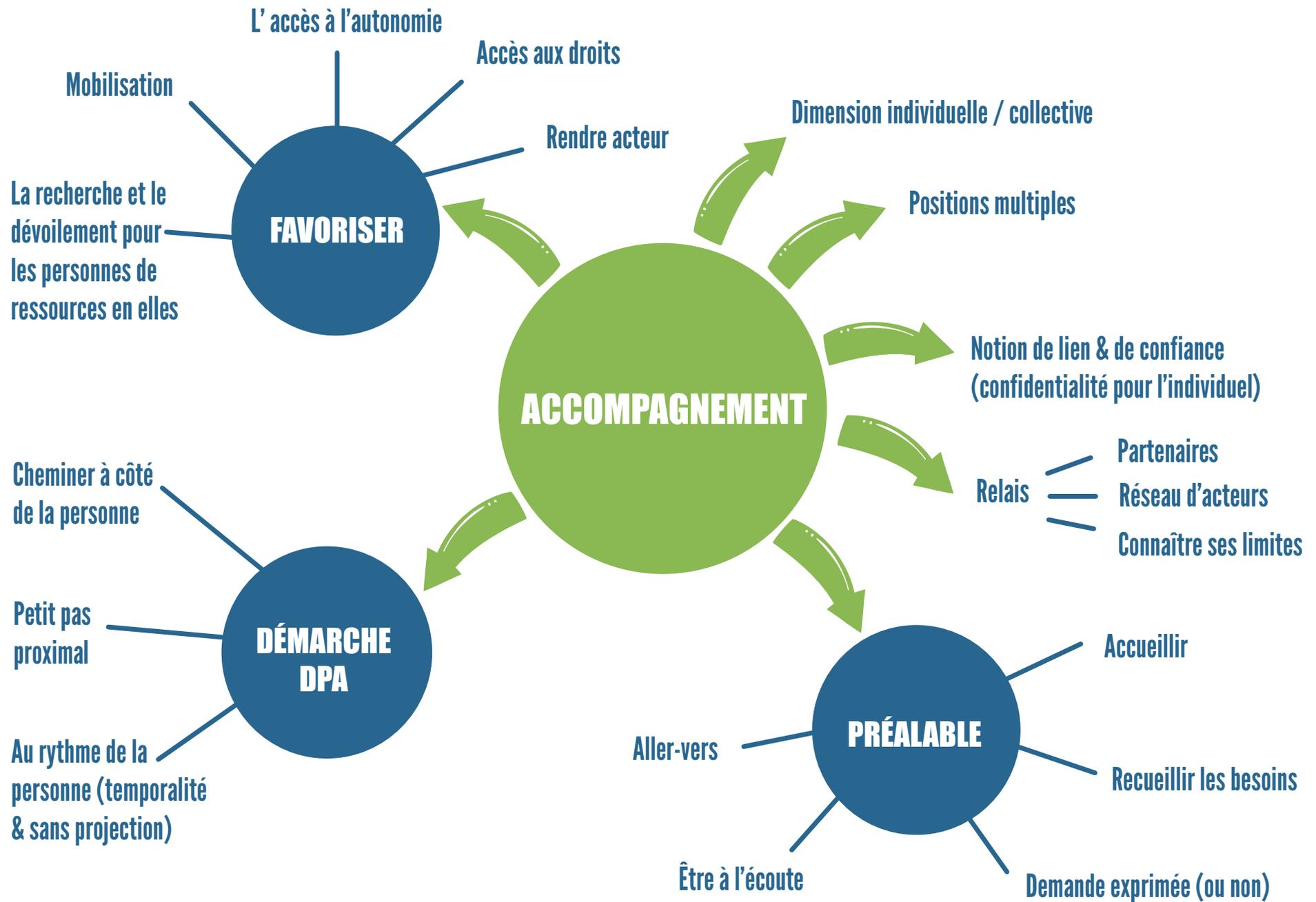
An illustration of two people, a man and a woman, standing next to three interlocking gears of different colors (teal, purple, and blue). The man is pointing towards the gears.

OUTILS	MOYENS
<ul style="list-style-type: none">• Véhicule• Drapeau• Document partagé "aller vers"• Outils de communication et d'accueil	<ul style="list-style-type: none">• Disponibilité• Formation



L'ACCOMPAGNEMENT

FICHE OUTIL



CONTEXTE ET DÉFINITIONS

L'association VHB est **née de la mobilisation d'habitants** accompagnés par la MSA. Cette démarche est restée, de façon plus ou moins forte, en filigrane des projets et de la posture des professionnels. Suite au congrès en juin 2013 de la fédération des centres sociaux «La fabrique des possibles», l'ensemble de l'équipe a participé à la **formation "Faire émerger et animer des actions à visée émancipatrice"** FAVE. L'intention alors était de pouvoir approfondir une posture qui était déjà en émergence au niveau du centre social. L'équipe a décidé de s'emparer de cette démarche dans ce qu'elle peut apporter aux habitants.

Il s'agit de **soutenir** :

- la **mobilisation citoyenne, individuelle et collective**
- la **capacité des habitants à trouver des solutions créatives et locales**
- la **mise en œuvre d'actions par ces mêmes habitants**

Cette démarche fait pleinement écho au **mouvement d'éducation populaire** dont se revendique le centre social. L'éducation populaire sort des savoirs institutionnels en considérant toute personne comme détentrice de savoirs. La dimension individuelle évolue vers une dimension collective pour construire des connaissances, trouver des solutions, agir ensemble, in fine à la **co-construction d'une société plus juste**. Cette démarche cherche à **rendre acteurs les habitants** en leur amenant des clefs de compréhension et en ouvrant le champ des possibles.

La démarche FAVE s'appuie sur le travail de Yann Le Bossé, pour qui le Pouvoir d'agir, est la possibilité concrète pour les personnes d'exercer un **plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles**, leurs proches, les groupes auxquelles elles s'identifient. Dans la vie citoyenne et démocratique, le pouvoir d'agir désigne la possibilité pour les citoyens d'être **acteurs des transformations de la société**.

Nous distinguons deux types de moteurs pour les habitants les amenant à se mobiliser

- un «caillou dans la chaussure» : problème récurrent lié au quotidien (exemple : suppression de ligne de transport, absence de mode de garde, ...)
- un projet, une envie (par exemple : création d'une association, organisation d'un événement, aménagement d'un espace de jeux ...)



QUI SONT LES HABITANTS ET LES PROJETS ACCOMPAGNÉS ?

- De façon individuelle, la démarche DPA est en filigrane dans le lien avec les personnes : il est toujours tenté de mettre la personne en situation de faire plutôt que d'être assistée. Cette dimension reste cependant complexe dans le cas de personne en très grande difficulté ou avec des difficultés spécifiques comme la non maîtrise de l'outil informatique ou de la langue française . Nous avons alors une fonction d'écrivain publique ou d'écrivain numérique. Il est alors important d'avoir conscience que **l'accompagnement est sur le long terme** et que le « **pas proximal** » est à adapter en fonction de chaque personne.

- De façon collective, des groupes d'habitants du territoire de VHB

Un **nombre minimum d'habitants est nécessaire** pour mener à bien cette démarche, une dizaine est recommandée mais la réalité de notre territoire amène à réduire cette exigence. L'expérience nous indique cependant un minimum de **3 personnes**.

- Il est essentiel que les projets visés soient **en phase avec les valeurs de VHB et les axes du projet en cours**

- VHB accompagne les habitants et les projets qui ont **besoin d'un animateur et/ou d'un passeur**. VHB n'accompagne pas les projets dans le seul but d'un support logistique, administratif, financier ... VHB n'accompagne pas les projets dont le seul but est lucratif.

QUI INTERVIENT DANS CETTE DÉMARCHE ?

- **Premier accueil** par un des professionnels de l'équipe de VHB, dans un deuxième temps orientation auprès des partenaires si nécessaire ou rencontre(s) afin de préciser la demande avec le professionnel référent de la thématique

- Le **CDP valide** sur proposition de la directrice après une réflexion en équipe en fonction :
 - des moyens humains
 - du temps, de la disponibilité, des délais
 - du contexte local socio-politique, partenarial pour VHB

- L'accompagnement du projet peut potentiellement être fait par tous les professionnels de VHB, si possible en binôme.

COMMENT SE CONCRÉTISE L'ACCOMPAGNEMENT ?

- **Engagement réciproque** écrit

- rappel de ce qu'est VHB
- calendrier
- place et rôle de chacun
- intentions
- moyens que VHB met à disposition
- évaluations

- **Suivi** en fonction de ce qui a été convenu

- **Évaluation**

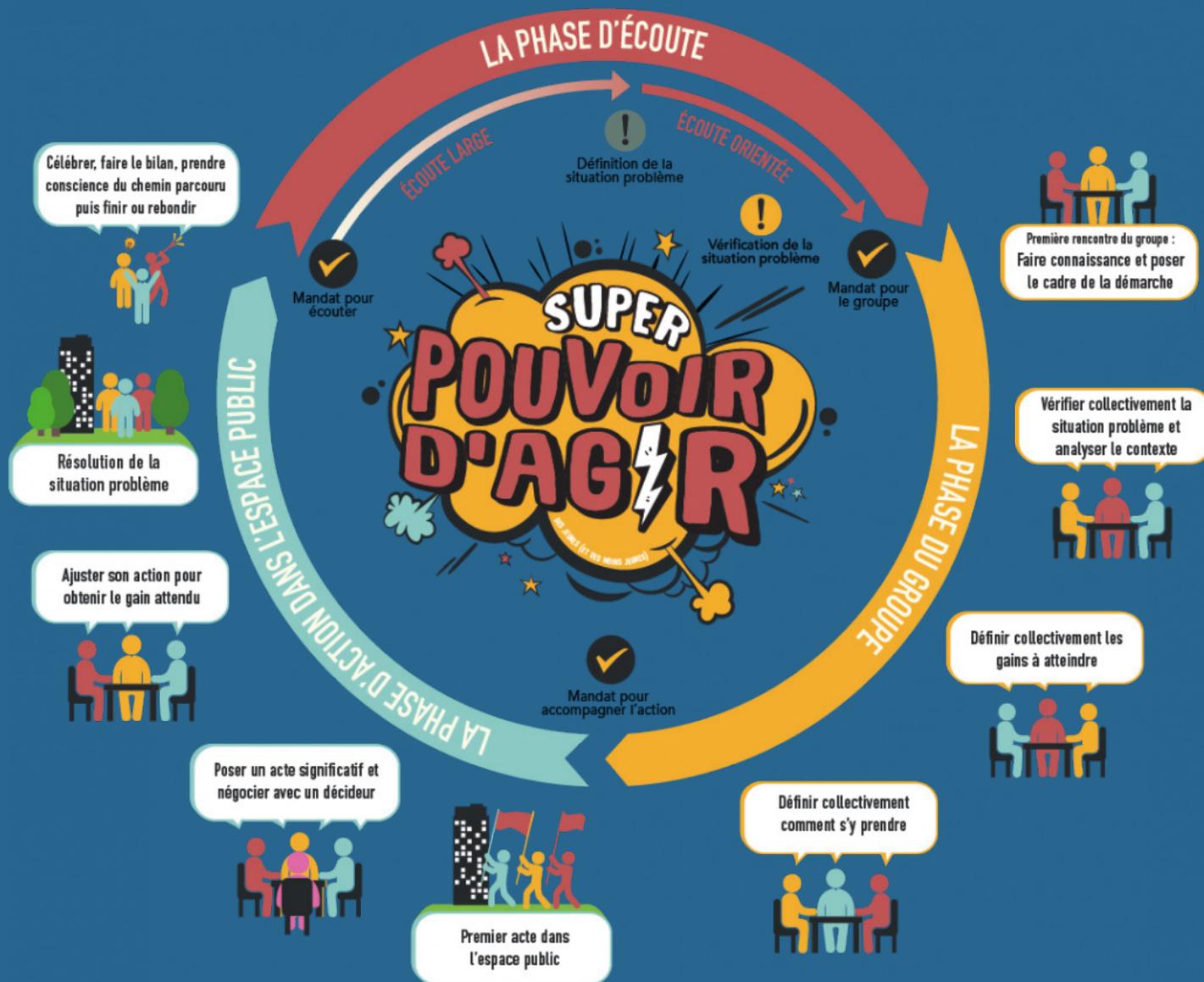
L'engagement réciproque se porte sur l'accompagnement de la démarche et non le résultat. Le **cheminement est tout aussi important** à prendre en compte dans ses réflexions, détours, désillusions, petites réussites ...

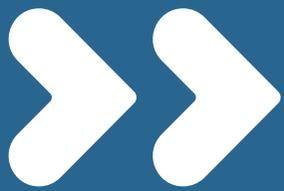




OUTILS

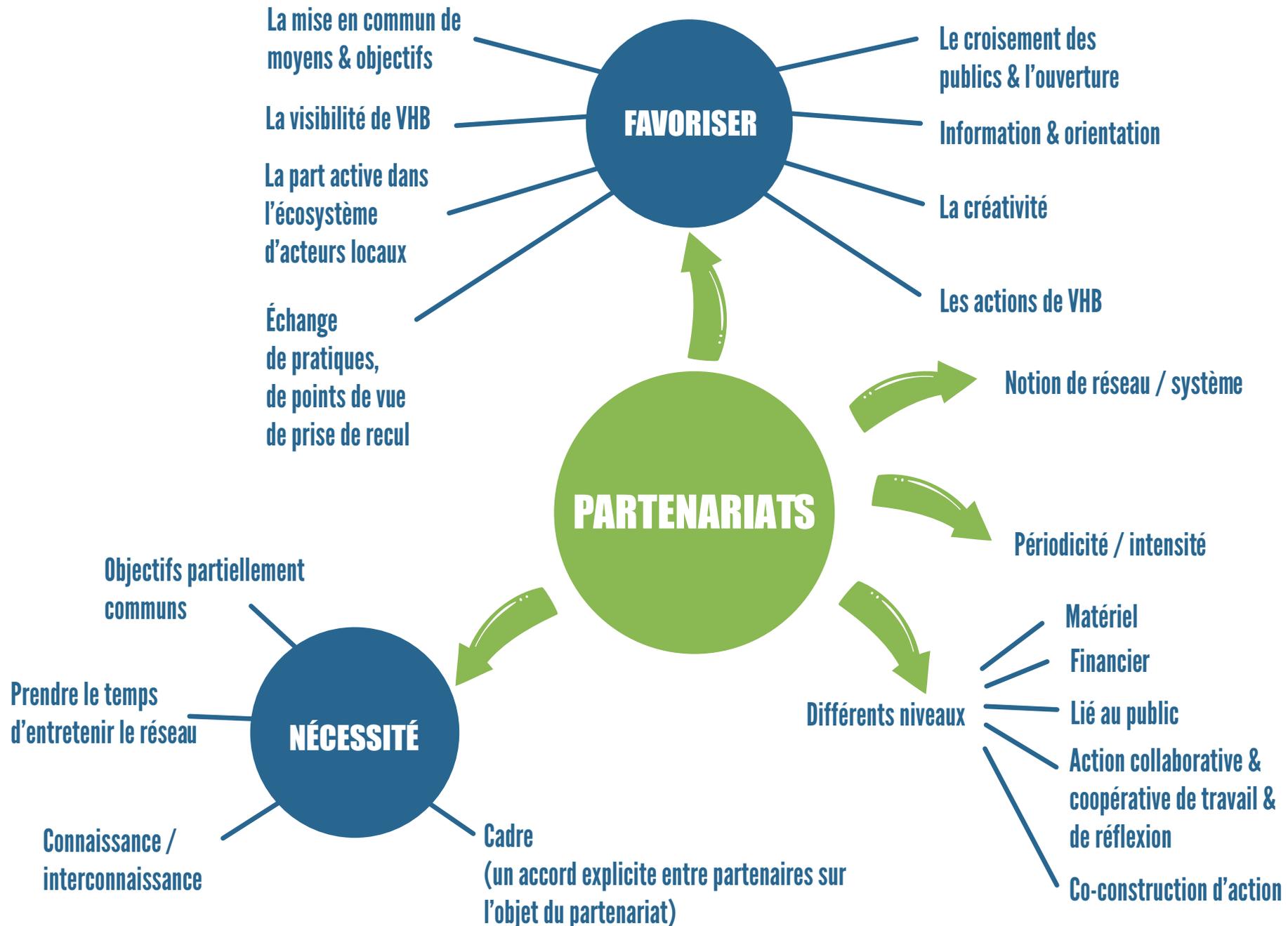
- Outils d'écoute (écoute large, écoute orientée, recueil d'écoute, accueils...)
- Outils d'animation
- Démarche DPA





PARTENARIATS INTERNES ET EXTERNES

FICHE OUTIL



CONTEXTE ET DÉFINITIONS DU PARTENARIAT INTERNE OU TRANSVERSALITÉ

Lors du projet 2014-2017, a émergé la notion de transversalité. En effet, il se dessine alors de plus en plus, et du fait de l'itinérance, une **vision transversale des publics et des problématiques**. Parce que les parents ne sont pas que des parents, parce que les plus de 65 ans ne sont pas que des retraités,... nous envisageons les missions du Centre Social et les axes de travail de notre projet sous l'angle de la transversalité.

La définition de la transversalité (ou partenariats internes) est définie comme **passerelle entre des secteurs d'activités, entre des acteurs** et fait appel aux **notions de liens, de mutualisation, de compétences et d'objectifs communs**. L'accueil tout d'abord est envisagé sous l'angle de la transversalité, de même que la parentalité ou la petite enfance. Cela n'est pas l'apanage d'un professionnel en particulier, mais bien un domaine pris en charge transversalement en fonction des compétences de chacun. Par exemple, c'est la coopération de 5 professionnels qui fait que l'axe parentalité est mis en œuvre de manière transversale.

Ont émergé des **temps de coordination** (pour la réunion parentalité par exemple) ou des sujets transversaux à l'ensemble de l'équipe (l'écoute, le développement durable...). Différents projets sont organisés par plusieurs professionnels : Des en Bulle, Famille en Fête,...

Les bénéfices recherchés sont la **prise en compte de la personne dans sa globalité, la valorisation des ressources de l'équipe, la favorisation de la co-construction, le croisement des publics, l'ouverture ...**



CONTEXTE ET DÉFINITIONS DES PARTENARIATS EXTÉRIEURS

Le partenariat extérieur est essentiel au niveau du territoire dans la notion de **carrefour** qui définit aujourd'hui VHB. Il se situe à différents niveaux : partenaires institutionnels, financiers, prestataires...

Il peut être global ou spécifique à un secteur.

VHB a une fonction d'**animation du partenariat local** : non seulement en nourrissant le lien avec les partenaires mais également en favorisant le lien entre les partenaires entre eux. Ainsi, nous retrouvons la notion d'orientation et de permanences des partenaires à ce niveau. Cela reste très spécifique à notre territoire éloigné des pôles urbains et l'importance de favoriser le lien avec les ressources et institutions. L'organisation des **pauses partenariales** et du **carnet d'adresses** ont une fonction essentielle dans ce sens.

Le partenariat peut se concrétiser de façons multiples : de l'information au sujet des partenaires et leurs actions à la co-construction de projets.

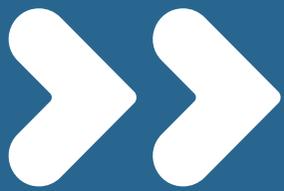
Les différentes expériences de ces dernières années nous ont amenés à formaliser les projets co-construits en partenariat .

Il est ainsi établi un écrit indiquant :

- qui représente chaque association pour cette action, qui parlera au nom de l'association, avec quel mandat et quelles limites pour l'investissement.
- quels sont les objectifs de chaque association par rapport à l'action. Il en faudrait un minimum en commun ou sur lequel s'accorder pour mener une action ensemble
- quel est le public visé par chaque association
- qui fait quoi : les tâches, les comptes-rendus, communication, animation, logistique
- quels sont les moyens mis à disposition de l'action par chaque association
- comment sera évaluée l'action (quand-qui-quels indicateurs à partir des objectifs)

OUTILS & MOYENS

- Catalogue des ressources du territoire
- Annuaire des pauses partenariales
- Réunions d'équipe et thématiques
- Pauses partenariales



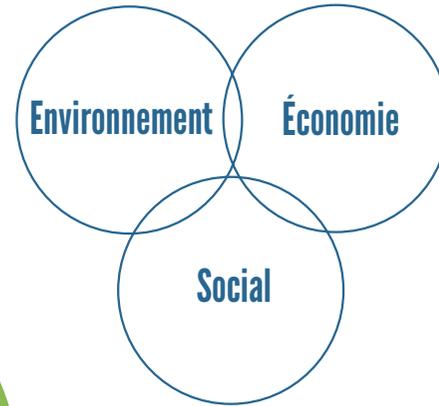
DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE OUTIL

Participation respectueuse dans son environnement au sens large en prenant en compte son écosystème

Être acteur sur son territoire

Comportement écoresponsable
Agir en pensant à l'impact de ses choix sur l'ensemble des dimensions



AFIN DE FAVORISER

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MISE EN OEUVRE

Affiche

Mise en oeuvre extérieure

Favoriser les initiatives

Transmettre
Promouvoir

Impulser

Acquérir des savoir-faire

Créativité

NÉCESSITÉ

Formations

État d'esprit
Démarche faire au mieux sans jugement ou donneur de leçon

POSTURE

Ensemble Équipe

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable, dans son acception la plus générale, est **en cohérence avec la démarche du centre social**. En effet, le but de l'association est bien de développer les liens sociaux, le bien vivre et bien vivre ensemble sur le territoire. Ainsi, même si la dimension environnementale est forte, le développement durable est envisagé ici dans un mouvement général d'équilibre entre le social, l'économie et l'environnement. La **démarche d'éducation populaire et de développement du pouvoir d'agir des habitants** en font pleinement partie.

Il y a ainsi une **démarche interne à VHB** au sein de l'équipe **autour des consommations et de la mobilité**, en essayant de mener une réflexion constructive à ce sujet. Il semble nécessaire de se questionner au niveau associatif sur ce qui est atteignable comme objectifs et d'être dans une démarche réflexive et constructive.

Parallèlement, un souhait émerge d'amener **plus d'informations, de sensibilisation à ce sujet avec les habitants**, non pas en donneur de leçon mais dans une démarche de construction, de réflexion, en s'appuyant sur les ressources locales.

An illustration of two people standing next to several interlocking gears of different colors (green, purple, blue).

OUTILS & MOYENS

- Démarches en lien avec l'affiche consomm'acteur
- Formations
- Veille territoriale



4

MODE DE PARTICIPATION EFFECTIVE DES HABITANTS ET MODALITÉS DE GOUVERNANCE

MODALITÉS DE GOUVERNANCE

L'association est administrée par un **Conseil d'Administration** et un comité exécutif qui a actuellement la forme d'un **comité de présidence**. Les statuts sont complétés par un règlement intérieur de la vie associative et des procédures associatives qui précisent les modalités de fonctionnement interne, les rôles de chacun et les relations extérieures à l'association. Le Conseil d'administration se réunit 4 fois par an en alternance à Lamure ou Monsols, le comité de présidence tous les 15 jours. Des commissions thématiques sont ouvertes aux adhérents et aux bénévoles.

Les statuts ont été retravaillés en profondeur en 2009 et en parallèle un **règlement intérieur de la vie associative** a été élaboré. Depuis, régulièrement, les statuts ont été modifiés en vue de les adapter aux modifications des territoires (cantons, communautés de communes...).

La modification la plus profonde a eu lieu en 2015.

Depuis cette date, le CA, suite à son élection en AG, élit un comité exécutif. Ce Comité exécutif, qui agit sur délégation du Conseil d'Administration, peut s'organiser selon deux formes :

- En Bureau
- En Comité de Présidence.

S'il prend la forme d'un bureau, le comité exécutif est composé de 3 à 8 membres avec au moins un Président, un trésorier et un secrétaire auquel peuvent se rajouter un vice-président, un trésorier adjoint, un secrétaire adjoint et 2 postes sans fonction particulière.

S'il prend la forme d'un comité de présidence, le comité exécutif sera composé de 3 ou 5 membres, dont au moins un chargé des finances, qui auront le statut de coprésidents. Il existe également des procédures associatives, travaillées en bureau et validées par le CA en 2008, qui définissent les rôles de chacun (bénévoles comme professionnels salariés) au niveau de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, des relations avec les partenaires et de la mise en œuvre du projet social dans les activités.

ET LES HABITANTS DANS TOUT ÇA ?

Afin de permettre aux **habitants de prendre la parole plus souvent** au sein de VHB, de leur permettre de participer réellement, en dehors des activités, à ce projet collectif, des **commissions** - sur lesquelles s'appuiera le comité exécutif pour travailler et faire des propositions au CA – peuvent être créées.

Dans quel cadre une commission est-elle mise en place ?

Dans le cadre d'un besoin ponctuel : renouvellement d'agrément des RAMs, modification du fonctionnement d'une activité...

Dans le cadre d'un suivi régulier posé à l'origine du projet ou de l'action : Accueil Collectif en Soirée, Accueil jeunes...

Qui l'anime : Un salarié ou un bénévole.

Qui y participe ? Un ou des salariés, des adhérents, des bénévoles, des habitants, des partenaires... Toutes les personnes actrices et/ou concernées par le projet ou la thématique.

Où ? Le lieu des rencontres est défini en fonction des participants, soit plutôt du côté du Haut Beaujolais, soit plutôt du côté de la Haute Vallée d'Azergues, soit en alternance...

Quel jour et à quelle heure ? Les jours et horaires sont définis en fonction des participants. Un compte-rendu de chaque commission est rédigé et transmis à ses membres et au comité exécutif.

Les **relations avec les élus et avec les partenaires** (notamment lors de l'accueil de leurs permanences ou de la coconstruction d'actions) représentent une première forme de mise en lien avec certains habitants.

L'**accompagnement des projets** est un mode de participation des habitants qui, du fait des moyens humains et du temps que cela nécessite, ne peut être généralisé à un grand nombre d'habitants. Cela reste un mode de participation extrêmement intéressant en termes de mobilisation, de relation élus-citoyens, d'éducation populaire.

Et pour les habitants qui ne participent pas aux activités, qui ne connaissent pas VHB nous développerons l'**aller-vers** (voir fiche-outil page 71).





5

**LES MOYENS À
METTRE EN OEUVRE**

LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET SOCIAL 2021-2025

LES MOYENS HUMAINS

AU NIVEAU DES BÉNÉVOLES

- Accueil des nouveaux bénévoles à systématiser, autour de la charte du bénévolat.
- Implication dans l'évaluation.
- Formation
- Participation aux temps « ressources » proposés par la Fédération des centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon, notamment pour les bénévoles de la gouvernance.
- Au niveau plus spécifique des bénévoles de la gouvernance : procédures associatives à retravailler et réflexion autour de la redynamisation de la vie associative et des actions à mettre en place (dépliant, communication...)

AU NIVEAU DES PROFESSIONNELS

- Formation
- Participation aux temps « ressources » proposés par la Fédération des centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Analyse de la pratique pour les animatrices Petite Enfance et des solutions ponctuelles d'accompagnement pouvant être activées pour les autres professionnels si besoin.
- Réunion d'équipe tous les 15 jours – Réunions thématiques en sous-groupe.
- Entretiens annuels

AU NIVEAU DES PARTENAIRES

- Pauses Partenariales à poursuivre et à faire évoluer (autour de formation ou information thématique).
- Communiquer régulièrement sur le projet et sur le fait que VHB peut être une ressource pour eux.

LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET SOCIAL 2021-2025

LES MOYENS MATÉRIELS

AU NIVEAU DES LOCAUX

- Locaux mieux identifiés (notamment à Lamure)
- Locaux mieux isolés (Monsols)
- Locaux à rechercher et/ou à faire évoluer en fonction des besoins (accueil jeunes, - accueil du public, des partenaires et de certaines activités à Lamure)

AU NIVEAU DE LA COMMUNICATION

- Stabiliser le fonctionnement et les moyens afin de développer "l'aller vers".
- En externe : faire évoluer le site internet.
- En interne : mise en place d'outils de travail partagés en réseau

LES MOYENS ORGANISATIONNELS

- Mise à jour des procédures pour un meilleur partage et une plus grande transférabilité des modes d'organisation.
- Réunion d'équipe tous les 15 jours.
- Mise en place d'outils de travail partagés en réseau.

LES MOYENS FINANCIERS

Voir Budget Prévisionnel en annexe

La mise en œuvre des axes du projet s'appuie essentiellement sur des moyens humains. À part pour le poste enfance créé en 2019 et le poste d'agent d'entretien créé en 2020, tous les autres postes ont été repesés au moins une fois.

Poste	Année de la révision (application l'année suivante)
Direction	2023
Animation Jeunesse	2023
Animation Enfance	2023
Animatrice RAM Haut Beaujolais	2021
Secrétariat-comptabilité	2025
Auxiliaires Petite Enfance Halte-Garderie	2025
Chargée d'accueil et de communication	2022
Animation spécialisée Enfance et Petite Enfance	2021 et 2025
Animatrice RAM Haute Vallée d'Azergues + responsable Halte-Garderie	2021
Référente Familles-Habitants	2021
Agent d'entretien	2024

Tout au long du projet nous resterons attentifs aux opportunités de financement permettant de consolider les actions et chercherons à pérenniser les financements existants.



6

ORGANIGRAMME VHB 2021

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

Roselyne GARCIA

Référente Familles-Habitants

depuis le 4 avril 2016

CDI temps plein

RAM

Pascale POULY

Animatrice du relais « Les Pitchouns »

depuis le 14 mars 2017

CDI temps plein (75 % sur cette activité)

Fatima JOUY

Animatrice du relais « La ronde des Sapinoux »

depuis le 6 février 2017

CDD temps partiel (50%)

HALTE-GARDERIE

Pascale POULY

Responsable

depuis le 14 mars 2017

CDI temps plein (25 % sur cette activité)

Ghislaine BERTHILLIER

Auxiliaire Petite Enfance

depuis le 23 septembre 2011

CDI temps partiel (14,5 %)

PILOTAGE

Gaëlle NOURRY-GARDIEN

Directrice

depuis le 11 mars 2002

CDI temps plein

Asya BÜLBÜL

Secrétaire comptable

depuis le 1er février 2011

CDI temps plein

ENFANCE

Mustafa OZPINAR

Animateur

depuis le 20 février 2019

CDI temps partiel (50%)

+ 17 animateurs en CEE

(Accueils de loisirs)

ENTRETIEN DES LOCAUX

Axèle CHANRION

Agent d'entretien

depuis le 21 janvier 2020

CDI temps partiel (14%)

ACCUEIL ET COMMUNICATION

Fabienne BERTHELON

Chargée d'accueil et de communication

depuis le 11 juin 2018

CDI temps partiel

JEUNESSE

Natacha TOUCHAL-QUINET

Animatrice

depuis le 1er octobre 2003 sur le poste

enfance-jeunesse et depuis le 20 février 2019

sur ce poste

CDI temps plein

ACCUEIL COLLECTIF EN SOIRÉE

Marion DAILLY

Animatrice spécialisée Petite Enfance et Enfance

depuis le 29 septembre 2017

CDI (7h/mois)

Marie-Anaïs ROCHETTE

Animatrice spécialisée Petite Enfance et Enfance

depuis le 27 septembre 2016

CDI (7h/mois)



7

ÉVALUATION

L'évaluation est **continue**. Elle est supervisée par le Comité de Présidence et la Directrice.

QUI

Toutes les personnes concernées par VHB : équipe, administrateurs, bénévoles, adhérents, participants, habitants, partenaires.

QUAND

- **équipe** : bilan de chaque action, bilan annuel avec questions évaluatives, cahier écoute / réunions bimensuelles, entretien d'évaluation individuel
- **partenaires** : pauses partenariales, rencontres individuelles
- **bénévoles** (activités et VHB Entraide Habitants) : bilan annuel et rencontres individuelles
- **CDP** : en continu / CA au moins 1 fois par an
- **adhérents** et participants : Assemblée générale, accueil, "aller vers", activités...
- **habitants** : accueil, "aller vers"

À chaque fois ces temps d'évaluation seront animés avec des **outils favorisant l'expression** (interviews croisées, "speed dating" de l'évaluation, remue-méninges, porteur de paroles, outils ludiques ...).

LES OUTILS

RECUEILS DES CRITÈRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS		RÉALISÉS PAR
STATISTIQUES (DANS LES BILANS)	<ul style="list-style-type: none"> • d'activités 	Secrétaire et/ou Professionnel
COMPTE-RENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • de comité exécutif – de conseil d'administration • de commissions • de comités techniques et de pilotage • d'activités 	Bénévole Bénévole et/ou professionnel Bénévole et/ou professionnel Bénévole et/ou professionnel
QUESTIONNAIRE/BILAN ANIMÉ (participants, bénévoles, habitants, partenaires)	<ul style="list-style-type: none"> • de satisfaction • de recueil des besoins et propositions 	Professionnel Professionnel
ENTRETIENS-ÉCHANGES (participants, bénévoles, habitants, partenaires)	<ul style="list-style-type: none"> • de satisfaction • de recueil des besoins et propositions 	Bénévole et/ou professionnel Bénévole et/ou professionnel
CAHIER D'ÉCOUTE ET D'ÉVALUATION		Équipe

CRITÈRES

Pour **chaque action** nous nous attacherons à relever :

- le nombre de participants
- leur âge
- leur commune d'habitation
- comment les personnes sont arrivées et pourquoi
- la fréquence des liens avec VHB

QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX EN S'APPUYANT SUR LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Pour chaque question, nous nous poserons la question de notre posture (en tant que professionnels ou bénévoles), des ressources, des freins et des propositions pour les lever.

AXE 1 - VHB, DES LIEUX OÙ L'ON EST ACCUEILLI, OÙ L'ON PEUT S'INFORMER, S'ORIENTER

PÉRIODE D'ÉVALUATION	QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC	QUESTION ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
JANVIER 2022 POUR 2021	VHB a-t-il amélioré la visibilité de son rôle et de ses missions ?	<p>En quoi les actions auxquelles je participe permettent à VHB d'être un lieu où on informe les habitants et où les habitants nous informent et s'informent entre eux ?</p> <p>La fonction accueil-information est elle portée de manière transversale par l'ensemble de l'équipe ?</p> <p>Comment les relations élus/habitants ont-elles pu être favorisées ? Des échanges entre les habitants et les décideurs ont-ils pu être animés ?</p> <p>Les nouveaux partenaires ont-ils été rencontrés ? A-t-on pu maintenir le lien ensuite ?</p>
JANVIER 2023 POUR 2022	VHB a-t-il favorisé l'accès aux droits, aux ressources et à la dynamique du territoire ?	<p>En quoi les actions auxquelles je participe permettent à VHB d'être un lieu où on informe les habitants et où les habitants nous informent et s'informent entre eux ?</p> <p>La fonction accueil-information est-elle portée de manière transversale par l'ensemble de l'équipe ?</p> <p>En quoi VHB accompagne la transition numérique ?</p> <p>Comment les pauses partenariales ont-elles été poursuivies ?</p> <p>L'accueil de permanences de partenaires dans nos locaux a-t-il été développé ?</p> <p>Les nouveaux partenaires ont-ils été rencontrés ? A-t-on pu maintenir le lien ensuite ?</p>
JANVIER 2024 POUR 2023	VHB a-t-il animé des espaces d'éducation populaire ?	<p>En quoi des conditions d'émergence du pouvoir d'agir des habitants ont-elles été créées : a t on pu mettre en place de l'accueil, de l'écoute et une veille à ce niveau ?</p> <p>En quoi les actions auxquelles je participe permettent à VHB d'être un lieu où on informe les habitants et où les habitants nous informent et s'informent entre eux ?</p> <p>En quoi VHB accompagne la transition numérique ?</p> <p>Comment les relations élus/habitants ont-elles pu être favorisées ? Des échanges entre les habitants et les décideurs ont-ils pu être animés ?</p> <p>Des espaces ont-ils été proposés aux habitants pour s'exprimer, échanger, débattre autour de leurs préoccupations quotidiennes, de l'actualité... ?</p>

AXE 2 - VHB, DES LIEUX OÙ L'ON SE RENCONTRE, CRÉE DES LIENS DE PROXIMITÉ & OÙ L'ON S'ENTRAIDE

PÉRIODE D'ÉVALUATION	QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC	QUESTION ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
JANVIER 2022 POUR 2021	VHB a-t-il favorisé les échanges de proximité, les solidarités entre groupes de pairs ?	Des activités favorisant la création de liens et de réseaux ont-elles été poursuivies ou créées ?
		Comment et en quoi les ressources des personnes ont-elles été un appui ?
		Des actions permettant aux habitants de « bien vieillir » sur le territoire ont elles été poursuivies ou construites ?
		Des actions favorisant la mixité sociale, générationnelle et communale ont elles été mises en place ?
JANVIER 2023 POUR 2022	VHB a-t-il participé à réduire l'isolement ?	Des activités favorisant la création de liens et de réseaux ont-elles été poursuivies ou créées ?
		Comment et en quoi les ressources des personnes ont-elles été un appui ?
		Des actions permettant aux habitants de « bien vieillir » sur le territoire ont elles été poursuivies ou construites ?
		Des actions favorisant la mixité sociale, générationnelle et communale ont-elles été mises en place ?
		Comment VHB Entraide Habitants a-t-il été mis en place et poursuivit ?
		Comment "l'aller vers" et l'itinérance se sont mis en place afin d'investir les lieux où se trouvent les personnes ?
JANVIER 2024 POUR 2023	VHB a-t-il favorisé les échanges entre personnes différentes et a-t-il soutenu l'ouverture à l'autre ?	Des activités favorisant la création de liens et de réseaux ont-elles été poursuivies ou créées ?
		Comment et en quoi les ressources des personnes ont-elles été un appui ?
		Des actions permettant aux habitants de « bien vieillir » sur le territoire ont-elles été poursuivies ou construites ?
		Des actions favorisant la mixité sociale, générationnelle et communale ont-elles été mises en place ?

AXE 3 - VHB, DES LIEUX OÙ L'ON PEUT ÊTRE ACCOMPAGNÉ & OÙ L'ON PEUT SE MOBILISER

PÉRIODE D'ÉVALUATION	QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC	QUESTION ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
JANVIER 2022 POUR 2021	Des partenariats ont-ils été impulsés ou animés autour de certaines problématiques ?	Comment le comité bien vieillir en Haut-Beaujolais a-t-il été renforcé ?
		Comment les instances partenariales autour de la jeunesse ont-elles été investies ?
		Un réseau partenarial autour de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique a-t-il été construit ?
JANVIER 2023 POUR 2022	La vie associative de VHB a-t-elle été redynamisée ?	Comment la gouvernance a-t-elle été renforcée ? En quoi le CA s'est étoffé et est plus représentatif du territoire ?
		Comment la visibilité du fonctionnement associatif de VHB et du rôle des habitants dans l'association a-t-elle été améliorée ?
		Comment les bénévoles et les bénévolats sont-ils accompagnés individuellement et collectivement ?
		En quoi et comment le réseau des ambassadeurs a-t-il été consolidé ?
JANVIER 2024 POUR 2023	VHB a-t-il favorisé l'expression et la mobilisation des habitants ?	Comment la gouvernance a-t-elle été renforcée ? En quoi le CA s'est étoffé et est plus représentatif du territoire ?
		Comment les bénévoles et les bénévolats sont-ils accompagnés individuellement et collectivement ?
		En quoi et comment le réseau des ambassadeurs a-t-il été consolidé ?
		Comment le comité bien vieillir en Haut Beaujolais a-t-il été renforcé ?
		Comment les groupes d'habitants ont-ils été aidés et accompagnés à mettre en œuvre leur projet ?
		Comment une veille et une écoute large se sont-elles mises en place sur le territoire par rapport aux préoccupations des habitants ?

LORS DE L'INSCRIPTION OU DE L'ACCUEIL

➤ Recueil de : âge + commune + comment la famille/le parent arrive et pourquoi :

- 1 - Cela permet de recueillir les données relatives aux indicateurs :
 - un habitant en accompagne un autre
 - un habitant venant à une activité vient à une autre action
 - les personnes reviennent
 - de nouvelles personnes franchissent la porte
- 2 - Cela permet de donner des éléments sur la visibilité des missions de VHB, le partenariat interne et extérieur, les effets produits chez les personnes, la mobilité des personnes
- 3 - Cela permet d'évaluer la mixité sociale, communale et générationnelle

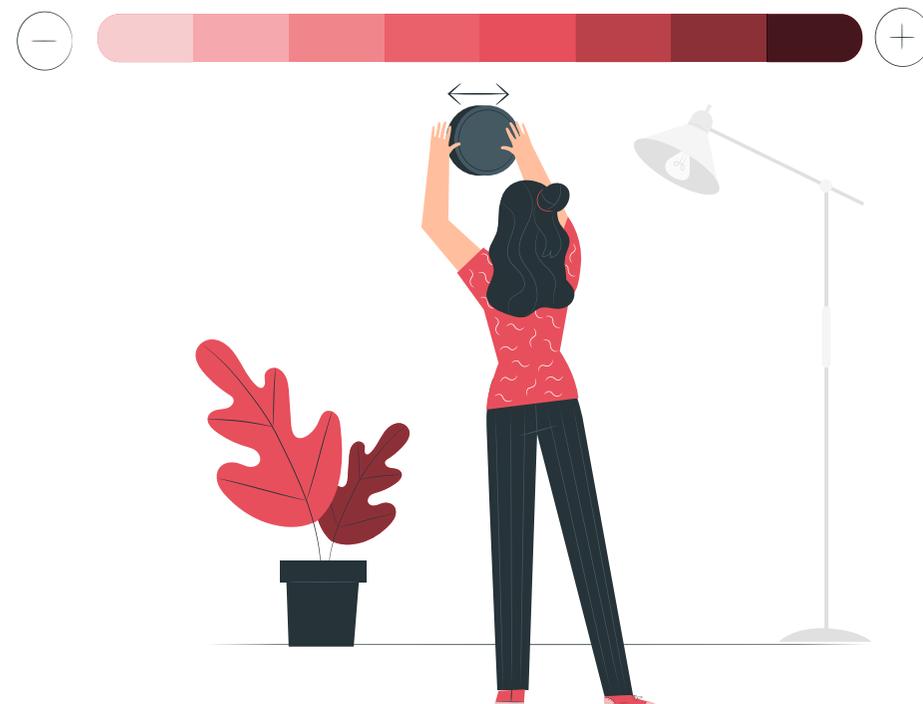
À L'ACCUEIL ET LORS DES BILANS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, COLLECTIF OU DE BÉNÉVOLE

- 1 - Évaluer les effets qualitatifs : monter en compétences, reconnaissance de ses compétences, compréhension du contexte, « capacitation »

LORS D'ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES ET LORS DE L'ACCUEIL

Recueil de données autour du fait

- 1 - qu'un partenaire nous sollicite ou participe
 - comme ressource
 - autour d'une situation individuelle
 - autour d'une thématique
- 2 - que nous sollicitons un partenaire
 - comme ressource
 - autour d'une situation individuelle
- 3 - que des actions sont mises en place



ÉVALUATION 2021

Axe 1 - Obj. Améliorer la visibilité du rôle et des missions de VHB
Axe 2 - Obj. Favoriser les échanges de proximité, les solidarités entre groupes de pairs
Axe 3 - Obj. Animer le partenariat



Novembre 2021 à février 2022

ÉVALUATION 2022

Axe 1 - Obj. Favoriser l'accès aux droits, aux ressources
Axe 2 - Obj. Lutter contre l'isolement
Axe 3 - Obj. Redynamiser la vie associative de VHB



Novembre 2022 à février 2023

ÉVALUATION 2023

Axe 1 - Obj. Animer des espaces d'éducation populaire
Axe 2 - Obj. Favoriser les échanges entre personnes différentes et soutenir l'ouverture à l'autre
Axe 3 - Obj. Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants



Novembre 2023 à février 2024

ÉVALUATION GLOBALE 2021-2025



Février 2024 à décembre 2024

ÉVALUATION - CALENDRIER

RÉFLEXION AUTOUR DE L'ÉVALUATION PENDANT LA DURÉE DU PROJET

La mise en œuvre du projet EVS 2021-2025 permettra de construire un outil d'évaluation pour et avec les personnes concernées autour de la notion :

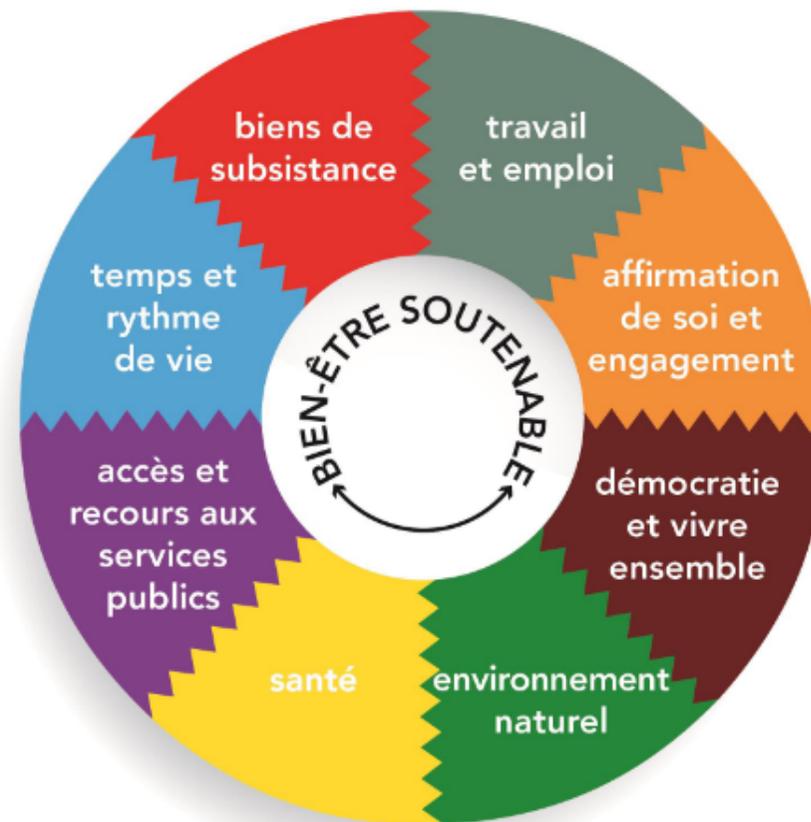
- d'**utilité et d'impact social** (à partir du travail mené par un groupe de travail de Centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon)
- de **bien-être soutenable** (à partir de la **démarche IBEST** mise en œuvre sur la métropole de Grenoble).

Avec comme objectif à l'issue des 4 années du projet, d'étendre ces critères et ce mode d'évaluation au projet social et au projet familles.



LES OUTILS

LES 8 DIMENSIONS D'IBEST



Source : Ottaviani (2015)

ANNEXE



1

LEXIQUE

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ADAPEI	Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales
ADHA	Aide à Domicile en Haute Azergues
ADMR	Aide à Domicile en Milieu Rural
AG2RLM	Association Générale de Retraite par Répartition
AG	Assemblée Générale
AGIVR	Beaujolais Val de Saône Handicap
AIASAD	Association d'aide et de soins à domicile
AJD	Amis du Jeudi Dimanche
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANHB	Les Amis de la Nature du Haut-Beaujolais
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVA	Communauté de Communes de Haute Vallée d'Azergues (fusion avec la C-OR en 2014)
CCHB	Communauté de Communes du Haut-Beaujolais
CCSB	Communauté de Communes Saône Beaujolais
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDP	Comité De Présidence

CEE	Contrat d'Engagement Éducatif
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse dispositif national piloté par la CAF pour les 0-16 ans
CISPD	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico Psychologique
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
C-OR	Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
CS	Centre Social
DPA	Développement du Pouvoir d'Agir
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EVS	Espaces de Vie Sociale (dispositif de la CAF)
FAVE	Faire Emerger et animer des Actions à Visée Emancipatrice (Formation)
FONJEP	Fond de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
GNG	Gaëlle Nourry-Gardien
HB	Haut-Beaujolais
HVA	Haute Vallée d'Azergues
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MASTER SALD	MASTER Socio-anthropologie appliquée au Développement local
MDR	Maison du Rhône

MFR	Maison Familiale et Rurale
MFS	Maison France Services
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MSAP	Maison de Services et d'Accueil au Public
PARM	Plan d'Actions et de Revitalisation du Milieu Rural
PIMMS	Point d'Information Médiation Multiservices
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PS	Prestation de Service
QF	Quotient Familial
RAMi	Relais d'Assistants Maternels itinérant
RPI	Regroupement Pédagogique Intercommunal
RG	Roselyne Garcia
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
VAC	Vacances À la Carte : accueil de loisirs 3-16 ans de VHB
VHBEH	VHB Entraide Habitants
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale



2

ÉVALUATION COMPLÈTE



ÉVALUATION COMPLÈTE - ESPACE RESSOURCES HABITANTS

L'ancien projet se centrait sur la lutte contre l'isolement et le mieux vivre ensemble. Le projet de 2017 à 2021 a décliné trois axes en lien avec l'espace ressources habitants :

- **Bien vivre sur son territoire**
- **Bien vivre ensemble sur son territoire**
- **Être acteur et citoyen sur son territoire**

Ces axes peuvent être envisagés autour d'aspects transversaux de nos actions.

VHB LIEU D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Dans le nouveau projet, VHB souhaite renforcer sa fonction de lieu ressources repéré par les habitants, en tant qu'espace d'accueil, d'information et d'écoute.

En lien avec le fonctionnement itinérant, l'ensemble des professionnels de VHB est vigilant au niveau de l'accueil des habitants afin de **faire remonter les demandes et réflexions**. Ces observations sont traitées dans le cahier d'écoute repris en réunion. Pour se faire, l'ensemble de l'équipe a suivi une formation « Développer le pouvoir d'agir » qui a permis à tous de se former aux techniques d'écoute large et écoute orientée.

Les **modes de communication** ont été travaillés de façon importante :

- une plaquette de l'association en 2019
- réorganisation du mail d'information mensuel afin qu'il soit plus attractif
- en 2020 une page Facebook VHB
- une charte graphique spécifiant la cible des informations (icônes, couleur...)
- à partir de septembre 2017, plusieurs livrets sur l'année scolaire : pour les familles, pour le centre de loisirs, pour les retraités.
- à l'automne 2017, mise en place d'un système d'ambassadeurs pour être au plus près des différentes communes du territoire.
- la création d'un film de présentation avec des témoignages d'adhérents, élus et professionnels.

L'accent est mis tant sur une **veille** au niveau de l'équipe des professionnels que sur une **meilleure information sur l'ensemble du territoire** de ce qui est proposé afin que si les personnes en ressentent le besoin, elles puissent nous solliciter. Le souhait est bien que l'accès soit garanti à tous et de façon spécifique en fonction des besoins de chacun.

De plus, l'**accueil** est assuré physiquement à Monsols- Deux Grosnes et à Lamure depuis 2014, ce qui a permis d'avoir un **lieu fixe repéré par les habitants** avec des plages horaires plus amples. Les nouveaux locaux à Monsols permettent également des **conditions d'accueil plus favorables**.

Concernant les accueils individuels à Lamure et Monsols : d'une façon générale nous avons observé une **augmentation**.

Pour Lamure, les nouveaux locaux en 2014 et surtout l'arrivée d'une personne dédiée à l'accueil en 2016 a permis un repérage par les habitants.

Pour Monsols, l'augmentation des accueils peut avoir plusieurs origines : la baisse des temps de présence de la Maison du Rhône, l'arrivée fréquente de nouveaux employés à l'usine Corico, le repérage plus important par les habitants, l'emménagement dans de nouveaux locaux en mai 2019 plus accueillants et plus adaptés pour l'accueil. Ainsi, nous pouvons noter la **sollicitation de nouvelles personnes** de façon continue par le biais de la demande administrative.

Les demandes sont pour moitié en lien avec **l'accès aux droits** : explication de dossier, aide à la rédaction, accès numérique... Les sollicitations peuvent également concerner la **vie quotidienne ou la recherche d'emploi** (aide à la rédaction de CV). La **mise en relation avec les partenaires** représente également une part importante des sollicitations (CAF, Sécurité sociale, MSA...)

Les personnes qui nous sollicitent se sentent perdues dans les démarches à effectuer, n'arrivent pas à avoir les interlocuteurs par téléphone. La **numérisation** de plus en plus importante des démarches administratives met en difficulté certaines personnes : soit par manque d'accès internet, soit par non maîtrise ou méfiance envers l'outil.

La sensation d'isolement par rapport aux structures institutionnelles amène aussi certaines personnes à nous solliciter afin d'être rassurées quant à la **justesse de leurs démarches**, mais aussi pour avoir quelqu'un qui leur explique et qui les écoute. Une grande partie des personnes nous interpellant sont dans des **situations d'isolement**. Ainsi, la sollicitation administrative **cache souvent une demande plus complexe de lien**. La part d'écoute est ainsi très importante. Ce fait met en lumière l'importance de l'acteur de proximité que représente VHB sur le territoire : les habitants, adhérents tout au moins, savent qu'ils peuvent trouver une **écoute**.

Tant au cours des accueils d'orientation ou des aides administratives, que pour des aides plus spécifiques, ces temps d'échanges permettent souvent de créer un lien avec les personnes pour qu'elles puissent recréer des liens en participant à certaines activités de VHB.

Nous avons évoqué les acteurs locaux et le fait d'un **éloignement de certains services**. Par exemple, sur cette période, le département s'est restructuré. La MDR de Monsols depuis 2019 ouvre désormais une matinée par semaine sur rendez-vous. Le maintien et le développement du réseau de partenaires est essentiel. Ainsi VHB cherche à maintenir une dynamique partenariale par différents biais :

La rencontre des partenaires

Par exemple, une rencontre a été organisée avec chaque MDR à la suite de leur réorganisation ce qui a pu permettre de **clarifier les modes de fonctionnement** et les **possibilités d'orientation des habitants**. De plus, nous nous efforçons de rencontrer les nouveaux partenaires locaux : **connaître leurs missions et compétences, se faire connaître**, donner une information adaptée dans un but d'orientation et de création de liens sociaux. Ces rencontres peuvent concerner des domaines différents : HVA Culture, La Croix-Rouge sur Roue, la Cordée espace de coworking, le collectif AGIR du Bois d'Oingt, le Quartier métisseur, l'ADHA, la maison des adolescents de Villefranche, la CARSAT, l'office de tourisme du col de crie, Villages solidaires, CSAPA de Tarare. Chaque rencontre permet de tisser des liens qui favorisent un accompagnement plus approprié des habitants, une meilleure orientation, une mise en lien des acteurs locaux ou des projets en partenariat, conséquences d'un fonctionnement d'appel à projet où certains porteurs de projets cherchent des « habitants ». Nous tentons autant que faire se peut de leur indiquer **l'importance de la construction du lien dans la durée** et de la **prise en compte du territoire**.

Il est important de noter les sollicitations de plus en plus nombreuses de **personnes arrivant sur le territoire** (le considérant en « manque ») avec un objectif de **mise en place de projets** à dupliquer. Si la plupart du temps, ces projets sont de prime abord intéressants, ils ne **prennent souvent pas en compte les spécificités du territoire, la temporalité des personnes ou l'importance du lien (qui se crée au fil du temps)**. Nous sommes ainsi confrontés aux conséquences d'un fonctionnement d'appel à projet où certains porteurs de projets cherchent des « habitants ». Nous tentons autant que faire se peut de leur indiquer l'importance de la construction du lien dans la durée et de la prise en compte du territoire.

Les pauses partenariales

Ces temps conviviaux ont pour but une **meilleure connaissance entre partenaires et acteurs sociaux**. 10 lieux ont accueilli les pauses (Col de Crie, Collèges, Agivr, quartier métisseur, ADHA, Le Mas...) qui ont permis la participation de 23 partenaires différents. La participation moyenne est d'une dizaine de personnes (sans compter celles de VHB) de 2017 à 2020. Sur le Haut-Beaujolais nous avons noté une **nette augmentation de la participation** avec une moyenne qui est passée de 10 à 18 en 2019. Ces temps sont soulignés par les partenaires comme essentiels : *« la présence aux pauses partenariales est réaffirmée lors des entretiens annuels »* nous indiquent une personne de la MDR.

Les permanences des partenaires à VHB

Ces permanences concernent la Mission Locale, Calad impulsion (jusqu'en 2019), PJJ de façon occasionnelle, assistantes sociales de la MSA, Forum réfugiés sur l'année 2019, Croix rouge sur roues. Ces permanences permettent du lien avec les partenaires et que ceux-ci puissent maintenir une présence sur le territoire. Cela permet également de proposer un lieu de mixité sociale.

Nouveaux Partenariats spécifiques :

- **Beaujolais Vert Mon avenir-Villages d'accueil** favorise l'arrivée de nouveaux habitants qui souhaitent construire un projet sur le territoire. Un partenariat est convenu afin que VHB puisse être un relais local. Nous n'avons cependant pas été sollicités dans ce cadre. Nous avons participé au mois de Juin 2019 à une soirée d'accueil des nouveaux habitants.

- **La Croix-Rouge sur Roue.** En 2018, il a été convenu de proposer des temps d'accueil réguliers de la Croix rouge à VHB. Par ce biais, la Croix Rouge propose un temps convivial autour d'une boisson chaude pour échanger, être avec d'autres personnes. Cet accueil permet aux personnes qui en ont besoin de demander une aide matérielle (vêtements) et éventuellement une aide alimentaire en lien avec la MDR. Cette permanence permet également aux personnes qui le souhaitent de déposer des vêtements qui ne leur servent plus. Suite à un nombre croissant de demandes de colis alimentaires sur Lamure, la Croix-Rouge sur Roue de Tarare vient tous les 15 jours.

- **Forum réfugiés :** Au mois de décembre 2018, 4 familles syriennes sont arrivées à Monsols dans le cadre du programme ARISE (accueil et insertion des réfugiés réinstallés). Elles représentent 20 personnes dont 13 enfants. Ces familles ont été accompagnées jusqu'en novembre 2019 par Forum Réfugiés. L'assistante sociale a fait ses permanences dans nos locaux. Cela a permis aux familles de nous repérer et savoir que nous pouvons leur apporter un soutien au niveau de la connaissance des partenaires, des démarches administratives.

- Avec la **C-OR**, le service mobilité : Au printemps 2017, nous avons été sollicités par le service mobilité de la C-OR afin d'être le relais local de leur action de lancement sur l'autopartage. Par la suite, aucun habitant ne nous a interpellés pour ce projet.

Par ces différents éléments, nous sommes pleinement dans l'axe Bien Vivre sur son territoire qui, par l'accueil, l'orientation et l'écoute, souhaite favoriser la santé au sens large. Nous avons souligné la veille et l'écoute large qui sont mises en place sur le Haut-Beaujolais et la Haute Vallée d'Azergues de façon transversale au sein de l'équipe. Nous avons pu observer des indicateurs concrets qui vont dans ce sens : les habitants reviennent s'ils en ont besoin, conseillent à d'autres de venir. L'émergence du projet d'espace de vie sociale « VHB hors les murs » aura pour objectif d'augmenter l'aller-vers et permettre d'informer et orienter les personnes même si elles ne sont pas mobiles. Il ressort en effet, un besoin de prise en compte des besoins au niveau administratif, numérique et social, auquel VHB répond par son accueil et le maintien du réseau partenarial .

Les partenaires en témoignent : « VHB est un interlocuteur premier pour le maillage partenarial et l'accueil des personnes », « c'est un relais local, car on est très éloigné » ; Si le partenariat s'est fortement développé, il reste parfois difficile sur des situations individuelles concrètes notamment avec la MDR.

Les permanences des partenaires, et l'accueil permettent un lieu de mixité social et de croisement des personnes. Cela amène la possibilité de venir sur d'autres temps. Par exemple, venue pour une aide administrative, une personne vient également maintenant à la permanence de la Croix-Rouge, à l'atelier Tricot et participe au week end. Une maman qui a sollicité une aide administrative participe aux ateliers français, à l'atelier cuisine et ses enfants viennent au centre de loisirs.

Les personnes ne viennent que très rarement une seule fois. La plupart du temps elles reviennent plusieurs fois et créent de nombreux liens.

L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Suite à l'accueil des personnes, VHB peut mener un accompagnement auprès des habitants en lien avec leurs **préoccupations individuelles ou collectives**.

Nous recherchons dans un premier temps si des solutions peuvent être trouvées au niveau du territoire. Si aucune orientation ne peut être envisagée, nous cherchons les possibilités au sein de VHB soit avec les bénévoles soit avec les professionnels. Les actions mises en place ont cependant toujours un lien avec les valeurs et les axes du projet.

Une des préoccupations pour laquelle nous sommes sollicités est la **maîtrise de la langue française**, ainsi des ateliers de conversation sont mis en place :

- un atelier à Monsols entre septembre 2015 et Mai 2018 avec 6 participants. Cet atelier est en train d'être réorganisé pour 5 nouvelles personnes.

Un atelier spécifique a été organisé pendant quelques mois avec deux jeunes femmes dans le but de préparer le concours d'infirmière au printemps 2018.

- un atelier à Lamure depuis septembre 2015 tout d'abord avec 2 personnes, puis une seule.

Ces ateliers peuvent avoir lieu grâce au soutien de plusieurs personnes bénévoles.

Plusieurs activités sont portées par des personnes bénévolement. Majoritairement, les personnes nous ont sollicités soit sur une compétence précise (comme l'atelier dessin ou tricot) soit parce qu'elles souhaitent être utiles et proposaient des compétences générales et du temps à accorder à l'association. Nous mettons un point important à accueillir les personnes bénévoles et à les accompagner dans de bonnes conditions. Ainsi, nous avons mis en place un **système d'accueil des bénévoles**. Nous organisons régulièrement (tous les 1 an et demi environ) un temps fort. Au cours de l'un d'eux nous avons travaillé sur la mise en place d'une charte du bénévolat.

Les personnes bénévoles représentent une partie importante de VHB : elles sont actuellement 77 : au conseil d'administration, au comité de présidence, dans les activités, comme ambassadeurs... Chaque année, quelques nouvelles personnes se proposent pour du bénévolat. Lors de la mise en place des ambassadeurs, une vingtaine de personnes ont répondu présentes pour cette fonction. Nous pouvons observer que les personnes qui nous sollicitent pour être bénévoles sont soit des adhérents, soit des personnes qui s'intéressent à nos actions. S'ils sont essentiels pour VHB, ces bénévoles participent à la vie locale, à l'implication des personnes sur le territoire, au lien social.

Nous pouvons observer que certains bénévoles participent également aux autres activités de VHB : une bénévole des ateliers français vient à l'atelier tricot par exemple.

Les accompagnements des préoccupations collectives ont émergé de façon significative. Tout d'abord, **l'ensemble de l'équipe a été formé au développement du pouvoir d'agir des habitants**. Le cahier d'écoute évoqué plus haut induit une vigilance accrue au sein de l'équipe. De plus, il a été travaillé un protocole d'accompagnement des projets d'habitants. Le comité de présidence a entériné un mandat permanent au niveau de l'écoute.

Sur la période de 2017 à 2020 : plusieurs accompagnements ont été organisés. 7 ont fait l'objet d'une démarche en lien avec le protocole. 2 ont fait l'objet d'une veille et d'un soutien ponctuel :

Suite à l'assemblée générale 2016 de VHB et à des sollicitations, 8 personnes de la Haute Vallée d'Azergues se sont réunies régulièrement jusqu'à l'été 2017, afin de mener une réflexion sur la mise en place d'un réseau de solidarités (mobilités, information et échanges de compétences). Après réflexion, le groupe s'est scindé en deux afin de se concentrer sur les thématiques qui leur tenaient à cœur : un groupe autour de la **mobilité** et un groupe autour d'une **journée d'informations sur les initiatives locales**.

- Concernant l'**organisation de l'évènement, le groupe s'est finalement délité au fil du temps**. Il est en effet ressorti sur l'ensemble de cette mobilisation que les échanges ont été très intéressants, mais ont plus enrichi la réflexion que permis d'avancer sur des actions concrètes. Il a manqué une certaine unité au groupe, les personnes sont venues plus en « renfort ». Les avis étaient également relativement divergents et ont amené un certain immobilisme. Ce projet est apparu comme non prioritaire, ne correspondant pas à un besoin spécifique des personnes elles-mêmes mais plutôt à une envie plus globale pour les autres.

- La réflexion autour de la mobilité a fait émerger un **projet de bancs de covoiturage** proposant un système d'auto-stop organisé dans les villages de la vallée, de façon gratuite et non numérique. L'accompagnement de ce projet est toujours en cours en 2020. La temporalité longue est liée à deux facteurs : la taille du groupe réduite à 4 personnes et l'implication de la C-OR. En effet, au vu de l'ampleur du projet et des compétences en lien avec les transports, le groupe s'est tourné vers la communauté de communes qui a accepté d'en gérer la mise en œuvre et le financement. Ainsi le projet a été rythmé par la temporalité institutionnelle : présentation aux élus, enquête, attente des accords pour le budget, questionnaires aux habitants, mise en place d'une charte. Les bancs ont été installés en septembre 2019 sur une partie des communes. Sur cette première période, l'utilisation est mitigée. Les retours des personnes du groupe indiquent que la présence de VHB a permis de tenir sur un temps institutionnel (celui de la COR) qui est très différent de celui des habitants. La présence de VHB permet de maintenir des repères, le lien « j'ai craint de m'essouffler, mais ça donne du sens qu'il y ait VHB pour les habitants, pas que pour nous ». « La présence de VHB a compensé le fait que nous ne soyons que 4 », « c'est un relais pour la communication aussi » « c'est moins farfelu d'être accompagné par VHB », « VHB est comme un facilitateur ». « VHB est une cordée, d'être arrivée au bout je suis contente, si on m'avait dit l'investissement, on y serait peut-être pas allé, mais maintenant je suis contente. Il y a beaucoup de sens à ce projet »

Il a été réaffirmé l'importance que ce projet ne soit pas vu comme celui de VHB mais bien un projet d'habitants qui est aujourd'hui porté par la COR. Aujourd'hui le projet n'est pas fini, il est important d'envisager la possibilité de déploiement sur le reste du territoire ou non et que ce système fonctionne pour les personnes qui en ont besoin ou envie. Le groupe reformule son souhait d'accompagnement pour que VHB reste en fil rouge notamment vu le contexte des élections et du départ du technicien. La crise sanitaire en lien avec le Covid a amené un arrêt du projet au moment même où celui-ci pouvait potentiellement plus se développer.

- En 2017, un autre projet a été accompagné sur le Haut Beaujolais, VHB a été sollicité par un groupe de 3 personnes afin de créer une association ayant pour but de proposer un **marché en lien avec une autre manière de consommer et développer un espace convivial**. Leur souhait était de mobiliser les habitants, proposer des regroupements d'achats avec une démarche bio, organiser un marché de producteurs locaux. Une première phase d'analyse du contexte local a révélé le peu d'intérêt des habitants. De plus les participantes ont pris part à la construction d'un projet de marché sur Belleville.

- En 2018, sur le Haut-Beaujolais, suite à une soirée échange autour du film « zerophyto 100 % bio », l'association ANHB a sollicité un soutien auprès de VHB afin de mener une réflexion autour de la **cantine** du collège du St-Rigaud. Le souhait était alors de privilégier les acteurs locaux avec plusieurs visées : santé, environnement, valorisation du territoire. VHB accepte mais pose la question de l'implication des parents. L'étude des acteurs en contexte est menée dans un premier temps avec la rencontre pour le groupe du collège et de la mairie. Des possibilités sont à envisager autour des déchets et du gaspillage qui intéresse le conseil de vie collégienne. Une autre soirée d'échanges cinéma est envisagée autour de l'alimentation mais n'a finalement pas été organisée. ANHB en 2019 n'a pas sollicité VHB à ce sujet. Nous nous sommes rendus compte de l'importance d'être clair sur les visées recherchées, d'autant plus si la sollicitation vient d'une association. ANHB recherchait un partenariat plus qu'un soutien pour lequel VHB ne se sentait pas forcément légitime. Cette expérience a permis, avec d'autres, de travailler sur un protocole de partenariat.

- Dans le Haut-Beaujolais également, en 2018, VHB a été sollicité par des habitantes d'Ouroux qui souhaitaient se mobiliser concernant le **centre Multimédia** à St Mamert, mis alors en veille. Le lien avec les élus du territoire était présent. Un questionnaire a permis de vérifier un réel besoin avec 92 retours de questionnaires dont un grand nombre souhaitait la réouverture de la structure. Le groupe a mené une importante recherche de solutions en parallèle du travail des élus locaux autour de la construction de propositions. Finalement, des ateliers pourront reprendre en Mars 2019 avec l'appui de la communauté de communes. Le groupe a demandé que VHB reste en veille et soit l'interlocuteur de la CCSB à ce sujet.

Un bilan a été fait avec les habitantes, sur les étapes du déroulement, il est intéressant d'observer qu'en fonction des places de chacune, les ressentis ont été différents :

- « lors du retour des questionnaires : *« j'étais perplexe par rapport au pourcentage des réponses : est-ce que nous allions être assez représentés, il y a aussi des personnes qui ont répondu par solidarité »*

- « il y a eu des moments où j'avais la sensation que la CCSB nous baladait, mais nous sommes restés motivés ».

- « la recherche de solutions nous a mises en ébullition, ça m'a vraiment agacée qu'on ne nous propose rien, mais à la réunion de la fin, j'étais confiante, je sentais que beaucoup de personnes allaient s'inscrire ».

- « lors de la première rencontre j'étais dubitative, je me suis dit c'est de la poudre aux yeux pour gagner du temps, et puis en juillet j'ai été en confiance car Monsieur Guerin s'engageait ».

- « si on était pas parti avec VHB, ça aurait été différent vous étiez confiantes tout le long, vous saviez nous rassurer. Je suis pas sûre qu'on y serait arrivé sans vous » ; Les personnes du groupe indiquent également le plaisir de voir le dynamisme que l'ouverture des locaux à St Mamert procure : « C'est bien aussi car ça fait revivre St-Mamert. C'est trop terrible ces lieux qui ne fonctionnent plus, je le vis comme une atteinte. » .

En 2019, au niveau du recueil d'écoute, il est observé une continuité des inquiétudes notées en 2017 et 2018 en lien avec l'**éloignement des services**, dans le Haut-Beaujolais avec notamment l'arrêt du transport à la demande. Les parents formulent des craintes autour des fermetures de classe. Les personnes à la retraite expriment régulièrement des difficultés en lien avec les démarches administratives de plus en plus obligatoirement en ligne. La fracture administrative / numérique est vive. Sur la Vallée d'Azergues, l'inquiétude se porte également sur la désertification des services notamment sur le centre bourg de Lamure avec la fermeture du petit casino et le projet de délocalisation de la pharmacie. La baisse des médecins en activité est une crainte de plus en plus vive. La mairie de Lamure est en train de mettre en place un système de télé médecine, mais qui, pour le moment, ne semble pas soulever un grand enthousiasme de la part des habitants. Les personnes se trouvent, encore une fois, confrontées à « une machine à la place d'une personne ».

Sur la Haute Vallée d'Azergues également, des habitants nous ont sollicités à propos de deux mécontentements assez importants :

- Le **remplacement des poubelles** sur l'ensemble de la C-OR a suscité beaucoup de réactions et d'incompréhensions. Suite à ces sollicitations, nous avons tenté de joindre le service concerné à la communauté de communes, sans pouvoir parler avec aucun interlocuteur. La situation s'est finalement apaisée après plusieurs communiqués au niveau des mairies et de la presse locale.

- La **fermeture de la banque postale** pendant une durée de 3 semaines au mois d'août. Nous avons reçu, au mois de juin, deux habitantes très mécontentes et touchées par la situation.

Nous avons pris le temps de décortiquer le problème avec elles lors d'un entretien. Nous sommes allés rencontrer la personne au guichet de la banque postale afin d'avoir une version factuelle des différentes inquiétudes.

Enfin, nous avons accompagné les deux habitantes dans la rédaction d'une lettre au directeur de la banque postale expliquant le mécontentement et proposant des solutions. Cette lettre a été signée par un grand nombre d'habitants de Lamure. Elle a été envoyée à la banque postale avec copie au maire de Lamure. Les personnes n'ont pas eu de réponse. De notre point de vue, il est cependant important qu'elles se soient mobilisées, même si l'effet a été moindre.

En 2020, deux personnes de l'**Arbre à Partage** nous ont sollicités afin de les aider à trouver un local.

Nous pouvons souligner que l'accompagnement des projets collectifs a été renforcé et qu'il est en continuelle réflexion. L'équipe réajuste son positionnement et doit faire avec des habitants qui découvrent un fonctionnement qui leur demande de s'impliquer davantage. En effet, nous rejoignons ici, l'axe être acteur et citoyen qui induit l'implication des habitants au centre des actions. Emprunt de l'éducation populaire, cette démarche souhaite favoriser le pouvoir d'agir des habitants. Cette démarche souhaite lutter contre les inégalités et les fragilités ainsi que favoriser l'appropriation du territoire. Un des partenaires nous a indiqué que VHB « est un lieu qui n'est pas stigmatisé, c'est important de ne pas être montré en difficulté ». Il est essentiel pour VHB d'être ouvert à tous, sans distinction d'âge ou de fragilités afin que les préoccupations individuelles ou collectives trouvent des conditions favorables à l'émergence de solutions.

FAVORISER LES ÉCHANGES ET L'OUVERTURE À L'AUTRE

Le lien social - dans le sens large d'échanges et d'ouverture aux autres - est en filigrane de l'ensemble des axes du projet 2017-2021. Ainsi, différents points évoqués dans la partie concernant l'accueil peuvent également être lus au prisme d'une facilitation des échanges comme les pauses partenariales, les permanences, des partenaires, les ateliers de conversation en français et les activités bénévoles telles que le tricot et le dessin. Enfin, le recueil d'écoute peut montrer une convergence des préoccupations individuelles qui peuvent amener des personnes à échanger et ainsi se mobiliser de façon collective.

Nous avons évoqué le réseau partenarial. Il est également source de nombreux projets qui ouvrent sur des échanges.

Partenariat avec le Quartier métisseur

Organisation du Petit Bal des Possibles : Comme nous l'avons expliqué dans les accompagnements de projets collectifs, a émergé un souhait d'organiser un temps de mise en valeur des initiatives locales. Cette idée a été reprise par Quartier métisseur et VHB : deux week-end ont été organisés en 2018 et 2019. Ces événements ont eu un bilan mitigé en termes de participation puisqu'une centaine de personnes sont venues sur chaque jour. Mais il est indéniable que ces temps ont permis des échanges riches entre toutes les personnes qui ont participé. Le bémol serait peut être sur l'ouverture aux autres car si le partenariat VHB/QM souhaitait ouvrir cet événement aux adhérents des deux structures et plus largement, c'est un sentiment d'entre soi qui a prédominé.

Partenariat avec les Amis de la Nature du Haut-Beaujolais

Les ANHB ont sollicité VHB afin d'organiser des soirées thématiques autour de la projection d'un film :

- en 2017 : Demain : le film a été suivi d'échanges en groupes (40 personnes)
- en 2018 ; Zerophyto 100 % bio : un repas avec des produits locaux et bio a été proposé en début de soirée. Après la projection, des échanges ont pu avoir lieu avec le réalisateur du film (69 personnes)
- en 2019 : Le temps de Forêts : le film a été suivi d'échanges avec l'Office National des Forêts. (71 personnes)

La thématique de ces soirées se centre sur le développement durable. Elle a une visée forte d'échanges entre les participants et d'information, voir de mobilisations si les personnes le souhaitent.

Partenariat avec le service culturel de la COR :

VHB a accepté d'être relais local dans le cadre du Projet d'éducation à l'art et la culture : « Redessinons le territoire ». Il a ainsi été partenaire dans le cadre de différents projets :

- Visions Communes (photos) en 2017
- Rêvons (écriture) en 2018
- Correspondance de quartier (en partenariat avec la MFR de Lamure) en 2019
- Paysage (chorégraphie) en 2020

La démarche de ces projets est basée sur la participation des habitants dans la création artistique. Nous avons cependant été vigilants au fil des années à cette demande d'implication, que celle-ci ne soit pas vécue comme une « utilisation » des habitants et VHB un « fournisseur ». Nous pouvons cependant noter qu'une petite partie des habitants s'implique dans ces projets. Nous sommes en cours de construction d'un nouveau projet pour 2021 qui soit plus participatif dans son pilotage et dans une plus large participation de différentes personnes. Nous pouvons observer que ce genre de projet amène une ouverture de VHB à des personnes qui ne viennent pas sur d'autres actions et ainsi accentue la mixité sociale.

Partenariat avec HVA Culture

Il a été convenu d'un partenariat une fois par an autour de la projection d'un film suivi d'échanges :

- en 2017 : Demain (56 personnes) et Petit Paysan (140 personnes)
- en 2018 : Un village dans le vent (78 personnes)
- en 2019 : Fahim (77 personnes)

Il nous est apparu important que des personnes viennent nourrir les échanges de leurs expériences : ainsi deux agriculteurs locaux ont participé aux échanges pour Petit Paysan, deux personnes du village en question sont venus en 2018, pour le film Fahim, notre partenaire de Forum réfugiés et une personne de la vallée ayant vécu une expérience d'exil ont participé.

La salle de cinéma est un endroit statique qui ne favorise pas beaucoup les échanges. Ces derniers sont possibles mais restent unilatéraux et peu entre les participants. Cependant, nous espérons que ces soirées amènent les personnes à en discuter par la suite. Par exemple, lors de la soirée autour de Petit Paysan, les discussions sont allées bon train lors d'activités à VHB entre les personnes agricultrices et les autres. Cela a permis d'amener une meilleure compréhension, nous l'espérons. Un des objectifs principaux de ces temps étant l'ouverture à l'autre.

Les séances de cinéma qui sont organisées à Monsols Deux-Grosnes par le biais d'un **partenariat entre VHB et la mairie** amènent un accès à la culture et une ouverture. La fréquence des séances a diminué au fil des années. Mais nous pouvons observer une augmentation des entrées au fil du temps passant de 35 à 45 personnes en moyenne. Les séances jeunesse, les comédies et les films thématiques en lien avec les préoccupations locales (comme Petit Paysan par exemple) sont plus plébiscitées. Ces temps permettent une ouverture, un lieu de rencontre et d'échanges. Un partenariat avec les Restos du Coeur permet à des personnes d'accéder gratuitement à des séances.

Nous pouvons également évoquer les **ateliers cuisine** qui ont démarré fin 2019 dans le but de proposer un échange autour de la confection d'un repas. Un premier atelier a eu lieu autour de la cuisine turque avec 8 personnes. Le but de ce temps est bien l'échange de savoirs et l'ouverture à l'autre en se basant sur les compétences de chacun.

Nous pouvons également évoquer ici le **week-end famille** qui se déroule chaque année au mois de juillet. Le lieu change chaque année (Jura, Vercors, Haute Savoie) car ce départ sur quelques jours permet un accès à des loisirs pour certaines personnes qui ne pourraient l'organiser hors de ce cadre. L'accent est mis sur la convivialité et la création de liens. Suite à la demande des participants, le séjour a été étendu à deux nuits. Il a alors été choisi d'impliquer les personnes dans la logistique : ménage, confection des repas. Les pique-nique de midi sont apportés par les participants et partagés. Les participants ont été de 31 à 38. La richesse de cette action réside dans la convivialité, les échanges, l'ouverture aux autres. En effet, les personnes, étant actives dans les repas notamment, sont, de fait, dans l'échange. Les activités collaboratives sont également privilégiées. Des habitants de l'ensemble du territoire participent ainsi que des personnes d'horizon très différents. Les retours des personnes convergent vers cette convivialité et les personnes disent revenir pour cela.

Nous pouvons souligner la volonté de proposer des actions diverses au sein de VHB afin d'accueillir les personnes dans leur globalité et non par « petits bouts » : une personne qui vient à l'atelier équilibre, peut être intéressée par un atelier tricot pour rencontrer d'autres personnes, venir en tant que bénévole pour un atelier français et faire un atelier parents enfants avec un de ses petits enfants. Cette diversité permet la richesse des liens, la non-stigmatisation du lieu pour une catégorie de personnes, de valoriser les compétences, d'encourager les liens intergénérationnels et les relations entre personnes différentes, tout ceci afin que chacun puisse trouver une place dans une volonté d'ouverture à l'autre. Nous pouvons noter la mise en place de solidarités (covoiturage, appels téléphoniques des personnes seules...) Des outils ont également été amenés afin de construire les bases du « Vivre ensemble » au sein de VHB. L'accueil, la bienveillance, l'acceptation de la différence sont alors apparues comme des valeurs importantes à mettre en œuvre. Ainsi les accords de VHB ont été travaillés avec les participants et bénévoles pour être un appui pendant les activités.

Nous pouvons faire le lien ici avec l'axe du bien vivre ensemble sur son territoire par l'animation d'espace d'échanges et d'ouverture, par la mixité sociale, générationnelle et entre les villages. Nous notons que le développement de projets en partenariat ouvre dans ce sens. Il favorise l'appropriation du territoire par l'expression, l'information et les échanges. Les partenaires soulignent ; « *VHB propose des activités locales qui permettent aux gens de rester sur le territoire* ». « *VHB facilite l'implantation de nouvelles familles sur le territoire* ». « *L'ouverture (à VHB) vient aussi de la pluralité, de la multiplicité des portes d'entrées* ». Il reste néanmoins à noter que cet axe, même s'il s'est développé nécessite d'être poursuivi, renforcé dans l'ouverture à des publics différents et dans "l'aller vers."



ÉVALUATION COMPLÈTE - ACTIONS AVEC LES RETRAITÉS

L'ancien projet se centrait sur la lutte contre l'isolement et le mieux vivre ensemble. Le projet de 2017 à 2021 a décliné trois axes :

- Bien vivre sur son territoire
- Bien vivre ensemble sur son territoire
- Être acteur et citoyen sur son territoire

VHB LIEU D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Dans le nouveau projet, VHB souhaite renforcer sa fonction de lieu ressources repéré par les habitants, en tant qu'espace d'accueil, d'information et d'écoute.

Les **modes de communication** ont été travaillés de façon importante :

- une plaquette de l'association en 2019
- réorganisation du mail d'information mensuel afin qu'il soit plus attractif et envoi par courrier pour les personnes qui le souhaitent
- une charte graphique spécifiant la cible des informations (icônes, couleur...)
- à partir de septembre 2017, plusieurs livrets sur l'année scolaire dont un spécifique pour les personnes à la retraite
- à l'automne 2017, mise en place d'un système d'ambassadeurs pour être au plus près des différentes communes du territoire. Pour chaque commune ou groupement de communes, nous essayons d'avoir un ambassadeur famille et un ambassadeur adultes/retraités pour donner une information plus ciblée.
- la création d'un film de présentation avec des témoignages d'adhérents, élus et professionnels.

De plus, l'**accueil** est assuré physiquement à Monsols-Deux Grosnes et à Lamure. Ce qui correspond à un élément important pour les personnes retraitées qui souffrent d'autant plus de l'éloignement d'une grande partie des services. Sur l'accueil individuel, les personnes à la retraite nous sollicitent pour des problèmes de la **vie quotidienne et l'accès aux droits** : explication de dossier, aide à la rédaction, mais surtout accès numérique...

Les personnes de plus de 60 ans, même si elles ne sont pas les seules, sont les plus durement touchées par la **numérisation** massive des démarches administratives. La famille, quand elle est présente, peut jouer un rôle de soutien important à ce niveau, mais elle est parfois éloignée et les personnes craignent de « **déranger** » **leurs proches** ou ne souhaitent pas passer le temps avec eux à remplir des formulaires administratifs.

La sensation d'isolement par rapport aux structures institutionnelles amène aussi certaines personnes à nous solliciter afin d'être **rassurées sur la justesse de leurs démarches**, mais aussi pour avoir quelqu'un qui leur explique et qui les écoute. Une grande partie des personnes nous interpellant sont dans des **situations d'isolement**. Ainsi, la sollicitation administrative **cache souvent une demande plus complexe de lien**. La part d'écoute est ainsi très importante. Ce fait met en lumière l'importance de l'acteur de proximité que représente VHB sur le territoire. Les personnes qui nous sollicitent avec une demande explicite ou implicite de rupture d'isolement sont pour une grande majorité à la retraite. Elles nous sollicitent pour en discuter. Elles ont souvent un **sentiment d'inutilité, de solitude**. Ces temps d'échanges permettent souvent de créer un lien avec les personnes pour qu'elles puissent en recréer en participant à certaines activités de VHB ou que nous fassions du lien avec certains partenaires, comme la Croix-Rouge sur Roue qui assure une permanence dans les locaux de VHB. Par exemple, une habitante vient régulièrement discuter à l'accueil. Elle participe maintenant à l'atelier tricot et aux week-ends. De plus, elle va régulièrement maintenant au club du 3^{ème} âge du village.

Les personnes à la retraite qui viennent à VHB sont en situation d'autonomie. Elles vivent chez elles et se déplacent. Les **problèmes de mobilité** sont importants, car nombre de femmes, notamment, n'ont pas le permis de conduire. Elles sont tributaires des transports en commun (peu présents), du transport à la demande ou de leur réseau. Nous incitons autant que possible au covoiturage sur l'ensemble de nos activités. L'émergence du projet d'espace de vie sociale « VHB hors les murs » aura pour objectif d'augmenter "l'aller vers" et de permettre d'informer et orienter les personnes en allant les rencontrer dans leur village. Il ressort en effet, un **besoin de prise en compte des besoins au niveau administratif, numérique et social**, auquel VHB répond par son accueil et le maintien du réseau partenarial.

À ce niveau, nous sommes **en lien avec les partenaires locaux** de l'aide à domicile que sont l'ADHA pour la Haute Vallée d'Azergues et l'ADMR sur le Haut-Beaujolais. Des concertations ont lieu pour la complémentarité de nos propositions respectives et des actions sont organisées en partenariat (voir partie suivante). Nous avons tenté de nous rapprocher de l'AIASSAD qui intervient également sur le Haut-Beaujolais mais nous n'avons pas réussi à finaliser de rencontre. Nous aurions également souhaité qu'une permanence puisse se mettre en place au niveau de la CARSAT pour l'aide à la **constitution des dossiers de demande de retraite**. En effet, un nombre non négligeable de personnes nous ont sollicités sur ce point car elles étaient complètement perdues par rapport aux démarches à faire et aux justificatifs à fournir (à remarquer que ce dossier ne peut maintenant se faire que de façon numérique, qu'il est très difficile d'avoir un interlocuteur par téléphone et que les permanences sont à plus de 30 kms). Malheureusement, aucune permanence sur le territoire n'est envisageable. Nous renvoyons donc à la MDR si la demande va au-delà d'une aide simple.

L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Suite à l'accueil des personnes, VHB peut mener un accompagnement auprès des retraités en lien avec leurs **préoccupations individuelles ou collectives**. Nous recherchons dans un premier temps si des solutions peuvent être trouvées au niveau du territoire. Si aucune orientation ne peut être envisagée, nous cherchons les possibilités au sein de VHB soit avec les bénévoles ou les professionnels. Les actions mises en place ont cependant toujours un lien avec les valeurs et les axes du projet.

Les personnes à la retraite montrent un fort **intérêt pour le maintien en bonne santé**. C'est ainsi que des ateliers adaptés sont proposés :

- **la Gym** sur 3 lieux (Monsols, Propières, Grandris) avec une moyenne de 54 personnes par an dont 82 % ont entre 60 et 80 ans. Il y a régulièrement des personnes nouvelles, les personnes reviennent d'une année sur l'autre : «ça fait du bien physiquement, ça détend » « garder la forme » « faire attention à son corps ».. « ça donne une règle de vie dans mon temps, m'impose un horaire, ça fait du bien », « sortir de la maison, rencontrer des personnes, ça fait bouger » « se regrouper avec des personnes de son âge, rencontrer des personnes qu'on ne connaît pas, ça oblige à faire des efforts, ça permet de parler ça fait du bien » « grande convivialité, ça fait du bien »
- **Mémoire** sur 3 ateliers (Lamure et Monsols) avec une moyenne de 28 personnes par an dont la moitié ont entre 70 et 80 ans. La mémoire constitue une préoccupation importante : «je fouille dans ma mémoire, j'ai besoin d'accorder les tuyaux», «j'ai été sur la corde raide toute l'année, mais je tiens le coup, j'ai avancé»; «le temps qu'il faut pour trouver les solutions», «trouver les clefs pour me rappeler», «chercher des solutions,» ... «pendant les cours, j'ai la tête dans les étoiles, j'aime bien venir», «qui est contente de venir mais c'est parfois difficile, merci à l'intervenante» ; «on réfléchit, on monte, c'est parfois difficile»; «épanouissant, j'ai passé un bon moment ».
- **Équilibre** : un atelier d'un trimestre est proposé à Claveisolles à l'automne et à St-Christophe-la-Montagne au printemps. Il regroupe en moyenne 17 participants ayant entre 60 et 90 ans.

Il est à noter que sur l'ensemble de ces activités, une très grande majorité de participants sont des participantes ! Si de fait, la longévité est plus marquée chez les femmes, nous pouvons poser la question d'une vision différente de la prévention santé, et également du regard des autres. Les messieurs viennent de façon plus ponctuelle, sur une thématique précise, comme nous l'évoquons maintenant :

Des actions en partenariat sont mises en place

- dans le cadre d'**Atout prévention** : il a été important d'être en lien avec nos interlocuteurs sur notamment les spécificités de notre territoire (très différent du milieu urbain).

En 2017, un **atelier D'marche** a eu lieu à Lamure avec 11 personnes. Cet atelier se poursuit encore aujourd'hui par le fait que le groupe se regroupe mensuellement pour se promener et partager un repas.

En 2018, une **conférence** sur le thème de la mémoire a été proposée à Chénelette où 43 personnes ont participé.

Nous avons également participé à un **théâtre forum** à Beaujeu autour des préoccupations des personnes à la retraite. 20 personnes du territoire de VHB ont participé.

En 2019, une **conférence sur le sommeil** a eu lieu à Lamure avec 44 personnes

- de façon ponctuelle : avec le **CRIAS**, un atelier autour du bien vivre son logement a été proposé en 2017 où 10 personnes ont participé, ainsi qu'un atelier prévention routière à St Igny de Vers.

le **CREAI** a proposé un jeu participatif Perkichute où 5 personnes ont participé en 2019 deux ateliers D'marche ont été proposés en 2019 à St-Bonnet-des-Bruyères et à Grandris avec respectivement 15 et 6 participantes

- un partenariat s'est monté avec l'**ADMR** depuis 2019 : cette association propose des ateliers sur diverses thématiques (mémoire, logement, estime de soi, fraude...). VHB a hébergé une partie de ces ateliers.

Concernant ces partenariats avec des organismes de prévention, plusieurs objectifs sont atteints : la **sensibilisation des personnes à leur santé, la connaissance des personnes de VHB et enfin la création de liens.**

Une réflexion a été menée sur la préparation au départ à la retraite en partenariat avec la CARSAT et la MSA (constitution du dossier, préparation au changement...). Mais, il est apparu que les possibilités de chacun des partenaires ne correspondaient pas à la demande que nous avons observée.

Plusieurs activités sont portées par des personnes **bénévolement**. Majoritairement, les personnes nous ont sollicités soit sur une compétence précise (comme l'atelier dessin ou tricot) soit parce qu'elles souhaitaient être utiles et proposaient des compétences générales et du temps à accorder à l'association. Les personnes retraitées représentent plus de la moitié des bénévoles à VHB. Au delà du temps qu'elles peuvent consacrer à des actions de bénévolat, ressortent de façon importante les notions d'utilité, lien social, vivre ensemble... Certaines activités sont portées par des bénévoles comme l'atelier dessin et l'atelier tricot.

Les accompagnements des préoccupations collectives ont émergé de façon significative. Les personnes retraitées participent à ces groupes de façon active et importante. Même si cette mobilisation n'est pas habituelle aux personnes retraitées, nous observons une évolution au fil des années.

FAVORISER LES ÉCHANGES ET L'OUVERTURE À L'AUTRE

L'ensemble des axes du projet 2017-2021 a en filigrane le lien social au sens large d'échanges et d'ouverture aux autres. Ainsi, les différents points évoqués dans la partie antérieure peuvent également être lus au prisme d'une facilitation des échanges.

Atelier tricot : Cet atelier s'est métamorphosé au fil de ces 4 années. Il est passé de 17 à 30 participantes. Les personnes viennent principalement de Monsols et des environnements proches. Si, en 2017, il était principalement constitué de personnes qui se connaissaient depuis longtemps, de nouvelles personnes ont intégré le groupe au fil du temps. Cet atelier est devenu un temps regroupant des personnes de générations et de cultures différentes. Un atelier qui au-delà de l'aspect technique du tricot **permet des échanges et de la convivialité** « *on apprend des choses nouvelles* », « *on reçoit et on donne* », « *ça coupe notre isolement* », « *on est ensemble* ». Les ateliers ont lieu en moyenne tous les 15 jours et sont clôturés par une sortie en juin qui permet une découverte (musée du chapeau ou musée de la céramique par exemple). Nous pouvons noter que tout au long de ces années, l'atelier a eu lieu dans nos locaux (et a profité pleinement du changement de salle plus grande). Ce point en lien avec la proximité est apparu important au fil des années.

L'**atelier dessin** d'ailleurs s'est déroulé à Propières jusqu'en septembre 2019, puis on a choisi de le proposer dans les locaux de Monsols. En effet, le fait qu'un bénévole ait seul la responsabilité de l'ensemble de l'atelier (accueil, ouverture de la salle, problème éventuel avec des participants) peut être délicat à gérer dans l'éloignement. Sur cet atelier, nous pouvons observer une baisse des participants au fil des années (18 personnes en 2017, 9 en 2018 puis 4 en 2019). Le changement de lieu, ainsi que de bénévole a certainement influé. De plus, ces ateliers basés sur une envie, un prétexte à la rencontre naissent de la convergence d'envies des participants, ce qui reste aléatoire et fonction de différents paramètres (état de santé, disponibilités, transport...)

La **Parenthèse colorée** à Lamure - temps convivial - propose des échanges depuis 2017. De 13 à 15 participants âgés de 60 à 85 ans viennent régulièrement ou de façon ponctuelle. Ces temps mensuels permettent aux personnes de se retrouver, échanger des informations, discuter, envisager des sorties ensemble. En 2018, un recueil de souvenirs a été travaillé avec les personnes et a donné lieu à une représentation par un conteur lors du Petit Bal des Possibles. En 2019, les personnes ont souhaité, orienter la Parenthèse vers un échange de savoirs : chaque personne propose un savoir-faire et le partage avec les autres (carte postale, découpage, crochet...). Ces temps sont riches en échanges. Ils permettent de favoriser le lien, la solidarité, l'ouverture aux autres, mais également l'estime de soi souvent malmenée chez les personnes retraitées. Le fait de réorienter ce temps au fil des envies des participantes permet à des personnes nouvelles de se joindre au groupe.

Dans la Vallée d'Azergues, le **goûter intergénérationnel** est proposé par les mairies de l'ancien canton et propose aux personnes de plus de 61 ans de partager une après midi festive (goûter, danse, spectacle d'école, chorale). La participation est variable (370 personnes en 2017, 286 en 2018, 305 en 2019). VHB est partenaire de l'évènement, notamment en accueillant les personnes. Cela permet de créer des liens, faire de la veille ainsi que de se faire connaître. Malgré tout, il est très clair que les personnes viennent surtout pour passer un moment de détente et retrouver des personnes qu'elles connaissent. Ainsi, au fil du temps, nous avons arrêté d'essayer de donner de l'information ou de solliciter les personnes, mais nous participons dans un but d'échanges et de création de liens.

Le **comité bien vieillir** en Haut-Beaujolais, regroupe les personnes en lien avec les seniors. Cet espace animé par VHB regroupe des élus, des responsables de club des aînés ou des représentants d'institution comme la MSA. Le souhait était en 2017 de renforcer la participation afin que chaque commune puisse être représentée. Force est de constater que nous n'avons pas réussi, voire la mobilisation des personnes est devenue moindre. En 2020, le comité bien vieillir regroupe 2 clubs des aînés, 1 élu, 1 personne de la Boissière et 1 personne de la MSA. Après une réunion où nous avons convié l'ensemble des communes, les objectifs du comité avaient été redéfinis autour de l'organisation d'évènements intergénérationnels, l'information et la mise en place d'actions de prévention.

Force est de constater que nous atteignons ces buts, mais uniquement sur certaines communes. Nous espérons que nous pourrions mobiliser différemment les nouveaux élus ou personnes des CCAS afin qu'une plus grande partie du territoire soit couverte. Parallèlement, nous indiquons que la dimension **intergénérationnelle** avait été réaffirmée en 2017. Nous pouvons souligner que nous avons pu avancer dans cette direction avec un partenariat renforcé avec le collège de Monsols. Ainsi, des évènements à la journée ont été organisés : en 2017 autour du film « Le potager de mon grand père », en 2018 autour de l'eau en partenariat avec le CCAB et son projet culturel « ça coule de source », en 2019, autour de l'alimentation. Les collégiens se sont fortement investis dans ces projets. Ces évènements ont amené des conditions favorables aux échanges entre les collégiens et les personnes à la retraite, mais également entre les personnes à la retraite : temps d'exposition, échanges en petits groupes, repas, spectacle des collégiens, conteur... Les différents supports ont permis des temps d'échanges conviviaux très appréciés des personnes autant des collégiens que des retraités en terme de discussion et d'ouverture. À noter qu'afin de préparer ces évènements, des **temps de recueil** ont été organisés dans les villages qui ont regroupé de 35 à 58 personnes pour des temps d'échanges entre personnes à la retraite.

Il a également été décidé à l'automne, de proposer en après-midi un temps pour un **ciné-échanges** entre collégiens volontaires et personnes retraitées. Les films choisis (Bécassine, La gloire de mon père) ont permis d'amener des temps d'échanges et de discussions. Ces temps permettent une ouverture aux autres que ce soit les personnes à la retraite envers les collégiens ou les collégiens envers les personnes à la retraite (en terme de représentation, dialogue...).

Nous pouvons également évoquer ici le **week-end famille** cité dans les évaluations du secteur famille et espace ressources. Nous pouvons rajouter que de plus en plus de personnes retraitées participent à ce temps fort : ce sont pour une grande partie des femmes veuves qui ne partent pas ou plus en vacances. L'accent pendant ce week-end est mis sur la convivialité et la création de liens. Les personnes reviennent pour cela. « *Je n'étais jamais partie comme ça, avec autant d'échanges, de convivialité, d'entraide, c'est tellement bien, je reviens avec plaisir* ». À noter que plusieurs personnes venues en 2019 auraient souhaité participer au week end 2020 avec un de leurs petits-enfants.

Nous expliquons l'importance de proposer des actions diversifiées favorisant l'accueil des personnes dans leur globalité, et leur permettant de croiser d'autres personnes avec lesquelles elles ont des préoccupations communes (par exemple sur une conférence thématique) mais également d'être dans des conditions de rencontres notamment intergénérationnelles. De nombreuses personnes participent à plusieurs activités (atelier tricot et rencontres intergénérationnelles par exemple). Cette diversité permet la richesse des liens, la non-stigmatisation du lieu « *à VHB, on peut rencontrer plein de personnes différentes, c'est intéressant, il n'y a pas que des personnes à la retraite* ».

Nous pouvons observer sur ces 4 années, la pérennisation des actions ainsi que le développement de certaines de façon spécifique à chaque territoire. Les personnes qui participent viennent pour la thématique de l'activité mais également de façon forte pour du lien social, des échanges et de la convivialité. Nous pouvons noter la place plus active que les personnes prennent au fil du temps, par exemple à la parenthèse colorée ou à l'occasion de la mobilisation pour le centre multimédia autour des préoccupations en lien avec le numérique.



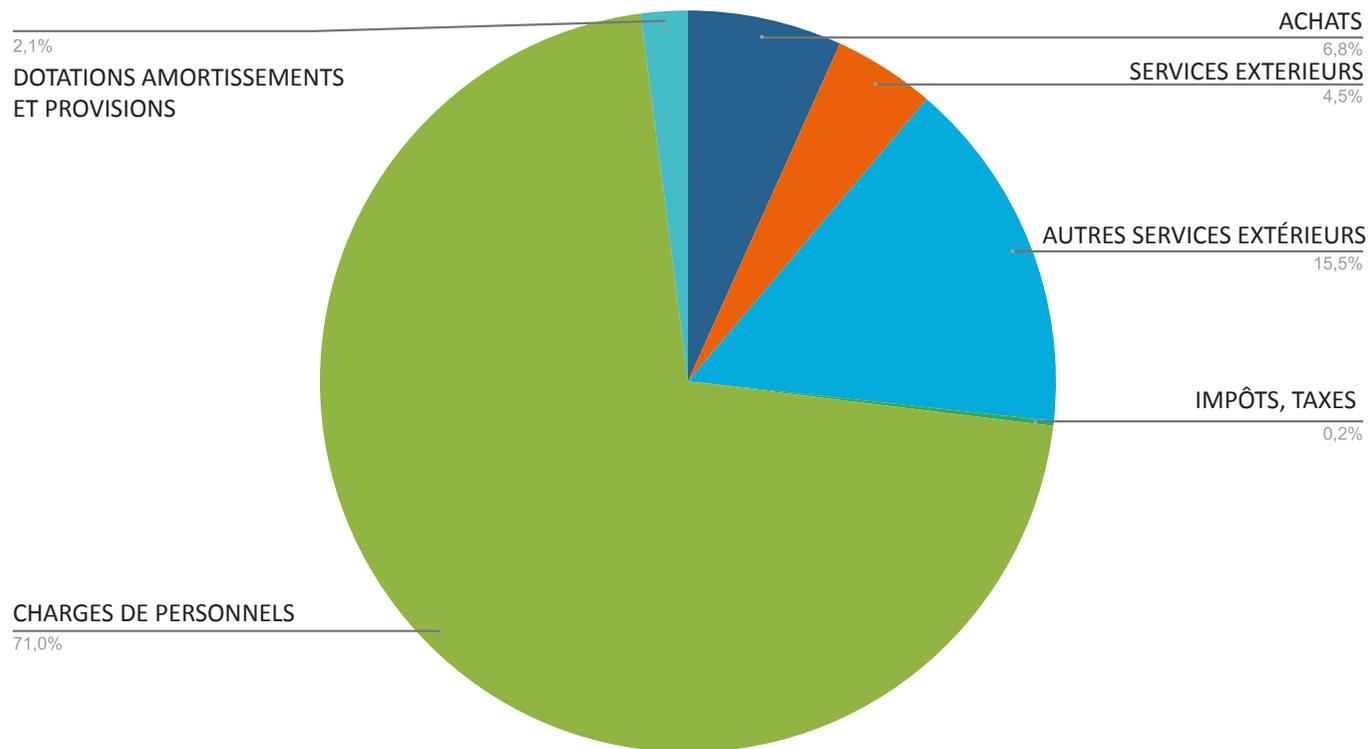
3

BUDGETS PRÉVISIONNELS



CHARGES

CHARGES	2021	2022	2023
60 - ACHATS	34 840	35 500	36 000
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	22 565	23 500	24 000
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	90 393	75 500	77 000
63 - IMPÔTS, TAXES	1 000	1 100	1 200
64 - CHARGES DE PERSONNEL	364 272	371 560	378 990
68-DOTATIONS AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	10 696	10 700	10 800
TOTAL	523 766	517 860	527 990

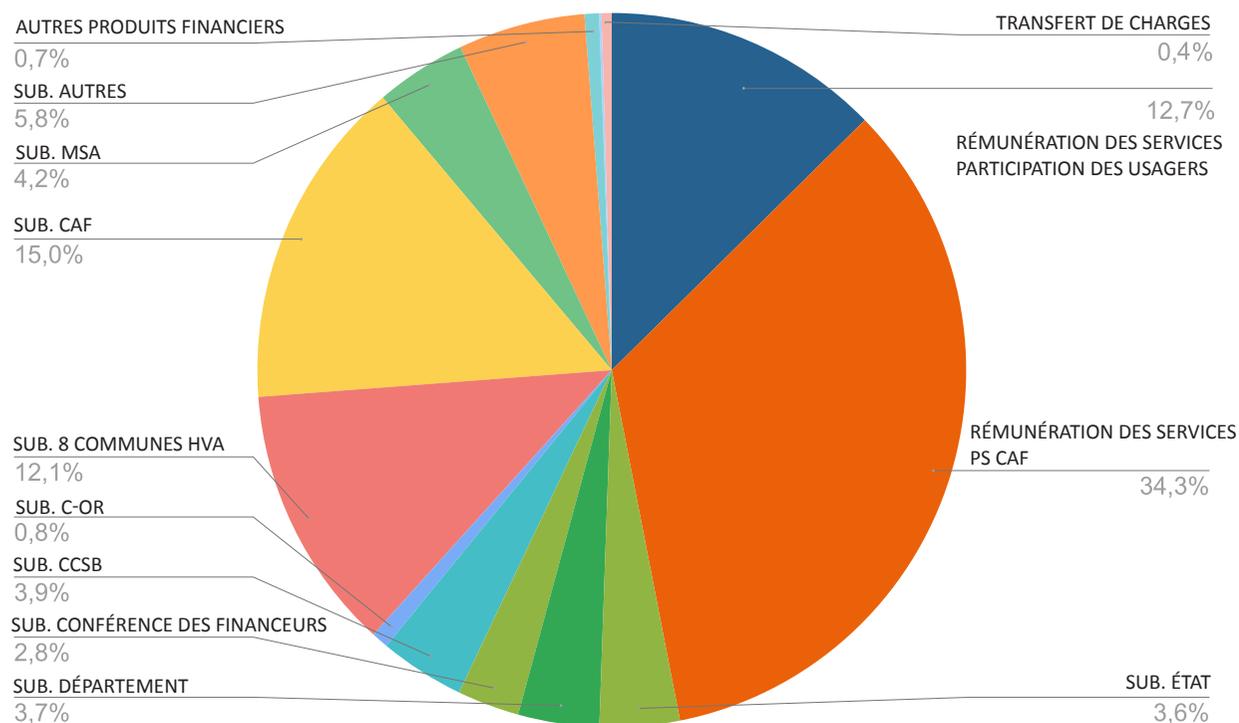


CHARGES 2021 - 2022 - 2023 (MOYENNE)



PRODUITS

PRODUITS	2021	2022	2023
70 - RÉMUNÉRATION DES SERVICES Participation des usagers PS CAF	65 450 180 188	70 000 185 460	70 000 190 590
74 - SUBVENTIONS (SUB.)			
Etat	19 214	20 000	20 000
Département	2 000	2 000	2 000
Conférence des financeurs	26 000	10 000	10 000
CCSB	20 500	21 000	21 500
C-OR	2 500	5 000	5 000
8 communes HVA	65 299	65 300	65 300
CAF	83 773	80 000	80 000
MSA	22 500	22 500	22 500
Autres	30 000	30 000	34 000
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 242	3 500	4 000
76- AUTRES PRODUITS FINANCIERS	600	600	600
78- TRANSFERT DE CHARGES	2500	2500	2500
TOTAL	523 766	517 860	527 990



PRODUITS 2021 - 2022 - 2023 (MOYENNE)

En 2021, mise à disposition d'une animatrice par Bip Pop pour le développement de vhb-entraide-habitants, financée par la Conférence des financeurs. Des financements seront recherchés pour permettre l'augmentation du temps de travail de l'animateur enfance et pour que les financements limités dans le temps soient soit renouvelés soit remplacés par d'autres financements.



4

PROJET JEUNESSE



**Projet «Prestation de service Jeunes»
(Ps Jeunes)- 2019 -
Période couverte par le projet :
du..... au**

A retourner avant le 8 février 2019 à l'adresse mail suivante :
jean-pierre.grenier@cafrhone.cnafmail.fr

1) Identification de la structure

Nom de la structure : Vivre en Haut Beaujolais (VHB)

Adresse : 14 rue de l'hôtel de Ville – Monsols – 69860 Deux-Grosnes
☎ : 04 74 04 73 87 fax :
Adresse mail : secretariatvhb@orange.fr

Nom du gestionnaire : Vivre en Haut Beaujolais (VHB)

Nature juridique : Association
Adresse : 14 rue de l'hôtel de Ville – Monsols – 69860 Deux-Grosnes
☎ : 04 74 04 73 87 fax :
Adresse mail : direction@centresocialvhb.fr
Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » (Maire pour une structure municipale, Président pour une structure associative ou intercommunale) : Stéphanie Thomas Co-Présidente

Contacts :

Animateur(s) qualifié(s) concerné(s) par la Ps jeunes : Pour chacun des animateurs :

Nom et Prénom : TOUCHAL Natacha
Fonction : coordinatrice jeunesse
☎ : 04 74 04 73 87 Adresse mail : jeunessevhb@orange.fr

Responsable hiérarchique du/des animateur(s) concerné(s) par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : NOURRY-GARDIEN Gaëlle
Fonction : Directrice du Centre Social
☎ : 04 74 04 73 87 Adresse mail : direction@centresocialvhb.fr

2) Diagnostic : Présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse

- **Objectif :** Identifier les besoins, les ressources, les éléments à améliorer...
- Pour cela, présenter, par exemple :
 - l'environnement social et la typologie du public « jeunes » du territoire,
 - l'analyse des besoins et des attentes des jeunes et de leurs familles,
 - l'état des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse (grandes lignes de la politique jeunesse du territoire, instances de pilotage et de coordination, dispositifs et acteurs jeunesse présents...),
 - la structure porteuse du projet « Ps jeunes », notamment ses actions à destination du public 12-25 ans avant la mise en place de ce projet
- Décrire la méthodologie utilisée pour recueillir ces différents éléments : par exemple :
 - S'appuyer sur les diagnostics existant sur le territoire sur le champ de la jeunesse,¹ (lister ces diagnostics),
 - Réactualiser, si nécessaire, les données socio-démographiques exploitées dans ces diagnostics existants,
 - Compléter éventuellement l'exploitation de ces diagnostics, en associant des acteurs locaux (élus et professionnels), des jeunes et des familles.

État des lieux de l'offre

Les intercommunalités dont dépendent VHB n'ont pas la compétence Jeunesse. Seul le territoire de la Haute Vallée d'Azergues pourraient être concerné par la compétence Culture de la C-OR et par celle liée à la politique de la ville (Grandris et Lamure sont concernées en complément de la politique de la ville au titre de la politique de cohésion sociale).

Acteurs présents : 3 collèges, une MFR, une MECS (19 places de 5 à 18 ans). La Mission Locale par le biais de permanences au Centre Social. La PJJ (locaux à Villefranche). Quelques associations de jeunes (Lamure, Claveisolles).

Jusqu'à présent, le Centre Social était limité dans son développement avec une seule animatrice enfance jeunesse 3-25 ans !

1

Par exemple : diagnostics réalisés dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (Sdsf), de la Convention territoriale globale (Ctg), du Contrat enfance et jeunesse (Cej), des Projet éducatif de territoire (Pedt), du Contrat de ville, du Projet social d'un Centre social, ...

Méthodologie

Diagnostic effectué dans le cadre du renouvellement du Projet Social 2017-2021.

Diagnostic réactualisé et Projet Social évalué en continu notamment au cours d'instances animées par VHB :

- Comité de pilotage jeunesse
- Comité des financeurs du Centre Social
- Pauses partenariales

Étude petite enfance – enfance – jeunesse sur la Communauté de Communes Saône Beaujolais conduite par le Département du Rhône de janvier à septembre 2017.

Nous avons en projet pour 2019 un diagnostic sur la Haute Vallée d'Azergues qui nous permettrait d'approfondir les diagnostics existants en parallèle d'une présence plus importante de l'animatrice sur le terrain.

3) Description du projet « Ps jeunes »

NB : Mettre en évidence les évolutions par rapport aux actions portées avant la mise en place de la Ps jeunes

3.1 Identification du territoire

Définition précise du territoire couvert par le projet Ps jeunes : liste exhaustive des quartier(s), commune(s) et/ou intercommunalité(s) concernés :



L'association Vivre en Haut Beaujolais (VHB) est née suite au travail effectué dans le cadre du PARM² mis en place fin 1994 par la MSA³. Le territoire concerné par le PARM à ce moment-là était défini par l'Europe (financeur du PARM) et le territoire d'intervention des assistants sociaux de la MSA mis à disposition dans ce cadre. Il s'agissait des cantons de Lamure sur Azergues et de Monsols. Le premier projet social est parti de ce territoire là, en accord avec les élus, les partenaires, les financeurs.

Les communes du territoire font actuellement partie de deux communautés de communes différentes (CCSB = Communauté de Communes Saône Beaujolais et C-OR = Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) et de deux cantons différents (Tarare et Thizy les bourgs).

La répartition des équipements est inégale sur le territoire. En 2016 des structures ont quitté le

² Programme d'Actions et de Revitalisation du Milieu Rural

³ Mutualité Sociale Agricole

territoire : la gendarmerie et la trésorerie à Monsols, l'Internat la Farge à Propières. La restructuration du Département et sa nouvelle organisation territoriale conduisent à une ouverture moins importante des MDR sur Monsols et sur Lamure (2 jours par semaine). Même si les élus sont mobilisés, les habitants sont inquiets pour les écoles, la Poste et les agences postales, l'accès aux soins. Les habitants se sont par exemple mobilisés pour le maintien de la ligne de train dans la vallée d'Azergues et les élus réfléchissent actuellement dans la même Vallée d'Azergues autour du maintien d'une médecine de proximité. Des habitants, accompagnés par VHB, se mobilisent actuellement pour la reprise d'ateliers informatiques au centre multimédia à St Mamert. Mais les gains sont souvent de courte durée.



3.2 Public visé

- **Tranche d'âge visée :**

En cas d'accueil de jeunes de plus de 18 ans : Présenter les moyens mis en œuvre pour faciliter les coopérations et les échanges entre les jeunes majeurs et les mineurs accueillis.

Les 12-15 ans : public principal de ce projet, indépendamment des contacts que VHB a pu avoir avec eux dans le cadre des centres de loisirs 3-11 ans, les contacts se font avant tout au sein des collèges, puis les relations se nouent aussi lors des accueils pendant les vacances scolaires. Sur un territoire éclaté comme celui de VHB, le collège est le lieu qui nous permet de transmettre des informations aux jeunes et à leur famille, de leur projet des activités sans être confronté aux problèmes de mobilité, de ne pas être en concurrence avec leurs autres activités (sportives, culturelles, amicales...).

Les 15-18 ans : pour les jeunes scolarisés au lycée, c'est une période au cours de laquelle ils sont peu présents sur le territoire, leur vie de lycéen se construisant à Belleville, Villefranche ou Tarare. Nous accueillons et accompagnons essentiellement une partie de ceux qui sont scolarisés en MFR et qui sont à la recherche de stages, ceux qui sont accompagnés par la Mission Locale et les animateurs ou futurs animateurs qui intègrent nos équipes et passent leur BAFA.

Les 18-25 ans : les jeunes de cette tranche d'âges sont assez éloignés du centre social hormis pour ceux qui continuent à y être animateur ou qui sont accompagnés par la Mission Locale.

Le diagnostic envisagé en 2019 devrait nous permettre d'approfondir l'état des lieux autour de ces deux dernières tranches d'âge, de mettre en lumière les besoins et de voir comment nous pouvons nous en saisir.

- **Typologie du public visé :**

En particulier :

- Répartition filles / garçons
- Typologie du public visé par les actions permettant « d'aller vers » un nouveau public

- **Nombre prévisionnel de jeunes touchés dans le cadre du projet Ps jeunes :**

- Nombre prévisionnel de 12-17 ans : 150 (ateliers collège) + 70 (VAC) + 5 (BAFA)
- Nombre prévisionnel de 18-25 ans : 10 (BAFA et VAC)

3.3 Objectifs

NB : Pour les projets « Ps jeunes » portés par une structure ayant d'autres activités (ex : Centre social, Espace de vie sociale, Mjc), mettre en évidence l'articulation avec les objectifs du projet global de la structure.

- **Objectifs généraux :**

Les objectifs du projet jeunes sont complètement intégrés dans le projet social 2017-2021. Le projet jeunes est une des déclinaisons du projet social sur le territoire du Centre Social.

- **Objectifs opérationnels :**

Axes et objectifs généraux et opérationnels du Projet social et du projet familles 2017-2021 en lien avec le projet « PS jeunes »	Objectifs généraux du projet Jeunesse	Objectifs opérationnels
<p>BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE : bien grandir, bien vieillir et à tout âge se cultiver, découvrir, partager, apprendre</p> <p>- Renforcer la mission d'accueil et d'orientation du centre social</p> <p>* Animer sur le HB et la HVA, un espace d'accueil individuel afin d'écouter, orienter, accompagner les habitants autour de ce qui les préoccupe</p> <p>* Assurer une veille et une écoute large sur le territoire par rapport aux préoccupations des habitants</p> <p>* Faire en sorte que la fonction soit portée de manière transversale par l'ensemble de l'équipe.</p> <p>- Favoriser une santé⁴ au sens large à tout âge</p> <p>* Poursuivre les actions favorisant la découverte, les apprentissages</p> <p>* Développer des actions allant dans ce sens : de prévention / de loisirs</p>	<p>Susciter le plaisir, stimuler la créativité, l'envie de faire et d'apprendre</p>	<p>* En concevant et en développant, de façon cohérente et créative, des projets d'animation basés sur un thème, une histoire imaginaire ou un savoir - faire.</p> <p>* En se questionnant sur les moyens, les savoirs – faire et les</p>

⁴La **santé** est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (préambule déclaration OMS).

<ul style="list-style-type: none"> * Favoriser l'estime de soi * Offrir une écoute bienveillante aux personnes 		<p>objectifs pédagogiques à mettre en jeu.</p> <ul style="list-style-type: none"> * En se donnant pour ce faire, des outils d'inspiration et de communication directement liés au monde de l'adolescence. * En adaptant son projet et sa prestation à l'âge et aux consignes de sécurité.
<p>BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR SON TERRITOIRE : être en lien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges de proximité, les solidarités entre des groupes de pairs, entre personnes différentes et soutenir l'ouverture à l'Autre * Animer des espaces d'échanges, favoriser la création de liens et de réseaux * Favoriser la mixité au travers des actions, intergénérationnelles et intercommunales notamment * Penser l'itinérance et l'accessibilité dans la mise en place des actions. * Animer le partenariat * Coordonner la transversalité des actions en interne CS - Accompagner des projets d'habitants * Aider, accompagner des groupes d'habitants à faire émerger et à mettre en œuvre leur projet * Accompagner l'autonomisation d'activités existantes 	<p>Favoriser les relations entre pairs, avec les adultes et l'environnement</p> <p>Permettre à chaque membre (jeunes + équipes pédagogiques) d'être partie prenante dans le projet et l'organisation des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> * En déclenchant une dynamique collective, solidaire et coopérative. * En concevant des règles de vie communes précises, claires, positives et facilement compréhensibles et applicables. * En créant un environnement propice à la collaboration et à la non-violence. * En proposant une formation ludique autour des compétences psycho-sociales et émotionnelles. * En organisant des temps de travail collectif où tous les points de fonctionnement sont abordés en détails et en fonction des activités . * Par l'échange et la recherche d'outils appropriés. Et par la mise en place de sessions de formation sur des thèmes choisis (secourisme, communication...) * En définissant les groupes de travail sur les différents accueils et projets d'animation. Le rôle de chacun des membres est défini en

<p>AGIR SUR SON TERRITOIRE être acteur et citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la mission d'information et de formation du centre social * Animer le partenariat : le favoriser, le développer, envisager des projets communs * favoriser la relation élu-citoyen : animer le dialogue entre les habitants et les décideurs * Être un lieu où se développe l'éducation populaire, où on informe et on forme les habitants et où les habitants s'informent et se forment entre eux - Favoriser l'appropriation du territoire par les habitants * Permettre aux habitants de s'exprimer, de débattre et d'échanger sur les préoccupations de la vie quotidienne et citoyenne * Etre vecteur de ce qui se passe * Accompagner des projets d'habitants (voir axe 2) - Lutter contre les inégalités, les fragilités * Créer les conditions d'émergence du pouvoir d'agir des habitants * Animer des actions collectives à visée émancipatrice 	<p>Accompagner les jeunes vers l'autonomie en les rendant acteurs et responsables</p>	<p>fonction de ses compétences et de ses qualifications.</p> <ul style="list-style-type: none"> * En organisant des instances de discussion et d'écoute avec les jeunes à propos d'actions faites ou à faire par le biais d'activités ludiques. * En suscitant l'implication des jeunes dans les temps d'installation, de rangement des activités et de vie quotidienne. * En favorisant avec les jeunes l'expression des émotions, ainsi qu'une communication bienveillante et constructive. * En accompagnant les projets des jeunes là où ils sont et là où ils en sont.
<p>ETRE PARENT SUR SON TERRITOIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les parents dans leurs préoccupations individuellement ou collectivement * Coordonner les différents professionnels du CS qui interviennent dans le champ de 		<ul style="list-style-type: none"> * En favorisant les occasions de rencontres (au départ et retour des activités, au collège lors des portes-ouvertes et des réunions de rentrée, lors de réunions spécifiques d'information, dans les autres

<p>la parentalité</p> <p>- Etre vecteur d'informations en lien avec la parentalité et les préoccupations des parents (mode de garde, scolarité, orientation, santé au sens large...)</p> <p>* Mettre à disposition de l'information, de la documentation</p> <p>- favoriser les échanges entre parents d'enfants de tous âges et réflexion sur leur parentalité</p> <p>* S'appuyer sur leurs connaissances, savoir-faire et expérience en les développant dans les relations entre parents, dans les activités et dans l'émergence de nouveaux projets</p>	<p>Permettre aux parents d'être associés aux projets et d'être pris en compte dans leur rôle de parents et de citoyens</p>	<p>activités du centre social...).</p> <p>* En élargissant la relation avec les parents à une dimension plus participative qu'administrative et afin que la coéducation se traduise davantage en actes concrets.</p> <p>* En travaillant avec les autres acteurs de la parentalité, en interne avec les autres professionnels du Centre Social et en externe avec les partenaires intervenant sur ce champ.</p>
--	---	---

3.4 Plan d'actions

En particulier :

- Faire apparaître clairement en quoi les actions permettent de rechercher l'implication active et l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets.
- Mettre en évidence les démarches permettant « d'aller vers » un public ne fréquentant pas la structure jusqu'à présent : actions « hors les murs », ...

Permettre l'autonomie et le libre choix des activités tout en étant acteur et responsable de leur choix.

Le libre choix des activités est une des conditions de base. Avoir le choix, c'est être décideur et responsable de ses choix. Il limite au maximum les problèmes liés à l'inscription de jeunes désintéressés. Il est offert la possibilité d'un accueil à la 1/2 journée, à la journée ou à la semaine avec hébergement.

Les activités font l'objet d'un projet réalisé par le jeune ou le groupe dans lequel leur investissement est la condition sine qua non.

Favoriser la mixité entre jeunes d'origines géographiques différentes, et entre personnes de générations différentes.

Les informations et dossiers d'inscriptions en ligne, sont aussi distribués par le biais des établissements scolaires, des mairies, Maisons du Rhône, offices du tourisme de façon simultanée sur toutes les communes du territoire de VHB. Cette diffusion permet un rassemblement des jeunes habitants de façon régulière ou saisonnière sur le territoire et en dehors. De même les inscriptions sont aussi ouvertes aux communes extérieures et/ou alentours.

Valoriser les ressources locales : découverte de la région, de ses potentialités et de ses activités.

Les activités proposées doivent aussi utiliser au maximum les ressources locales, s'appuyer sur les associations existantes (sportives, culturelles...), sur les artisans, commerçants du secteur (boulangers, agriculteurs...), sur les initiatives des jeunes eux-mêmes. Elles leur permettent ainsi de redécouvrir les différentes ressources de leur territoire et de mieux les utiliser durant toute l'année. La participation des bénévoles issus de villages du territoire, permet une très grande intégration de la structure dans le tissu local et de nombreux échanges.

Faire découvrir et apprécier des activités et des environnements géographiques nouveaux en incitant à la mobilité.

Par leur nature, les activités doivent être un moment privilégié dans la vie des jeunes accueillis que ce soit en Accueil de Loisirs Sans Hébergement, en court – séjour ou en atelier périscolaire. Par les relations qu'il pourra nouer avec les autres jeunes, les adultes qui l'entourent, l'adolescent aura l'occasion de vivre une expérience différente et complémentaire à son quotidien. Elle lui permettra de développer sa sociabilité, son autonomie et d'ouvrir sa curiosité sur l'extérieur.

Ces activités extérieures doivent permettre de travailler également la question de la mobilité en milieu rural.

Favoriser les pratiques citoyennes et le pouvoir d'agir, promouvoir les actions de protection de l'environnement

D'autres valeurs fondamentales de citoyenneté et de démocratie sont développées par l'information, les échanges, le dialogue, l'expression, la confrontation d'idées et la concertation dans le cadre même des activités et de la vie quotidienne en collectivité.

La sécurité physique, morale et affective des jeunes est un souci permanent. C'est la raison pour laquelle un accompagnement par un ou plusieurs adultes, plus ou moins distant, est de mise sur les activités.

Aussi, à l'heure où la préoccupation sur notre avenir environnemental s'intensifie par des faits de plus en plus avérés, ces valeurs, s'accompagnent le plus possible dans la pratique, de sensibilisations et de procédés soucieux de protéger la nature, et par –de là, contribuer à nous protéger nous-même.

Mettre les parents au cœur de notre travail.

Plus que seulement informés des activités de leurs enfants, les parents seront associés et sollicités dans leur élaboration et leur mise en œuvre, notamment autour des questions de mobilité.

Les parents seront également pris en compte dans leur vécu : comment perçoivent-ils l'adolescence et quels besoins ressentent-ils à ce sujet ? Et plus largement ils seront pris en

compte en tant qu'individu, habitant et citoyen.

Animer le partenariat autour de la thématique « jeunesse »

Instaurer une collaboration étroite et complémentaire avec les autres professionnels du territoire ayant en charge l'éducation des jeunes (professeurs, CPE, éducateurs PJJ...)

LES ACTIONS TRANSVERSALES AVEC LE SECTEUR FAMILLES-HABITANTS ET SENIOR DE VHB

Au fil des années, VHB s'est enrichi d'activités relatives à des tranches d'âges différentes, mais force est de constater que cette sectorisation ne correspond pas toujours à la réalité du fonctionnement de la structure. De plus en plus, et du fait de l'itinérance, les publics et les problématiques sont abordés de façon transversale. C'est ainsi, que différentes actions sont mises en commun et coordonnées entre les jeunes et des enfants, les jeunes et des parents, les jeunes et des retraités. Elles ont lieu sous diverses formes et avec divers partenaires le cas échéant. Parmi elles, on compte : des conférences et ateliers autour de la parentalité, des rencontres intergénérationnelles, des interventions d'animation auprès des plus petits ou plus âgés, un réseau de baby-sitting...

Des actions dont la teneur et la mise en place se développent au fil des envies d'agir des différents publics.

L'animatrice jeunesse participe également aux réunions parentalité internes au Centre Social.

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DE LEURS PROJETS

L'accompagnement se fait conformément à la fiche-action du projet social 2017-2021 (voir fiche en annexe), en l'adaptant aux spécificités du public.

3.5 Modalités de mise en œuvre du projet

- **Amplitude de fonctionnement** (accueil dans les locaux et actions hors les murs) :
 - *Périodes (période scolaire, vacances), jours et horaires de fonctionnement (accueil dans les locaux et actions « hors les murs ») :*

Pendant la période scolaire : accueil dans les collèges de Monsols et Lamure mardi, jeudi, et/ou vendredi, pendant la pause méridienne et pendant des heures libérées dans la journée (étude) ou des heures de vie de classe en accord avec l'équipe pédagogique.

Pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) : les mercredis en journée ou 1/2 journée + « aller vers »

Au mois de juillet : 3 camps de 5 jours + « aller vers »

- *Nb total annuel de jours de fonctionnement : 99*

- **Modalités d'inscription :**

Selon les différents types d'accueil et d'activités proposés, préciser notamment :

- *si une inscription préalable est obligatoire ?*
- *si une régularité dans la fréquentation des jeunes est requise ?*
- *si les jeunes peuvent entrer et sortir librement de l'accueil*
- *si une participation financière est demandée ?*
 - ⇒ *Si oui : Quel type ? (Cotisation ? Paiement à l'activité ?...)?*
 - Y a-t-il une modulation des tarifs en fonction des ressources ?*

Pour les activités pendant les vacances scolaires une inscription préalable est nécessaire (par téléphone, en réflexion pour une inscription par internet) et une participation financière est demandée (adhésion annuelle de 4 € et participation en fonction de l'activité et du quotidien familial).

Au collège, seule l'adhésion est demandée (sauf lorsque c'est l'établissement qui prend la cotisation structure). Pour tous les ateliers une inscription préalable est nécessaire (possible en cours d'année pour l'atelier jeux). La régularité dans la fréquentation est requise. Les jeunes peuvent entrer et sortir librement des ateliers jeux.

- **Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux :**

Une réflexion est en cours, à l'échelle du centre social, autour de l'utilisation des outils numériques (lesquels, pourquoi, comment, par qui?). Tout comme dans l'aller vers physique, nous tenons à connaître l'environnement, les acteurs en contexte avant d'y être nous-mêmes présents.

Un travail commun est mené avec le collège de Monsols autour de l'utilisation des réseaux sociaux (en direction des collégiens et en direction des parents).

- **Modalités de communication sur le projet Ps jeunes :**

- *A destination des jeunes : par l'animatrice et la diffusion de documents au sein des collèges, par la Mission Locale*
- *A destination des familles : par le courriel d'infos mensuel, par le site internet, par les différents documents de communication, par des réunions (préparation des camps...)*
- *A destination des partenaires : par le courriel d'infos mensuel, la pause partenariale, les réunions ou comités de pilotage, les rencontres individuelles.*

Une personne a été recrutée pour l'accueil à Lamure et pour la communication autour du Centre Social et des activités. C'est elle qui réalise les flyers et autres documents, la mise à

jour du site internet, le courriel envoyé mensuellement aux adhérents et aux partenaires, la revue de presse et les communiqués de presse...

Depuis 2017, des ambassadeurs diffusent les informations dans leur commune et font remonter des informations. Pour une ou deux communes il y a un ambassadeur tournée vers les familles et l'autre vers les retraités.

• **Modalités d'intégration dans le partenariat local :**

- *Intégration du projet « Ps jeunes » au sein de la politique jeunesse du territoire (participation de la structure aux instances de pilotage et de coordination, articulation avec les dispositifs existants)*

Il n'y a pas de politique jeunesse du territoire proprement dite. Chaque communauté de communes, sans en avoir la compétence totale, organise des choses à l'échelle de la communauté de communes (coordination autour des ALSH, politique de la ville...).

L'animatrice représente VHB au sein du Conseil d'Administration du Collège de Monsols en tant que personne qualifiée et elle va intégrer cette année un groupe de travail du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance animé par la C-OR.

Nous animons un comité de pilotage Jeunesse avec les acteurs du territoire concerné.

- *Partenariats mobilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : Lister l'ensemble des partenaires mobilisés en précisant pour chacun la nature du partenariat développé*

Les partenaires interviennent à différents niveaux : transmission d'informations à leur public et orientation vers le centre social, mise à disposition de locaux, conception de projet avec le centre social, mise en oeuvre avec le centre social, financement du fonctionnement et/ou des activités.

Afin de mieux se connaître pour mieux orienter les habitants, afin de redynamiser et de faire vivre le partenariat autour du centre social, une action a été mise en place : **“la pause partenariale”**. Il s'agit de se retrouver une fois par trimestre chez un partenaire du Haut Beaujolais et un de la Haute Vallée d'Azergues entre 12h15 et 13h45 pour faire connaissance si besoin, échanger des informations, échanger autour d'un thème commun, réfléchir à des problématiques du territoire...

Au niveau jeunesse un comité de pilotage est organisé en fonction des besoins, de l'actualité et de la disponibilité des partenaires. La thématique jeunesse est également abordée au cours des comités des financeurs, réunissant les partenaires financiers du Centre Social, qui ont lieu 1 à 2 fois par an.

PARTENARIAT	Information	orientation	Mise à dispo de locaux par VHB	Mise à dispo de locaux à VHB	Comité pilotage jeunesse	Pause partenariale	VHB participe à leurs instances ou groupe de travail	Projet, actions en commun	Financement
Établissements scolaires (collèges...)	x			x	x	x	x	x	
Mission Locale	x	x	x		x	x			
PJJ	x	x			x	x			
DRDJSCS (agrément Jeunesse Education Populaire)					x				x
Maison des adolescents (Villefranche)	x	x							
Les MDR	x	x			x	x			
Les communes	x	x		x	x				x
CCAS Monsols								x	x
Com de Communes Saône Beaujolais CCSB	x	x			x				
Com d'aggl de l'Ouest Rhodanien C-OR	x	x			x		x		
MSA	x	x	x		x	x			x
CAF	x	x			x		x		x
Associations locales	x	x				x		x	
FCS du Rhône - URACS							x		

• **Modalités d'association des parents**

Si le projet « Ps jeunes » est développé par un centre social qui bénéficie par ailleurs de la Ps « animation collective famille », les complémentarités et articulations entre le projet « Ps jeunes » et le projet familles doivent être décrites dans ce projet.

Ils sont, autant que possible et nécessaire, intégrés dans l'organisation et la vie des accueils : participation à certaines activités et rencontres d'information (camps, réunions de rentrée,

conférences, théâtre-échange...), ils peuvent être sollicités comme personnes relais, pour du co-voiturage...

Ils sont informés du déroulement de la journée, de l'activité de leur enfant. Il en est de même sur les courts – séjours à l'arrivée et au départ des enfants où la présence des parents est sollicitée sur les lieux mêmes du séjour. Pendant le séjour, les parents ont la possibilité d'en suivre le déroulement soit par un appel téléphonique au centre social soit par un mail élaboré par la directrice, donnant, en milieu de séjour des nouvelles et quelques photos du groupe.

L'écoute des parents et les échanges (directs ou indirects) à propos des accueils et de leurs enfants, a lieu également sur d'autres instances ou activités de VHB.

Le projet de théâtre d'improvisation, nouvellement développé dans le cadre de ce projet, est axé en partie sur des échanges avec les parents autour de l'adolescence.

Dans le cadre des actions liées à la parentalité, les parents sont réunis lors d'actions au collège ou hors les murs (théâtre forum autour de l'adolescence à Lamure en 2018, conférence-atelier autour de l'adolescence au collège de Monsols en 2018, conférence autour des écrans au collège de Monsols en 2019 par exemple).

La place et la participation des parents sont réfléchies au sein de la commission parentalité interne au Centre Social et animée par la référente familles-habitants.

4) Moyens mobilisés pour le projet « Ps jeunes »

NB.: Mettre en évidence les évolutions par rapport aux actions portées avant la mise en place de la Ps jeunes

4.1 Moyens humains

- **Organigramme :**

Renseigner le tableau ci-dessous pour chacun des animateurs intervenant dans le projet Ps jeunes :

NOM Prénom	Fonction	Qualifications (diplômes acquis et formations en cours) et formations continues en lien avec les actions du Projet « Ps jeunes »	Expérience professionnelle dans la conduite d'un projet d'animation auprès d'adolescents et de jeunes adultes (préciser la durée de l'expérience professionnelle)	Nb Etp total	Nb Etp dans le cadre du projet PS jeunes (1)
TOUCHAL Natacha	Animatrice	BE:ATEP Licence Sciences de l'éducation en cours SST Formation autour de l'estime de soi, l'éducation émotionnelle et la communication bienveillante ainsi que de la formation « Accompagner et animer des actions collectives à visée émancipatrice » avec l'Union Régionale des Centres Sociaux.	15 ans au Centre Social VHB sur un poste enfance-jeunesse 6 ans comme aide-éducatrice au Collège de Lamure	1	1 jusqu'en 2019, son temps était partagé avec le secteur enfance.

(1) Cf. missions du référentiel de compétences Ps jeunes :

- accueillir et mobiliser les jeunes ;
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets ;
- contribuer au développement d'une dynamique partenariale locale autour de la jeunesse.

- **Plan de formation :**

Détailler les formations (qualifiantes et non-qualifiantes) en lien avec le projet « Ps jeunes » prévues sur la période couverte par ce projet.

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / validation de la licence Science de l'éducation / stage de théâtre d'impro / « être animateur-animateur jeunes en centres sociaux : développer l'esprit critique, investir son territoire, animer des espaces démocratique » construite et portée par l'URACS

4.2 Moyens matériels

- **Locaux :**

- *Décrire les principaux locaux d'accueil utilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : implantation géographique, aménagements intérieurs, équipements mis à disposition des jeunes.*
- *Lister les différents locaux et sites utilisés lors des actions « hors les murs » et des actions itinérantes*

Le Centre Social ne dispose pas de locaux propres permettant l'accueil d'activités. A Monsols et Lamure sur Azergues, a lieu l'accueil individuel tout public du Centre Social et l'accueil de permanences de partenaires comme la Mission Locale. Des rencontres, des réunions peuvent être organisées dans ces locaux avec au maximum une quinzaine de participants.

Les locaux utilisés sur le territoire sont mis à disposition par les communes (salle des fêtes, écoles...).

- **Autres moyens matériels :** *équipement numérique, véhicules utilisés pour les actions hors les murs, matériel d'activité...*

L'animatrice possède un ordinateur portable.

2 utilitaires pour le transport du matériel qui permet d'aménager les salles mises à disposition, du matériel de camps...

Du matériel pour les camps, des jeux pour les ateliers, une bibliothèque avec des ressources pédagogiques, un appareil photo avec un pied, des caméras, un vidéoprojecteur, un ampli.

Nous avons pour projet d'acheter un mini-bus 9 places.

5) Evaluation du projet « Ps jeunes »

5.1 Évaluation qualitative du projet « Ps jeunes » de la structure

- **Indicateurs d'évaluation spécifiques au projet « Ps jeunes » détaillé ci-dessus**

Définir les indicateurs permettant de déterminer dans quelle mesure les objectifs propres au projet « Ps jeunes » de la structure ont été atteints.

17

Les indicateurs sont ceux fixés dans la cadre de l'évaluation globale du projet social (voir ci-dessous) et certains des indicateurs utilisés au niveau national (voir en gras dans le 5.2).

- **Méthodologie d'évaluation**

Détailler la méthodologie (exploitation des bilans d'activités, questionnaires jeunes, témoignages...) mise en œuvre pour déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints, et notamment en quoi l'offre a évolué dans le sens de prise d'initiative des jeunes.

Les documents d'évaluation en annexe illustrent la méthode d'évaluation du projet jeunes par tous les acteurs du centre social car c'est la méthode d'évaluation du projet social global.

Pour chaque action du centre social, des objectifs sont fixés et des bilans sont réalisés.

Chaque année, le projet social (et par là-même les actions qui permettent de le mettre en œuvre) est évalué :

- ⇒ Évaluation continue en équipe lors des réunions bi-hebdomadaires.
- ⇒ Évaluation individuelle avec chaque professionnel lors des entretiens d'évaluation, en mai avec la Directrice et en octobre avec la Directrice et une co-Présidente.
- ⇒ Évaluation en comité de Présidence lors d'une réunion par an.
- ⇒ Évaluation continue avec les partenaires et administrateurs.

Les outils utilisés sont un calendrier et des questions évaluatives.

→ voir document en annexe.

Pour les actions jeunesse, l'évaluation est faite avant tout avec les jeunes eux-mêmes puis avec les adultes-encadrants et les partenaires. Des outils propres à chaque action sont développés autour de l'atteinte ou non des objectifs que nous nous sommes fixés et que les jeunes se sont fixés.

18

5.2 Pour information : les indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »

- Objectif 1 : Faire évoluer l'offre dans le sens de la prise d'initiative des jeunes
- Nombre d'heures dédiées à l'accompagnement de projets
- Nombre de projets sollicités par les jeunes auprès de la structure
- Nombre de projets accompagnés
- Nombre de projets aboutis
- Répartition des projets par thématique (Citoyenneté et vie locale, sciences et techniques, culture, numérique, sports, vacances et loisirs, humanitaire et solidarité internationale...)
- % d'activités proposées par les jeunes
- Nombre d'actions/activités permettant la prise de parole, l'expression des jeunes
- Objectif 2 : Développer un partenariat local jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat
- Partenariat avec les établissements scolaires
- Partenariat local entre acteurs qui travaillent avec les jeunes
- Nombre de nouveaux partenariats en lien avec le projet « Ps jeunes » (préciser)
- Participation de la structure à une instance de pilotage ou de coordination de la politique jeunesse locale (préciser)
- Objectif 3 : Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse
- % du temps dédié à la jeunesse sous la forme d'accompagnement de projets jeunes
- Ancienneté dans la structure des animateurs
- Départs d'animateurs jeunesse dans les 12 derniers mois / sur les 12 mois précédents

- Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année
- Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure
- Nombre d'actions ou d'activités hors les murs ou dans de nouveaux lieux
- Nombre de projets impliquant des jeunes qui ne fréquentaient pas la structure